



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

ASSEMBLEE GENERALE  
FEDERALE 2014

SAMEDI 14 MARS 2015

LES SABLES D'OLONNE

## EMARGEMENTS

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>FONCTION</b>	<b>PRESENT EMARGEMENT</b>
<b>GAUDINIS</b>	<b>Emmanuel</b>	Trésorier Général	PRESENT PRESENT
<b>FRISCH</b>	<b>Guillaume</b>	Directeur Administratif	PRESENT
<b>FRIZZA</b>	<b>Dominique</b>	Directeur Technique National	PRESENT
<b>GASQUET</b>	<b>Franck</b>	Vice-président en charge du Haut Niveau et des Affaires Internationales	PRESENT
<b>GAUTHIER</b>	<b>Valérie</b>	Vice-président en charge du Marketing et de la Communication	PRESENT
<b>GODEL</b>	<b>Pascal</b>	Membre	PRESENT
<b>JAEGER</b>	<b>Denis</b>	Membre	PRESENT
<b>LAPARADE</b>	<b>Jacques</b>	Président d'honneur	PRESENT
<b>LEGRAND</b>	<b>Christophe</b>	Membre	PRESENT
<b>LESCURE</b>	<b>Philippe</b>	Président	PRESENT
<b>LHUISSIER</b>	<b>François</b>	Membre	EXCUSE
<b>MARCHE</b>	<b>Denis</b>	Membre	PRESENT
<b>MONSERAT</b>	<b>Michelle</b>	Trésorière Générale Adjointe	PRESENT
<b>PEIFFER</b>	<b>David</b>	Membre	PRESENT
<b>ROY</b>	<b>Florent</b>	Membre	PRESENT
<b>SAGARY</b>	<b>Dominique</b>	Vice-président en charge de la Vie Sportive Nationale	PRESENT
<b>SAINT JEAN</b>	<b>Bernard</b>	Directeur Général	PRESENT
<b>SAMMUT</b>	<b>Thierry</b>	Membre	PRESENT
<b>ZIENKIEWICZ</b>	<b>Jean-Claude</b>	Membre	EXCUSE

<b>LIGUES REGIONALES</b>	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>EMARGEMENT</b>
ALSACE	MEYER (Président)	Bertrand	PRESENT
AQUITAINE	COURPRON (Président)	Alain	PRESENT
AUVERGNE	EXBRAYAT (Président)	Michel	PRESENT
BOURGOGNE	MAIRE (Président)	Denis	PRESENT
BRETAGNE	VIDIL (Présidente)	Andrée	PRESENT
CENTRE	PORCHER (Président)	Patrick	PRESENT
CHAMPAGNE ARDENNES	SOIN (Président)	Patrick	PRESENT
CORSE	SAEZ (Président)	Eric	PRESENT
COTE D'AZUR	BARRAUD (Présidente)	Elisabeth	PRESENT
FRANCHE COMTE	FANJAUD (Présidente)	Agnès	PRESENT
GUADELOUPE	DELHENS (Représentant)	Félix	PRESENT
ILE DE FRANCE	GOSSE (Président)	Cédric	PRESENT
LANGUEDOC ROUSSILLON	GUILHOUNET (Président)	Jean-Louisr	PRESENT
LIMOUSIN	FAUBERT (Président)	Michel	PRESENT
LORRAINE	PY (Président)	Alexandre	PRESENT
MARTINIQUE	PETRICIEN (Président)	Boris	PRESENT
MIDI PYRENEES	BOISSIERE (Président)	Daniel	PRESENT
NORD PAS DE CALAIS	BUNIET (Président)	Jean-Michel	PRESENT
NORMANDIE	MOUSSEL (Président)	René	PRESENT
NOUVELLE CALEDONIE	MEUNIER (Président)	Eric	PRESENT
PAYS DE LA LOIRE	BOURON (Président)	Luc	PRESENT
PICARDIE	CHILDES (Président)	Colin	EXCUSE
POITOU CHARENTES	BUSSIERE (Président)	Anne	PRESENT
PROVENCE ALPES	LEBRUN (Représentante)	Marlène	PRESENT
REUNION	HUOT JEANMAIRE (Présidente)	Françoise	PRESENT
RHONE ALPES	GROSSETETE (Président)	Jean-Marc	PRESENT

\*\*\*\*\*

## Ouverture de l'Assemblée Générale Fédérale par Monsieur Philippe Lescure, Président de la Fédération Française de Triathlon.

### Luc Bouron

Bonjour. Juste pour un petit mot de bienvenue auquel j'associe bien entendu Denis Marche qui s'est occupé de toute la logistique de cette assemblée générale, Éric Brondy Président du comité de Vendée qui vous accueille dans le département et ici aux Sables d'Olonne et donc la ligue des Pays de la Loire qui vous accueille dans notre grande région de triathlon. Je suis très heureux de participer à cette assemblée générale et de m'associer à la fédération pour vous accueillir dans ce bel établissement. J'espère que ceux qui sont présents depuis hier ont pu découvrir un petit peu la région, les plages la forêt le port de plaisance et j'espère que ce sera un moment agréable pour vous. Je vous souhaite un bon week-end.

### Philippe Lescure

Merci Luc, merci à la ligue des Pays de la Loire, merci à tous celles et ceux qui ont œuvrés pour nous accueillir. Je remercie ces mots de bienvenue et nous allons passer au début de cette assemblée générale.

### Patrick Soin

Bonjour à tous. Nous allons pouvoir démarrer les travaux de cette assemblée générale fédérale.

L'ensemble des ligues sont présentes et je les en remercie. Nous avons donc bien évidemment largement le quorum. Nous avons 240 voix sur 253 et il y a pour l'instant 24 ligues sur 26 dont les Président-e-s sont présent-e-s ou représenté-e-s.

Je vous présente quelques excuses, celle de Monsieur le président du CROS des Pays de la Loire, M. YUNSAN MEAS, du Monsieur le président du CDOS de Vendée, Jean-Philippe GRIALLARD est représenté lui par Éric BRONDY (vice-président du CDOS de Vendée) et Monsieur le député Maire d'Olonne sur Mer sera représenté par un élu de la ville à un moment de la journée.

Pour le bon déroulement des votes et notamment celui qui concernera l'élection d'un membre du Comité Directeur de la Fédération, il va nous falloir un certain nombre d'intervenants, bien évidemment ce sont des personnes qui ne sont pas concernés par le vote du poste à pourvoir au Comité Directeur Fédéral. Nous aurions besoin de 5 assesseurs, de 5 annonceurs et de 5 scrutateurs. Je vais vous demander de bien vouloir lever la main et Guillaume enregistrera vos noms, ainsi nous pourrons voter et délibérer :

- **Assesseurs** : (qui reportent les voix par candidats en fonction de ce qui a été indiqué par les annonceurs)
  - BOISSIERE Daniel
  - PY Alexandre
  - GAUTHIER Valérie
  - DUCHATEAU Olivier
  - ROY Florent
  
- **Annonces** : (qui indiquent quels sont les candidats qui ont été cochés sur les bulletins)
  - GRINDEAU Sonia
  - LOY Alain
  - ETANCELIN Matthieu
  - PELLERIN Benoît
  - EXBRAYAT Michel

- **Scrutateurs :** (qui vérifient la concordance entre ce qui est annoncé et ce qui est noté)
  - BARRAUD Elisabeth
  - VIDIL Andrée
  - BIGOT Pierre
  - JAEGER Denis
  - GROSSETETE Jean-Marc

Je vous remercie de votre participation. Nous allons passer à l'approbation du PV de la dernière assemblée générale. Comme je l'avais effectivement annoncé, ce sera la dernière fois que nous procéderons de cette façon puisque dorénavant, nous validerons le procès-verbal avant la prochaine réunion, avec la nouvelle procédure que nous avons adoptée. Cela nous permettra d'être en mesure de produire un procès-verbal définitif le plus rapidement possible afin de respecter les délais de deux mois, de la préfecture.

Concernant l'assemblée générale qui avait eu lieu le 02 février 2013, y a-t-il des voix contres ? Des abstentions ?

Je vous remercie, **le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 02 février 2013 est adopté à l'unanimité.**

### **Philippe Lescure**

Bonjour à toutes et à tous, merci d'être présent à cette assemblée générale.

Avant de vous présenter le traditionnel rapport moral, je voulais excuser nominativement les absences de Félix DINANE, aujourd'hui représenté par Pierre DHELENS pour la ligue Guadeloupe et Gérard OREGGIA représenté par Marlène LEBRUN pour la ligue Provence-Alpes. Excuser aussi les absences de nos collègues François LHUISSIER et Jean-Claude ZIENKIEWICZ pour les membres du comité directeur. Enfin toujours avant de présenter le rapport moral, je voulais saluer celles et ceux qui ont été élus récemment et nouvellement président-e-s de ligue régionale et voulais saluer plus particulièrement, si vous me le permettez Éric SAEZ pour la ligue Corse, Agnès FANJAUD pour la ligue Franche Comté, Jean Louis GUILHOUNET pour la ligue Languedoc-Roussillon et Alexandre PY pour la ligue Lorraine. J'espère n'avoir oublié personne parmi ces nouvelles et nouveaux président-e-s. Pour finir, je tenais également, si vous m'y autorisez, à saluer plus particulièrement nos amis des départements d'Outre-Mer qui nous font l'honneur et l'amitié d'être présents à cette assemblée générale et qui sont fidèles malgré les nombreux kilomètres, nous les saluons plus particulièrement.

Je vais maintenant vous présenter le rapport moral de cette assemblée générale.

# **RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**

**Philippe LESCURE**

## **RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**

Mesdames et Messieurs les Président-e-s et les représentant-e-s de Ligues Régionales,

Mesdames et Messieurs les membres du Comité Directeur Fédéral,

Mesdames et Messieurs les Président-e-s des Commissions Nationales,

Mesdames et Messieurs les élu-e-s,

Mesdames et Messieurs, cher-e-s ami-e-s,

Bonjour à toutes et à tous, merci de votre présence, si nombreuse, aux Sables d'Olonne pour cette Assemblée Générale Fédérale où je vous souhaite la bienvenue.

En préambule de ce rapport, je voudrais également adresser mes plus vifs et chaleureux remerciements au Président de la Ligue des Pays de Loire et président du club Les Sables, Luc Bourron, et à son équipe ainsi qu'à Denis Marche, figure local emblématique, et dont vous me permettrez de saluer l'engagement au sein de notre fédération en sa qualité de membre du Comité Directeur et de Commissions Nationales, merci de votre accueil et d'avoir mis le meilleur de vous pour nous recevoir ici dans des conditions optimales.

J'en profite pour saluer l'ensemble des clubs et licenciés de la ligue Pays de Loire et du Comité Départemental de Vendée ainsi que son président Éric Brondy. Je suis heureux donc d'ouvrir cette Assemblée Générale annuelle dans cette ville des Sables d'Olonne riche d'une histoire sportive singulière dans le sport et plus particulièrement dans notre sport. Merci donc aussi à la commune de Talmont Saint Hilaire de nous accueillir.

L'année écoulée fut riche de travail et de réussite et nous pouvons être collectivement fiers de nos résultats. Nous avons eu aussi notre lot de moments tristes et de difficultés.

Je veux avoir une pensée particulière pour celles et ceux qui nous ont quitté en 2014.

Je salue la mémoire du Docteur Philippe Château qui a exercé tant de responsabilités au CONADET puis à la F.F.TRI. et à l'ITU, et notamment les fonctions de médecin fédéral à l'occasion de nos premiers Jeux Olympiques de Sydney.

J'ai également une pensée pour Jeff BIOUS, ancien CTL, ainsi que pour les triathlètes décédés ou accidentés.

Le sport français a été endeuillé ces derniers jours par la disparition de trois champions d'exception Camille Muffat, Florence Arthaud et Alexis Vastine. Je vous demande d'associer cette minute de silence en hommage à la mémoire de celles et ceux disparus récemment. (*1 minute de silence*).

L'histoire de nos vies est ainsi pavée de ces moments difficiles et douloureux qui doivent aussi nous amener à relativiser les autres difficultés de nos existences et de celles que nous pouvons rencontrer dans l'exercice de nos missions ou fonctions.

Je voudrais à présent évoquer, comme je le fais chaque année, quelques moments ou éléments forts de l'année écoulée.

Je commencerais par le 25ème anniversaire de la F.F.TRI. et de l'ITU en Avignon qui restera indéniablement comme un moment privilégié dans la rétrospective fédérale.

Un moment de souvenirs, de commémorations, d'hommages et d'émotions quand Mark ALLEN nous a fait revivre et vibrer en nous racontant ce premier championnat du monde courte distance dans la cité des Papes. Que de chemin parcouru par notre sport en France et dans le monde. Cette rencontre avec nos homologues internationaux a permis de montrer, je le crois, le savoir-faire de la F.F.TRI.. Cela permet toujours de jeter, c'est le cas de le dire, un pont vers l'avenir, tel a été le cas en créant l'Association des Pays Francophones de Triathlon que j'ai l'honneur de présider. Sur le plan international je veux souligner l'importance de la représentation française que ce soit à l'ETU ou à l'ITU où nos représentants élus : Dominique Frizza, Denis JAEGER, Bernard Saint Jean ou encore Jessica Harrison, Philippe Fattori, Cyrille MAZURE et Pascal Godel sont reconnus et effectuent diverses missions.

Sur un autre plan, les organisateurs de Châteauroux, Besançon, et Versailles et Nice en 2015 sauront montrer les qualités et capacités organisationnelles et d'accueil des épreuves françaises au plan international faisant suite à Vierzon et Besançon en 2014. Cela préfigure, j'en formule le vœu, la possibilité de porter une candidature française à une épreuve phare du calendrier international européen ou mondial dans les prochaines années sans parler d'une candidature parisienne aux JO 2024.

Je vais retracer à présent les points forts de cette année et je laisserai aux différents intervenants le soin d'illustrer la richesse et la diversité de nos travaux.

Je commencerai une fois, n'est pas coutume, par le secteur du Haut Niveau pour lequel je souhaite saluer, au-delà des résultats sportifs, l'évolution constante dans la recherche de la plus haute performance pour l'ensemble de nos équipes et de nos athlètes.

La culture de la performance au plus haut niveau international est désormais une réalité pour nos athlètes sur la route des jeux, qu'ils soient olympiques ou paralympiques.

Je citerai les résultats particulièrement significatifs de Vincent LUIS 6ème mondial et 2ème WTS Hambourg, Raphaël MONTROYA et Dorian CONINX respectivement Champion du Monde Junior et U23 à Edmonton, Elise MARC et Stéphane BAHIER médaillés de bronze au Championnat du Monde de Paratriathlon et Lionel HIFFLER, Champion du Monde Paratriathlon PT3.

A moins d'un an et demi des jeux de Rio, l'année 2015 nous permettra de mieux situer encore nos perspectives de médailles qui restent LE grand objectif olympique et paralympique de cette olympiade.

Quand j'évoque des résultats ou des objectifs je regarde immédiatement en parallèle le niveau d'évolution du nombre de nos licenciés et pratiquants. Avec 46 720 licenciés dans 758 clubs, nous avons connu une nouvelle progression de près de 10%. C'est un réel encouragement à poursuivre et amplifier nos actions de développement. L'objectif de ce mandat d'atteindre les 50 000 licenciés sera atteint dès 2015 et nous pouvons aussi passer la barre des 100 000 pratiquants occasionnels.

A cet égard il faut aussi souligner l'importance qu'occupe les 1850 organisateurs de notre fédération et la qualité globale de nos épreuves. Cette densité d'épreuves est une richesse exceptionnelle en termes d'offres de pratiques. A ce titre, les grandes épreuves fédérales sont une remarquable vitrine de la diversité et de la densité de notre offre de pratique et contribuent indéniablement à la promotion de notre sport.

La féminisation de notre fédération poursuit également sa progression et le cap du quart de licenciées féminines n'est qu'une étape dans l'évolution d'une plus grande mixité de nos activités. Les marques de reconnaissance de l'action fédérale en ce domaine témoignent de la qualité des actions menées et des résultats obtenus.

La croissance de notre fédération et notre progression en terme de pratiquants ne pourront être durables qu'en poursuivant la mise en œuvre de notre plan de développement 2012-2017 dans l'ensemble des thématiques prioritaires que sont : le sport santé, les jeunes, le développement durable, la formation notamment.

Aucun secteur ne doit être négligé, seuls les actions doivent être priorisées pour en assurer l'efficience dans un schéma global de développement 2015/2016 qui doit nous permettre de conforter et de finaliser les actions engagées en préparant déjà les grandes orientations de l'horizon 2020.



Nous poursuivrons aussi la modernisation de nos outils informatiques et des procédures en ligne dont il faut saluer la mutation et l'évolution déjà réalisées. Celles-ci, largement appréciées, facilitent les démarches administratives de licenciés, des clubs, des ligues et organisateurs.

Je ne peux clôturer le domaine du développement sans évoquer la poursuite et l'évolution de la mise en œuvre avec nos ligues régionales de l'aide à la professionnalisation des ligues et de l'accord cadre qui en résulte. C'est un axe majeur de la réussite fédérale car les ligues régionales sont au cœur du dispositif pour la mise en œuvre de nos actions et pour l'accompagnement des politiques fédérales vers nos clubs et organisateurs.

A ce titre, je tiens à saluer l'ensemble des acteurs fédéraux : clubs, ligues, comités départementaux, organisateurs, leurs responsables, leurs bénévoles, animateurs et éducateurs, qui permettent cette progression constante de notre fédération depuis plus de dix ans maintenant.

Dernier indice de la santé de la F.F.TRI., la santé financière de notre fédération, on l'oublierait presque, est bonne, grâce à un nouvel exercice excédentaire. Pour la 1ère fois dans la vie fédérale, la barre des 500 000 euros de fonds propres est atteinte. Il convient néanmoins de rester prudent et vigilant dans ce domaine tant les marges de manœuvre restent étroites et les situations prévisionnelles doivent être examinées avec vigilance compte tenu de la conjoncture générale mais aussi en tenant compte des incertitudes liées à la poursuite de notre croissance ou encore de la réussite de nos événements, sans parler des évolutions du dossier de notre siège social.

Autant d'incertitudes qui nous amèneront à encore améliorer nos méthodes de gestion et de prévision.

2014 a été une année importante en terme d'évolution de ce que l'on peut appeler la structure fédérale. Les conclusions d'un audit externe souhaité par la F.F.TRI. ont entraîné la mise en œuvre d'un certain nombre de modifications organisationnelles et de management. Notre fédération est aujourd'hui une véritable entreprise de service, certes associative et nous y tenons fermement, mais elle doit, tout en conservant ses valeurs humaines et relationnelles, être organisée avec le souci permanent de l'efficacité, de la rationalité, de l'organisation optimale au service de tous et notamment de nos licenciés. Un premier bilan de cette réorganisation fonctionnelle sera effectué avant la fin du premier semestre 2015 afin de mesurer les avancées réalisées.

2014 aura été aussi la première année d'existence effective et de lancement de Triathlon Evènements à qui l'actionnaire unique que constitue la F.F.TRI. a confié l'organisation de nos événements notamment les triatlons de Paris, de Nice et la commercialisation de ces événements et du Grand Prix. Cette structuration nouvelle qui a pour objectif de donner à notre fédération un outil adapté à la gestion événementiel sera bien évidemment évalué annuellement afin d'analyser

la pertinence de cette orientation et d'en mesurer l'efficacité dans les domaines de l'organisation, de la gestion, de la fiscalité, des résultats marketing et plus largement pour en mesurer le bien fondé. Le retour en 2015 du triathlon de Paris en version courte distance, la poursuite de l'organisation de la Bike and Run de Paris, la vitesse de croisière atteinte à Nice, les perspectives en terme de partenariat de Triathlon événement doivent nous apporter les premiers résultats en terme de réponse aux objectifs prévus d'optimiser l'organisation et le développement de ces épreuves et de les rendre dans un premier temps à l'équilibre budgétaire.

Cette réorganisation implique la poursuite de l'évolution de notre structure fédérale notamment en termes de communication et de marketing. Je tiens d'ailleurs à souligner le travail réalisé dans ce secteur sensible car naturellement exposé. La communication fédérale est souvent, très souvent, saluée en externe pour l'image novatrice, dynamique, moderne qu'elle véhicule. Que ce soit avec nos clips, nos supports de communication, notre présence sur les réseaux sociaux, nous sommes perçus comme une fédération en pointe en termes de communication et je tenais à le souligner. Pour autant nous devons poursuivre dans cette direction et améliorer encore notamment la communication interne et aussi notre outil internet.

Avant de conclure ce chapitre je tiens à remercier nos partenaires fédéraux, notamment la Fondation ARC, ADIDAS, ISOSTAR, MAVIC, RMC, SPORT+, TRIATHLETE MAGAZINE, SANTE SPORT MAG et me réjouis du retour de GARMIN à l'occasion du triathlon de Paris, et sans oublier le premier d'entre eux, le Ministère des Sports, ainsi que l'Armée de Terre qui accompagne nos athlètes vers leur objectif de performance.

Mesdames Messieurs, cher-e-s ami-e-s,

Vous me permettez de vous remercier très sincèrement et chaleureusement pour la qualité de votre engagement dans vos ligues régionales, comités départementaux, clubs ainsi qu'au sein du Bureau Directeur et du Comité Directeur Fédéral sans oublier nos commissions nationales dont je veux souligner la qualité des travaux et le rôle majeur qu'elles occupent aujourd'hui dans la vie fédérale.

Je tiens aussi à saluer et à remercier l'ensemble des salariés fédéraux et les cadres techniques pour leur action quotidienne. Enfin vous me permettez de mettre de mettre en exergue l'excellence de nos relations avec notre ministère de tutelle et la progression de l'enveloppe budgétaire ministérielle allouée à notre fédération au regard des objectifs que nous avons atteint et souvent dépassé.

Au Ministère des Sports, comme au CNOSF ou auprès des instances internationales nous sommes reconnus et considérés au regard de nos résultats. C'est une véritable fierté et satisfaction

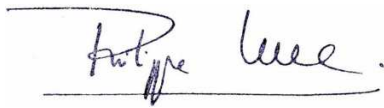
collective que nous devons partagés car elle résulte d'abord de cette implication collective et générale sans laquelle rien ne peut se construire.

En conclusion, je veux vous dire la confiance totale que j'ai dans l'avenir de notre fédération et de notre sport qui a devant lui un avenir radieux dans le concert du sport français et international .

Je sais que chacune et chacun d'entre nous, quel que soit ses fonctions, ses missions, son rôle donnera le meilleur de lui-même au service d'une mission sociale et sportive commune : le développement du triathlon et du sport dans notre société.

C'est un challenge qui demeure exaltant !

Je vous remercie de votre attention et de votre soutien.

A handwritten signature in black ink, reading "Philippe Lescure". The signature is written in a cursive style with a horizontal line underneath.

**Philippe LESCURE.**

Pas de questions

Pas d'abstention et pas de pas de contre.

Le rapport moral du Président est accepté à l'unanimité.

# RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

## **Patrick SOIN**

La Fédération Internationale de Triathlon et la Fédération Française de Triathlon ont fêté au mois de décembre dernier, leurs vingt cinquième anniversaires, et cela a été l'occasion de mesurer le chemin parcouru depuis. Après des débuts balbutiants, puis la reconnaissance olympique dès 2000, notre sport connaît depuis maintenant plus de dix ans, et notamment en France, une croissance remarquable.

Et si on mesure cela en termes de taux de pénétration avec l'examen des statistiques de la saison écoulée, nous pouvons mesurer, une fois encore, des évolutions significatives.

La saison 2014 aura ainsi confirmé une fois encore, la progression de nos disciplines et notamment du nombre de nos licenciés. Nos effectifs ont augmentés de 9%. Nous avons ainsi atteint les 46700 licenciés à fin octobre.

Nous comptons 758 clubs affiliés à fin octobre.

Mais si nous souhaitons que cela se poursuive dans les meilleures conditions, il est nécessaire d'encourager encore la création de nouveaux clubs ou lieux de pratiques.

La moyenne nationale est maintenant de soixante licenciés par club.

Les jeunes, population sur laquelle nous misons beaucoup d'espoirs pour le développement des effectifs de la fédération sont toujours plus nombreux à pratiquer les disciplines enchainées.

L'aboutissement du dossier EFT, dont la mallette vous a été présentée officiellement lors de la dernière AGF contribue depuis, par la mise à disposition aux clubs de cet outil pédagogique, à amplifier encore l'attraction pour les jeunes de nos clubs et permet d'appréhender et d'accompagner au mieux la population de ces catégories d'âges.

Les féminines sont également de plus en plus nombreuses, comme l'année précédente, et de façon plus sensible encore, elles ont progressé plus fortement en pourcentage, que les hommes : 15/7

Le plan de féminisation lancé au cours de la saison précédente, a très certainement contribué à cette forte augmentation et diffusé plus largement depuis. Il encourage encore les féminines à venir pratiquer nos disciplines mais aussi à prendre une place plus importante par leurs engagements et implications dans les activités de notre Fédération.

D'autre part, un label triathlon féminin est également proposé aux organisateurs qui souhaitent entrer dans cette démarche.

Avec de telles initiatives, il n'est pas étonnant que lors des vingt-quatre heures du sport féminin, que notre fédération y soit une nouvelle fois distinguée par la remise d'un trophée FEMIX.

L'opération rentrez triathlon avec le pass-club, dispositif récent qui permet de venir s'essayer à nos disciplines dans une structure d'accueil a aussi permis, de nouvelles prises de licences.

L'ensemble de ces dispositifs permettent de capter de nouveaux pratiquants, de nouveaux licenciés.

En matière d'adhésions, les licences individuelles ne représentent qu'un faible pourcentage, il convenait de s'interroger sur leur pertinence ou tout du moins de leur positionnement en matière de coûts. Ainsi, une évolution tarifaire va être proposée aujourd'hui.

Mais la pratique en clubs, n'est pas la seule voie de développement pour nos disciplines.

L'ouverture de l'ensemble des épreuves aux non licenciés, il y a quelques années a permis d'accélérer son développement. Le nombre de Pass-compétition ou loisir distribué a fortement progressé traduisant l'intérêt des disciplines enchainées pour les non licenciés.

Si les licenciés sont toujours de plus en plus nombreux dans nos clubs, il en est de même pour les participants non licenciés sur nos épreuves, démontrant l'intérêt croissant pour nos disciplines enchainées. Nous avons ainsi délivré près de 70 000 Pass-compétition sur la saison.

Le nombre d'épreuves continue également de progresser et l'offre correspond à tous les niveaux de pratique.

Les objectifs de 50 000 licenciés et 10 000 pratiquants, pourtant ambitieux, seront sans aucun doute atteints avant 2016.

Le recours à des salariés devient nécessaire, face à l'afflux d'adhérents dans les clubs en mesure de les accueillir. Ainsi, des dispositifs tels que, les emplois d'avenir peuvent certainement apporter la solution du financement dans un premier temps. Mais il faut également étudier toutes les possibilités pour permettre à nos clubs de se structurer.

Et l'encadrement repose encore beaucoup sur l'implication de bénévoles, ainsi, il nous faudra savoir accompagner les clubs dans la professionnalisation et la structuration. Il est essentiel de former un grand nombre de personnes tant bénévoles que salariés.

La fédération continue également d'accompagner ses ligues dans leur structuration. Ainsi, le dispositif d'aide à la professionnalisation a permis d'augmenter le nombre de salariés dans les ligues et de pérenniser des emplois.

Les derniers échanges lors du séminaire des président-e-s de ligues ont permis d'identifier les besoins et les conditions favorables à la création d'emplois dans les territoires.

L'évolution du dispositif vers l'accord cadre permet de renforcer encore les liens entre la fédération et ses ligues.

La professionnalisation des CTL est indispensable pour assurer la continuité dans les ligues.

Nous avons nommé ces dernières années, des référents dans les domaines du développement durable, des féminines, du paratriathlon, de la communication. C'est là, aussi un mode de fonctionnement qui favorise les échanges et la construction sur des dispositifs partagés.

Dans le cadre de notre plan de développement pour l'olympiade, fil conducteur des actions programmées dans les différents domaines d'activités, des actions importantes ont encore été menées en 2014.

La fédération continue de grandir à un rythme soutenu et l'ensemble des secteurs connaissent un fort développement de leur activité.

Les effectifs de l'entreprise fédérale sont maintenant de vingt salariés, auxquels sont associés vingt conseillers techniques nationaux.

Il était important de faire évoluer le fonctionnement de l'entreprise fédérale pour qu'il corresponde au développement important de notre fédération et aux nouveaux enjeux.

Ainsi, nous avons choisi de nous faire accompagner et avons fait réaliser un audit.

A la suite de cet audit, et dans le cadre des préconisations, nous avons mis en place un nouvel organigramme, en nous appuyant sur les ressources internes, et en recrutant une Responsable RH et Emploi.

Des changements sont en cours dans nos modes de fonctionnement, de management, de procédures et souhaitons entrer dans une véritable démarche de progrès.

La politique RH s'inscrit dans la continuité des actions déjà développées et une partie des préconisations de l'audit.

Une volonté d'étoffer, structurer la fonction RH.

La période de transition doit permettre :

- L'amélioration du climat social,
- La gestion construite des emplois et le développement des compétences,
- L'optimisation des performances RH et organisationnelles,

Afin de permettre une gestion des emplois et des compétences optimales, il serait important qu'à chaque nouveau projet ou proposition impliquant la mobilisation de ressources humaines que cette thématique soit systématiquement abordée et questionnée en amont.

Pour être efficace le fonctionnement fédéral devra s'appuyer sur un cadre organisationnel.

Ce cadre, défini par des procédures, nécessitera d'être connu et respecté afin de faciliter le travail de tous.

Bien évidemment, il nous faut accompagner au mieux le changement, certains salariés ou élus pouvant avoir quelques inquiétudes ou rencontrer quelques difficultés.

La participation et l'engagement des élus restent essentiels.

L'ensemble de ces actions seront à installer dans la durée.

Enfin le but sera bien de renforcer un véritable binôme élu/salarié et conserver « l'esprit associatif » du « travailler ensemble » dans un cadre convivial.

Le déménagement de notre siège fédéral dans les nouveaux locaux acquis, il y a un peu plus de deux ans, aurait dû permettre ce cadre plus convivial de travail, mais nous sommes toujours en procédure devant les tribunaux, pour tenter de récupérer l'usage de ces locaux. Il devient urgent de trouver une solution.

Nous vous proposerons donc tout à l'heure de valider la possibilité de vendre ce bâtiment, ainsi que l'actuel siège fédéral afin d'acquérir de nouveau locaux.

Mais cela ne nous empêche pas d'avancer.

Dans le cadre de son plan de développement, notre fédération, souhaite maintenant pour 2015, mettre en œuvre un plan bien-être loisir santé pour lequel, nous nous engagerons.

Nos disciplines peuvent tout à fait correspondre et répondre à des objectifs de santé publique. Certaines fédérations s'y sont déjà engagées. Il est temps pour nous de proposer des actions, des dispositifs adaptés, dans ce sens.

Si notre sport véhicule une belle image, en matière de respect, de mixité, de comportement, il nous faut toutefois être attentifs tous ensemble à certains soubresauts qui peuvent parfois animer la vie associative (à certaines polémiques qui peuvent naître rapidement), souvent d'ailleurs par méconnaissance des modes de fonctionnement ou manque d'informations.

Il nous faudra également être particulièrement attentif aux aspects budgétaires. En effet, dans cette période de crise, la baisse des subventions semble se confirmer, même si notre fédération dynamique, porteuse de projets devrait continuer à être plutôt bien accompagnée.

En matière budgétaire, l'année écoulée nous aura conduits une nouvelle fois à un résultat positif, mais la marge de manœuvre est limitée.

Si le résultat est positif cela est surtout dû à notre croissance qui nous apporte des produits en augmentation en matière d'adhésion et affiliations.

L'exercice en cours, est lui de quatorze mois, cela sera d'autant plus délicat.

Nous souhaitons conserver une augmentation modérée de la licence, il est donc nécessaire d'accentuer la démarche de recherche de partenaires financiers. Cela reste, est un des challenges des prochaines années.

C'est une des raisons pour laquelle nous avons créé la société commerciale TEVE, il y a un peu plus d'un an. Elle a maintenant trouvé son positionnement dans le paysage fédéral.

Certains salariés sont dorénavant partiellement mis à disposition sur TEVE, au regard du temps de travail passé sur des actions de communication/marketing, ou du secteur événementiel.

Des recrutements sont également en cours.

Ces nouvelles répartitions de nos activités donneront là encore plus de sens, de cohérence, et nous l'espérons, des résultats.

Après le lancement du logiciel espace tri 2.0, pour la prise de licence, en septembre 2013,

L'année 2014 aura été celle d'autres évolutions dans son nouveau système d'informations.

Dans ce domaine aussi, l'accompagnement des utilisateurs, la prise en compte des besoins seront des éléments importants pour réussir la version suivante de cet outil fédéral.

L'ouverture récente de l'application, inscription aux épreuves est une étape importante dans ce domaine d'activité.

Nous avons initié une réflexion sur notre gouvernance avec, en matière de fonctionnement, là aussi la volonté d'être plus efficace.

Ainsi des échanges constructifs ont eu lieu dans le groupe de travail, au sein du Bureau Directeur et lors du Séminaire des Président-e-s de Ligues Régionales.

Nous poursuivons la réflexion durant l'année avec pour objectif, de formuler des propositions d'évolutions pour la prochaine Assemblée Générale.

Un nouvel élément, et non des moindres à prendre en compte dans ce domaine, est la réforme territoriale engagée. Nous allons là aussi, engager la réflexion et trouver ensemble, le bon calendrier de mise en œuvre.

Le projet Fédéral pour l'olympiade, est devenu le plan de développement fédéral diffusé dernièrement en version dématérialisée.

Il est important qu'il soit partagé par tous, élus et salariés, puis que nous en assurions la meilleure communication possible.

Nous allons procéder tout à l'heure, à l'élection d'un nouveau membre du Comité Directeur Fédéral. Il faut se réjouir du nombre de candidat-e-s à ce poste vacant. Tous-te-s, avec leur parcours et leurs motivations différentes qui souhaitent à leur tour, s'engager au sein de l'instance politique, pour contribuer au développement de notre Fédération.

Les Vices-présidents, le Directeur Technique National vont maintenant se succéder à la tribune et vont retracer l'activité et les résultats de la saison écoulée.

Je remercie toutes celles et ceux qui permettent à notre fédération d'avancer.

J'y associe les Présidents de clubs et Organismes, leurs équipes qui contribuent tous au développement de notre sport.

Je remercie tous ceux que nous solliciterons et qui souvent déjà bien impliqués dans la vie de leur ligue ou leur club, viendront participer au projet fédéral et au développement du triathlon et des disciplines enchaînées.

Pas de questions

Pas d'abstention et pas de contre.

Le rapport moral du Secrétaire Général est accepté.

# RAPPORT DU VICE-PRESIDENT EN CHARGE DE LA COMMUNICATION ET DU MARKETING

## Franck GASQUET

Bonjours à vous tous,

Le Président dans son programme a annoncé les objectifs du mandat. Ils sont affichés sur cette diapositive. Logiquement, on est sur la bonne voie pour les atteindre à condition de ne pas tomber dans la léthargie. Concernant le secteur Communication / Marketing cette année fut très particulière car TEVE a vu le jour. Ce qui a coupé le secteur en deux, comme celui de l'organisation des évènements.





Entrons dans le détail.

**INTRODUCTION**  
**LES OBJECTIFS 2016**



- **50.000 Licencié(e)s**
- **100.000 Praticant(e)s**
- **800 Clubs**
- **Des médailles aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Rio**
- **6.000.000 € de budget annuel**

**... le tout malgré LA crise**

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

L'organisation administrative du secteur n'a enregistré aucune évolution quantitative. Mais d'une part les employés du secteur ont été fragmentés entre TEVE et le secteur institutionnel fédéral et d'autre part TEVE a employé une commerciale qui d'un commun accord est partie le 31 décembre 2014. Grâce à Jacky BAUDRAND nous allons la remplacer en avril 2015.

Cette phrase que je viens de prononcer met en exergue toute la difficulté de la création de TEVE car avec la Direction des Grandes Epreuves, nous sommes les seuls secteurs à être différenciés de cette manière. La construction du budget prévisionnel 2015 a été compliquée du fait de cette duplication.

Même si cela n'est pas parfait, l'organisation entre TEVE et le secteur institutionnel va se maximaliser avant la fin du mandat. Chacun y trouvera sa place et je fais parfaitement confiance au Président de TEVE pour cela.

# Organisation du Secteur Communication / Marketing

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

La Commission Nationale de la Communication et du Marketing après avoir dit aux différentes Commissions fédérales d'inclure le Budget Communication dans leur prévisionnel, souhaite qu'elles priorisent leurs actions afin de mieux organiser le travail du secteur fédéral. Notre attaché de communication centralisera, harmonisera et répondra à toutes vos questions.

## ORGANISATION DU SECTEUR LES SECTEURS COM & MARKETING

### Secteur Administratif

- Aucun changement dans le secteur communication / marketing fédéral.
- Toujours 3 emplois plein temps.

MAIS

- Avec la création de TEVE la répartition est de 1,3 poste pour TEVE et 1,7 poste pour le secteur institutionnel.
- Avec la renaissance du Triathlon de Paris, cela va se modifier en 2015.

MAIS

- Dans TEVE une commerciale a été salariée à temps plein.
- Elle a quitté son poste le 31 décembre 2014. TEVE la remplacera à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

## ORGANISATION DU SECTEUR LES SECTEURS COM & MARKETING



### Commission Nationale Communication Marketing

- Réflexion et construction budgétaire des projets du mandat.
  - La création de TEVE fait que la construction du Budget Prévisionnel 2015 a différencié la communication / marketing des aspects fédéraux et de la société.
  - Cela s'est révélé très compliqué à faire.

### Réflexion sur les projets des Commissions Nationales

- Sa Présidente souhaite que toutes les commissions « priorisent » les projets entre juin et octobre 2015, avant de bâtir le Budget Prévisionnel 2016, afin d'organiser la répartition du travail des employés du secteur.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Le 2<sup>ème</sup> colloque de la communication et du marketing s'est déroulé à Paris les 30 et 31 janvier 2015.

8 Ligues étaient présentes mais les plus grosses n'y étaient pas en raison de l'organisation de leur assemblée générale. En 2016, nous l'avancerons en début d'année dans l'espoir qu'elles viendront.

## ORGANISATION DU SECTEUR LES SECTEURS COM & MARKETING



### Colloque de la Communication et du Marketing

- Le 2<sup>ème</sup> a eu lieu les 30 et 31 janvier 2015 à Paris.
- 8 Ligues Régionales étaient représentées.
- Les plus grosses Ligue Régionale (sauf Ile de France) n'étaient pas représentées en raison de la présence des AG de Ligue, raison pour laquelle ce colloque sera déplacé début janvier 2016.
- 2 points ont été abordés :
  - Une formation à l'élaboration d'une newsletter régionale a été effectuée. 4 Ligues qui n'en avaient pas vont en faire une (Bretagne, Poitou-Charentes, Lorraine, Languedoc-Roussillon).
  - Présentation des outils de relation presse.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Vous voyez les sujets abordés sur la diapositive, derrière. Son but est d'harmoniser et de coordonner les communications et le marketing des différentes instances fédérales.

# Budget du Secteur Communication / Marketing

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

## BUDGET

La création de TEVE a compliqué l'exposition des comptes car la société a inclus dans ses comptes de résultats toutes les parties :

- Recettes nouvelles ... mais pas les anciens contrats.
- Dépenses sur les événements organisés par la F.F.TRI. et la production télévisée ... hors la Web série et certaines parties de la relation presse n'en font pas partie.

Nous mettrons une, voire deux années, à présenter des comptes de résultats différenciant totalement la partie institutionnelle de la F.F.TRI. et TEVE.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Deux mots sur le Budget. TEVE a été créé courant 2014. Cela a compliqué l'exposition des comptes. Une réunion a eu lieu le 26 février 2015 différenciant les actions de TEVE (l'évènementiel) et la communication/marketing institutionnelle de la F.F.TRI.. Il se trouve que les anciennes recettes restent dans la partie institutionnelle mais pas les nouvelles et que pour les dépenses elles ont été coupées entre TEVE et la F.F.TRI.. Nous mettrons une, voire deux années, à présenter des comptes de résultats différenciant totalement la partie institutionnelle de la F.F.TRI. et TEVE.

## BUDGET RECETTES - DEPENSES



- **Recettes (en cash)**

Au total **151.667 €** (Adidas, Isostar et ARC) ... mais il existe des parties de produits en nature qui ne sont pas dans ce total.

- **Dépenses (pour la partie institutionnelle de la F.F.TI.) :**

Au total **196.992 €** pour un Budget Prévisionnel de 194.500 €. Soit un dépassement de 2.492 €.

Envie de différence ? **Vibrez Triathlon !**

Du coup, sur le plan des recettes de la F.F.TRI., je ne vous ai mis que les cumuls de nos 3 partenaires Adidas, Isostar et l'ARC, soit 151.667 €.

Les dépenses atteignent 196.992 € pour un budget prévisionnel de 194.500 € soit un dépassement de 2.492 €.

## BUDGET EXTERNALISATION COMMERCIALE



### Extension de la Recherche

- Grâce aux événements TEVE (Triathlon de Paris, Paris Bike & Run, ...)

### Création d'un accord avec Sportsourcing et Sportfive

- Ce qui a permis de rencontrer :
  - Sport 2 000
  - Run2Meet
  - Allrun
  - Compex
  - Polar
  - Bolloré (Autolib')

Envie de différence ? **Vibrez Triathlon !**

TEVE a signé un partenariat d'externalisation commerciale avec deux entreprises (Sportsourcing et Sportfive) qui nous permet de contacter de futurs partenaires grâce aux évènementiels que nous allons organiser en 2015.



## Communication Saison 2014

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Le secteur Communication :

### COMMUNICATION MEDIA PRESSE SPECIALISEE



## TRIATHLETE

magazine

### Contrat d'associés (à hauteur de 10%)

- Triathlète s'est installé au siège le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

### Envoi de tous les numéros aux licenciés en 2015

- C'est le choix de Triathlète.
- Celui de janvier était en papier à cause du calendrier des épreuves, les autres seront envoyés en numériques.

### Réunions fixes avec Triathlète

- Tous les trimestres.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Dans le cadre de la communication média « presse spécialisée », notre entrée, gratuite, dans le capital de la société de *Triathlète Magazine* à hauteur de 10% a été signée. *Triathlète Magazine* s'est installé en juillet 2014 au siège. Le magazine a décidé d'envoyer en 2015, les 12 numéros de l'année à tous les licenciés. Le premier en version papier à cause du calendrier des courses et les 11 autres en version numérique.

En janvier 2015, nous avons eu une réunion qui a fixé les termes d'un dialogue régulier pour les optimisations du magazine et de la communication fédérale. Ces réunions auront lieu tous les trimestres.



**COMMUNICATION MÉDIA**  
**MÉDIA AUDIOVISUEL**

**Création d'une WEB Série**

- La 1<sup>ère</sup> a été diffusée le 9 février 2015.
- Plusieurs épisodes ont été diffusés par Dailymotion et Youtube.
- Les résultats sont très bons.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Nous avons tourné dans le « secret » une Web Série pour tenter de stimuler la pratique du triathlon. José MARTINEZ est apparu pour la première fois sur Dailymotion et sur Youtube le 9 février 2015. S'en ai suivi plusieurs épisodes. Les résultats sont nettement bons.

## COMMUNICATION MÉDIA RELATION PRESSE



### Contrat de prestation

- Contrat renouvelé jusqu'au 31 décembre 2016.

### Les Résultats *(à disposition sur demande)*

- + 31,8% de retombées par rapport à 2013.
- Belle progression des retombées presse écrite et WEB...
- ... mais difficultés sur la presse audiovisuelle (TV / radio).

### Refonte graphique du Dossier de Presse de la F.F.TRI.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Renouvellement de notre contrat de « relation presse » avec *Blanco Negro* jusqu'au 31 décembre 2016. Le bilan de fin d'année (à disposition sur demande) mentionne une augmentation des retombées plus importante qu'en 2010 qui était situé deux ans après les Jeux Olympique. Si les retombées de presse et du Web, marque cette progression, nous avons beaucoup moins d'article dans l'audiovisuel et la radio. En 2015 nous en aurons davantage car le triathlon de Paris aura lieu le 5 juillet 2015.

Nous avons également effectué une refonte graphique du dossier de presse de la F.F.TRI. qui sera actualisé en 2015.



## COMMUNICATION MÉDIA RELATION PRESSE



« Le triathlon est un sport « santé, nature, aventure. »

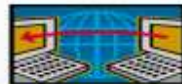
### Contrat de partenariat

- Contrat renouvelé jusqu'au 31 décembre 2015.
- Contrat renouvelé dans les mêmes conditions.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Toujours dans les « relations presse » nous avons poursuivi notre partenariat avec « Santé Sport Mag » en 2014 avec un hors série et 7 rédactionnels. Il s'agit d'un partenariat clé pour asseoir et légitimer le triathlon comme sport-santé. Pour le hors série, le Président y dispose d'un édito et la Commission Nationale Médicale y a rédigé certains articles. Reconduction à l'identique en 2015.

## COMMUNICATION MÉDIA INTERNET



### Site Institutionnel - [www.fftri.com](http://www.fftri.com)

- Quantitatif :
  - En moyenne 55.000 visites / mois (avec des pics à 70.000).
- Qualitatif :
  - Mise en place de semaines spéciales : Outremer, Développement Durable, Ecole Française de Triathlon, GEF, Emploi, Paratriathlon, Triathlon Féminin, Equipe de France, Grand Prix.
  - Accès permanent au flux d'information Twitter F.F.TRI.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Sur le plan « Internet », la partie institutionnelle de notre fédération gère un seul site Internet. Les trois autres, ceux de Nice et Paris puis la e-boutique sont gérés par TEVE.

Le site [www.fftri.com](http://www.fftri.com) : est plus complet et plus dynamique que le précédent qui souffre d'une stagnation de son contenu. On dénombre 55.000 visiteurs / mois ce qui est stable par rapport à ces dernières années. Des mises à jour sont faites régulièrement et neuf semaines spéciales ont été réalisées. Mais, il n'en demeure pas moins que certaines pages du site sont identiques à celles de sa création. Il nous faut rénover ces pages.

**COMMUNICATION MÉDIA**  
**INTERNET**



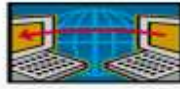
**Site Institutionnel - [www.fftri.com](http://www.fftri.com) - Réseaux Sociaux**

- Importante augmentation des fans et followers :
  - Facebook F.F.TRI. : 7014 fans  
(soit **+90,2%** en 1 an)
  - Facebook Equipe de France : 3290 fans  
(soit **+50,2%** en 1 an)
  - Twitter F.F.TRI. : 4299 followers  
(soit **+85,2%** en 1 an)
- Succès des « Suivis live » des Grand Prix et WTS.

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*

Le site est identifié sur les réseaux sociaux « Facebook » et « Twitter » avec des chiffres de visibilité en forte augmentation. Vous les trouverez dans la diapositive derrière moi.

## COMMUNICATION MÉDIA NEWSLETTERS



### Newsletter fédérale

- **Clubs** : 2.380 (contre 1.908 en 2013) avec 35% d'ouverture.
- **Licenciés** : 62.313 (contre 41.656 en 2013) avec 31% d'ouverture.
- « **Hors Série 2014** » :
  - Opération « Rentrez Triathlon ».
  - Partenariat Fondation ARC.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Concernant les newsletters, peu de changement en termes d'envoi aux dirigeants fédéraux le 12 et à l'ensemble des licenciés, le 25 de chaque mois.

L'envoi aux dirigeants des instances étrangères a été suspendu mais sera relancé en 2015. Deux Hors Séries ont été réalisés, une pour l'opération « Rentrez Triathlon » et une pour le partenariat avec la Fondation ARC.

## COMMUNICATION MÉDIA OPÉRATIONS PROMOTIONNELLES



### Opération de Relation Presse à l'INSEP le 21 mai 2014

« Quand l'Équipe de France initie les journalistes au Triathlon ! »

- Objectifs :
  - Faire découvrir la discipline aux journalistes.
  - Présenter la saison internationale 2014.
  - Créer du lien avec les athlètes
- 20 Journalistes présents.



Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Pour terminer citons l'opération promotionnelle organisée cette année à l'INSEP le 21 mai 2014.

Passons maintenant à la communication hors média.



**COMMUNICATION HORS-MÉDIA**  
**COMMUNICATION DE PROXIMITÉ**

*Public ciblé triathlon*

**Déplacements en 2014**

- Grand Prix.
- Championnat de France Distance L.
- Les Championnats de France Jeune de Triathlon et de Duathlon.
- Coupe de France des Clubs.
- Coupe d'Europe Jeune de Vierzon.
- Paris Bike & Run.

**Support de Promotion**

- A Nice promotion de la boutique du Triathlète.

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*

Initié en 2010, la communication de proximité est maintenant actée par l'ensemble des acteurs fédéraux. Elle était présente sur les 5 étapes du Grand Prix F.F.TRI., sur le Championnat de France distance L, sur les Championnats de France Jeune de Triathlon et de Duathlon, sur une Coupe d'Europe Jeune à Vierzon, sur la Coupe de France des clubs et sur le Paris Bike & Run.

Le stand fédéral a servi de succès, à certaines opérations de communication spécifiques comme la promotion de la Boutique Triathlète lors du Triathlon de Nice Côte d'Azur. Je tiens à remercier Patrick LORIGNY pour son investissement et son travail au sein de ce secteur.

## COMMUNICATION HORS-MÉDIA COMMUNICATION DE PROXIMITÉ



*Public non ciblé triathlon*

### Déplacements en 2014 pour promouvoir la F.F.TRI.

- So Mad.
- La corrida de Noël.
- Le Semi Marathon de Nice.

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*

Sur les événements ciblés « Grand Public » nous étions sur le village du Semi-Marathon de Nice qui nous a permis de promouvoir le Triathlon de Nice Côte d'Azur, mais aussi à la So Mad et à la Corrida de Noël. Il n'y a pas de bonne communication sans outils.

Le calendrier est d'apparence identique.

En 2014, grâce à l'espace Tri 2.0, la méthodologie de récolte des données informatiques a posé moins de problème pour les Ligues Régionales. Dans son contenu, nous avons quasiment le même volume de manifestations.

## COMMUNICATION HORS-MÉDIA OUTILS DE COMMUNICATION



*Institutionnels*

### Calendrier 2015 - Carte de Vœux

*Identité Visuelle*

**Flyers promotionnels et affiches sont réalisés dans la nouvelle charte graphique.**



*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*

La carte de vœux est exclusivement électronique et pour la première fois déclinée pour les Ligues Régionales.

Il y a eu une première vague d'envoi dans les outils de communication orientés vers le grand public. Il y en aura une seconde en 2015.

**COMMUNICATION HORS-MÉDIA**  
**OUTILS DE COMMUNICATION**



*Plan de Développement Fédéral*

**Grâce à Stéphane ZIMMER ce plan est disponible en numérique.**

*Travail avec les Commissions Nationales*

<b>CN Féminine</b>	<b>DGE</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• « Rejoins la Tribu Triathlon ».</li><li>• Trophée FEMIX ...</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Déplacement sur le Gd Prix.</li><li>• Déplacement Chpt Distance L ...</li></ul>
<b>CN Jeune</b>	<b>CN Médicale</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Ecole Française de Triathlon.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rédaction Santé-Sport-Mag.</li></ul>

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*

Grâce à Stéphane ZIMMER, le plan de développement fédéral est disponible en numérique sur demande.

Le secteur Communication/Marketing a travaillé avec les différentes Commissions Nationales à des projets qu'elle souhaitait mettre en avant. Vous en avez la liste sur la diapositive derrière moi.

## COMMUNICATION MÉDIA OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES



*25 ans de l'ITU*

- En Avignon et en Décembre.

*Promotion du film « De toutes nos forces »*

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*

Deux mots sur les opérations exceptionnelles de l'année. Le Bureau Directeur s'est déplacé en Avignon pour fêter les 25 ans de l'ITU et nous avons participé aux avant-premières du film de Nils Tavernier « De toutes nos forces ».



## Marketing Saison 2014

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*

Passons maintenant au Marketing.

## MARKETING FÉDÉRAL PARTENARIATS PRIVÉS 2013

Partenaire Majeur :

Partenaires Officiels :    
 40 K€ de cash      30 K€ de cash  
 110 K€ de produits      80 K€ de produits

Fournisseurs Officiels :   
 48 K€ de produits

Partenaires Médias :     
 20 K€ de Valorisation Média      100 K€ de Valorisation Média      75 K€ de Valorisation Média

  
 FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**  
**2013**  
 Cash : 70 K€  
 Produits : 208 K€  
 Média : 195 K€

**TRIATHLETE**  
 Contrat de SAS

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

## MARKETING FÉDÉRAL PARTENARIATS PRIVÉS 2014

Partenaire Majeur :

Partenaires Officiels :     
 40 K€ de cash      35 K€ de cash      70 K€ de cash  
 110 K€ de produits      80 K€ de produits

Fournisseurs Officiels :   
 22 K€ de produits

Partenaires Médias :     
 20 K€ de Valorisation Média      100 K€ de Valorisation Média      87 K€ de Valorisation Média

  
 FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**  
**2014**  
 Cash : 145 K€  
 Produits : 182 K€  
 Média : 207 K€

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Cela sera bref. Je ne vous présenterai que les produits 2013 et 2014 où vous remarquerez l'arrivée de la Fondation ARC à hauteur de 70.000 € qui est un partenaire, d'une part satisfait de notre collaboration, d'autre part qui n'interdit aucun autre sponsor et enfin qui nous donne une ligne et une forme d'aura.

Pour conclure, la Communication et le Marketing de la saison 2014 se trouve complexifié par la création de TEVE. Vous savez parfaitement qu'une communication se construit essentiellement sur des évènements.



La réalisation d'un triathlon à Paris en 2015, la poursuite du triathlon de Nice Côte d'Azur, du Bike & Run de Paris et les projets de développement du Grand Prix de Triathlon, via *Triathlon Evénements*, constituent des opportunités.

Je tiens à remercier tous les intervenants Communication / Marketing de la fédération, employés ou élus, qui contribuent par leurs idées, leurs travaux et leur disponibilité à donner une image positive du triathlon dans notre pays.

Merci de votre écoute.

Pas de questions

Pas d'abstention et pas de contre :

Le rapport du Vice-Président en Charge de la Communication et du Marketing est accepté.

## **RAPPORT DU VICE-PRESIDENT EN CHARGE DE LA VIE SPORTIVE NATIONALE**

**Pascal SAGARY**

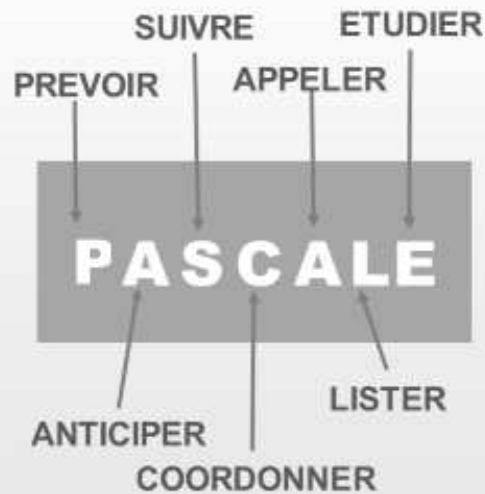




Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

2011



**CEDRIC**

&

**PASCALE**

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



Envie de différence ? Vibrez Triathlon !





Commission Nationale d'Arbitrage

## L'ARBITRAGE SUR LE TERRITOIRE



EFFECTIFS ARBITRES 2014					
NIVEAU	MASCULINS	FEMININS	-23 ans M.	-23 ans. F.	TOTAL
<b>REGIONAL</b> (Arbitre Assesseur)	486	190	31	16	<b>723</b>
<b>INTERREGIONAL</b> (Arbitre Principal)	146	42	6	4	<b>198</b>
<b>NATIONAL</b>	14	3	0	2	<b>19</b>
<b>INTERNATIONAL</b> (Technical Official)	4	1	0	0	<b>5</b>
TOTAL	<b>650</b>	<b>236</b>	<b>37</b>	<b>22</b>	<b>945</b>

31%

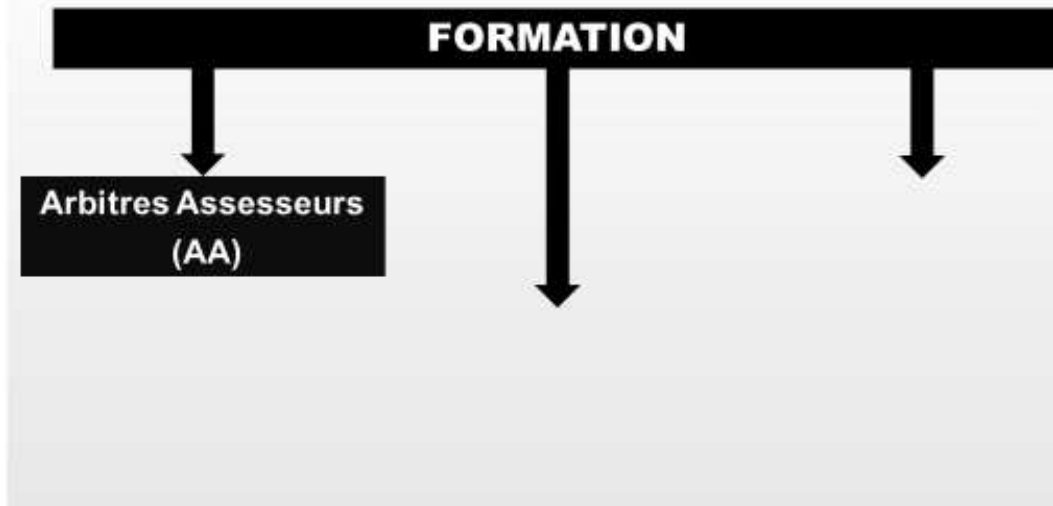
25%

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



Commission Nationale d'Arbitrage

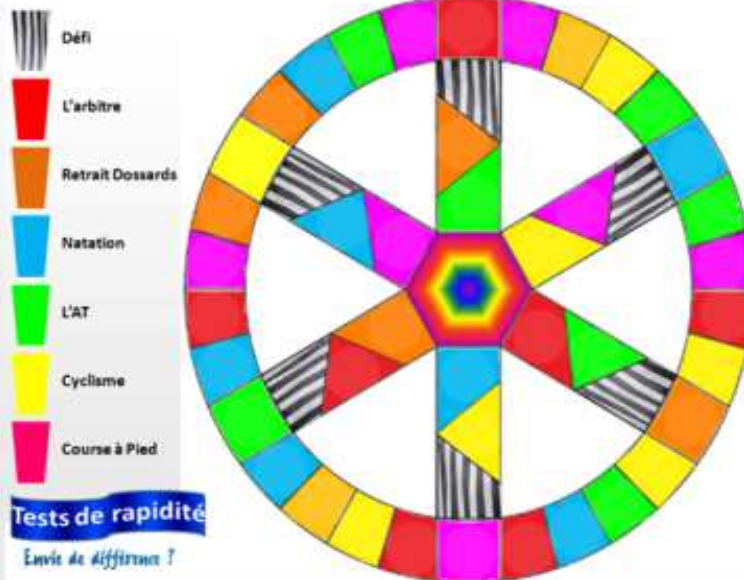
## FORMATION



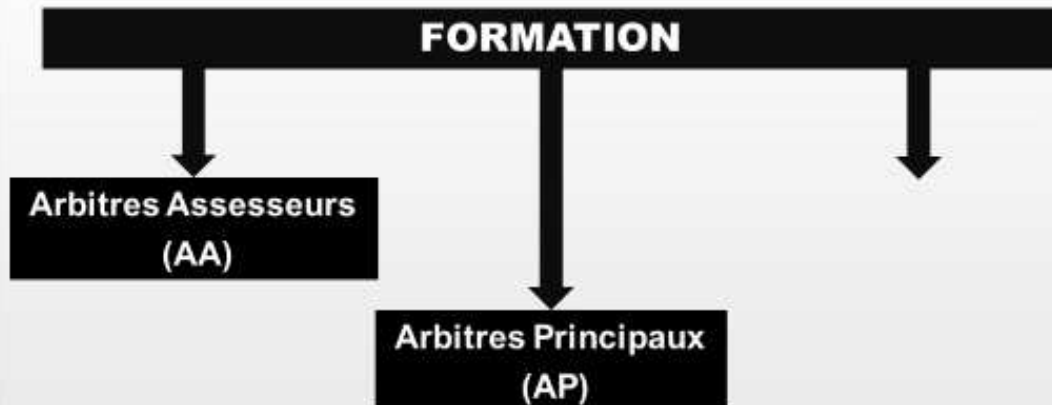
Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



## Commission Nationale d'Arbitrage **LE TRIVIAL DU TRIATHLON**



## Commission Nationale d'Arbitrage **FORMATION**

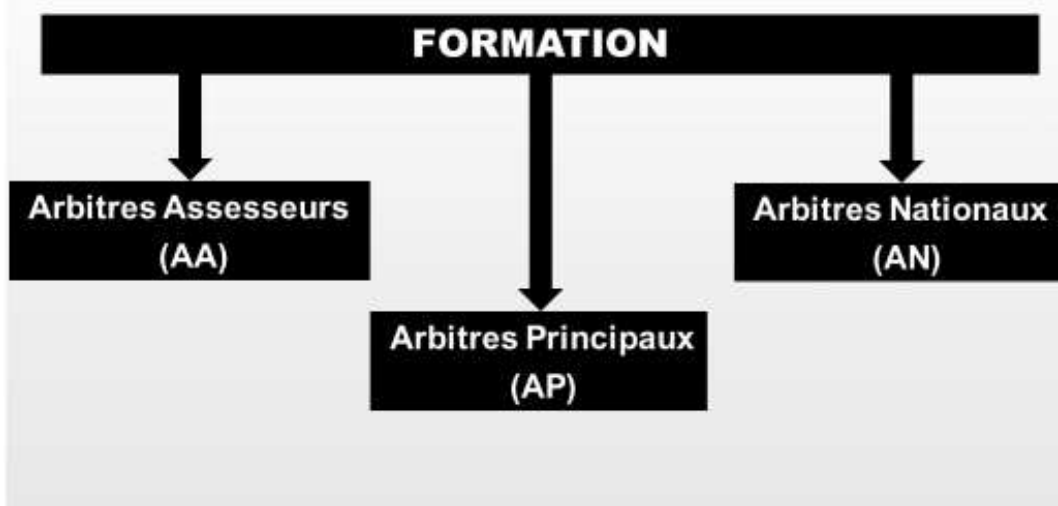


Envie de différence ? **Vibrez Triathlon !**



Commission Nationale d'Arbitrage

## FORMATION



Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



Commission Nationale d'Arbitrage

## L'ARBITRAGE NATIONAL



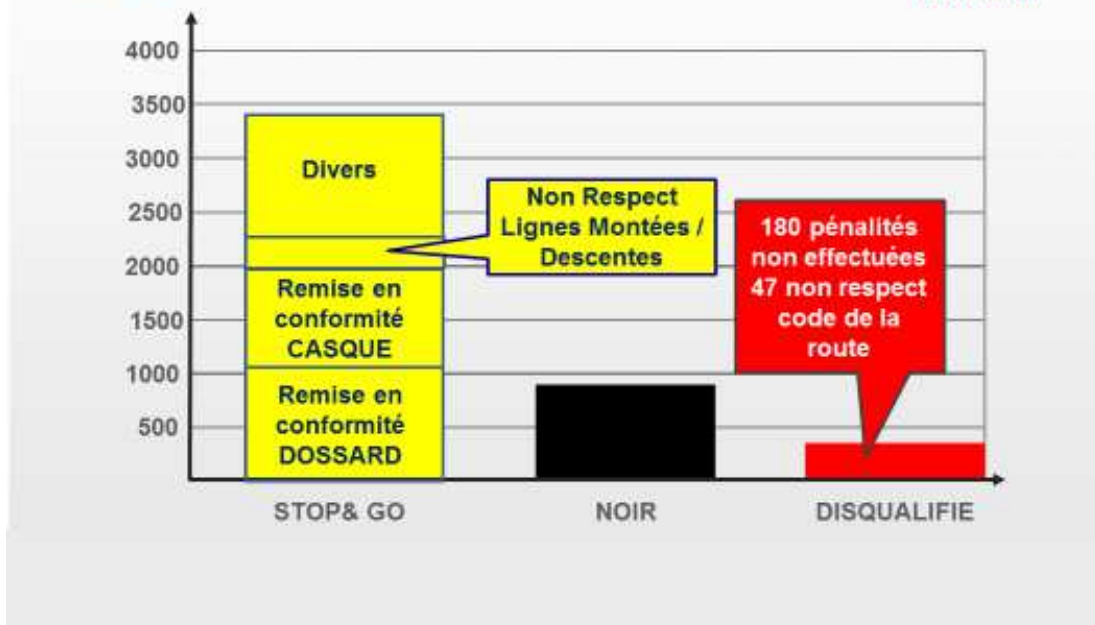




## Commission Nationale d'Arbitrage L'ARBITRAGE NATIONAL et L'INTERNATIONAL



## Commission Nationale d'Arbitrage RESPECT DES REGLES





**Commission Nationale d'Arbitrage**  
**Evolution des Classifications**



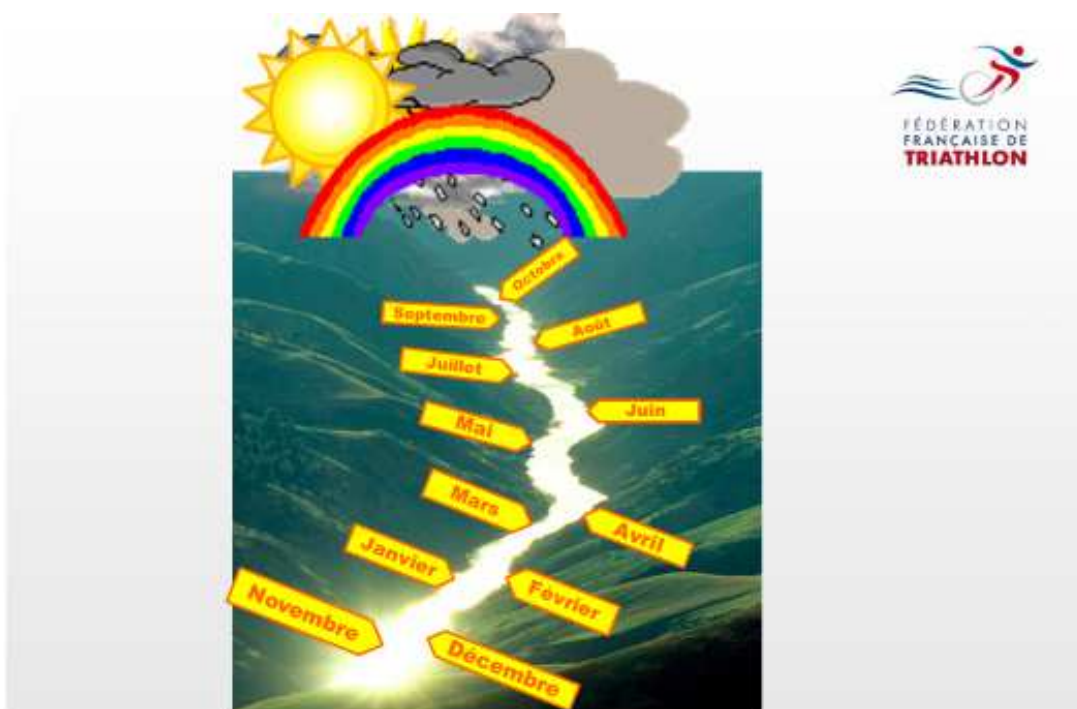
Niveau I			Niveau II		Niveau III		
Arbitre Régional(e)			Arbitre Inter Régional(e)		Arbitre National(e)		
REGIONAL			PRE NATIONAL		NATIONAL		
Assesseur sur Epreuves Régionales			Assesseur sur Epreuves Régionales et Nationales Principal sur Epreuves Régionales		Assesseur et Principal sur Epreuves Régionales et Nationales		
CRA			CRA	CNA	CNA		
Régional 3	Régional 2	Régional 1	Pré National 2	Pré National 1	National 3	National 2	National 1

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



**COMMISSION NATIONALE  
 DES GRANDES EPREUVES  
 C.N.G.E.**

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

**TRIATHLON D'ANGERS 2014**  
7<sup>e</sup> ÉDITION | PLACE DE LA ROCHEFOUCAULD

**19 JUILLET** Championnat de France des Clubs de Triathlon Division 3, et Quartan DUO pour toutes et tous - 18h à 20h  
Samedi 19 juillet à 20h : animation gratuite Zumba sur la place de la RocheFoucauld

**20 JUILLET** Triathlon pour toutes et tous XS, Kids, S Fun et S Intermarché - 9h à 17h

**ZUMBA** [WWW.TRIATHLONDANGERS.FR](http://WWW.TRIATHLONDANGERS.FR)

**TRIATHLON VALENCE**  
7-8 JUIN 2014

GRAND PRIX FÉDÉRAL DE TRIATHLON  
POUR LA RECHERCHE SUR LE CANCER

**Piscine Plein Ciel** Samedi 7 juin  
Rassemblement à 8h30

**Parc de l'Espérance** Dimanche 8 juin  
Quart Départ à 8h30  
Grand Prix FÉDÉRAL

[www.triathlondevalence.fr](http://www.triathlondevalence.fr)

**Commission Nationale des Grandes Epreuves  
SUIVI DES EPREUVES**



Les Délégués Techniques Fédéraux 2014			
<b>BORDELET Pierre</b> 7 organisations	<b>CARCUAC Fabien</b> 3 organisations	<b>DAMIENS Sabine</b> 6 organisations	<b>FORTUIT Gérard</b> 5 organisations
<b>GERRA Philippe</b> 3 organisations	<b>ETANCELIN Mathieu</b> 8 organisations	<b>LE BAIL Alain</b> 2 organisations	<b>LEGRAND Christophe</b> 9 organisations
<b>PETIT Yannick</b> 4 organisations	<b>PY Alexandre</b> 3 organisations	<b>VITRY Gérard</b> 7 organisations	<b>ZIZINE Pierre</b> 2 organisations
			<b>DURAND Ugo</b> 1 organisation

*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*

## EVOLUTION DES CAHIERS TECHNIQUES



Avant 2014



**C.N.S.**  
**Commission Nationale**  
**Sportive**



**« Légimité – Equité - Crédibilité  
demeurent les moteurs qui ont guidé  
la C.N.S. cette saison 2014 »**

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

**Commission Nationale Sportive**



**Commission Nationale Sportive**

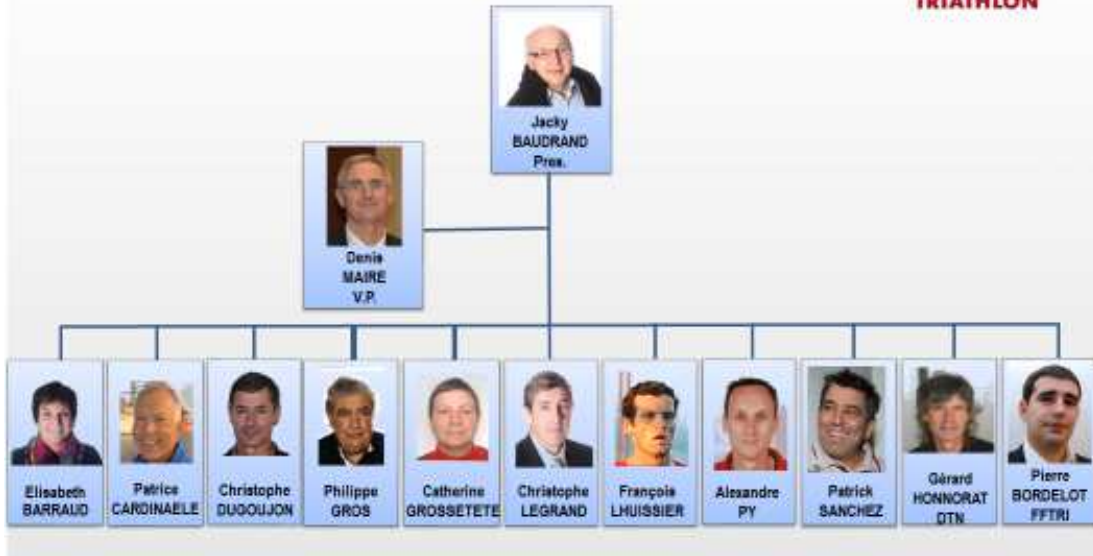


**1. Des OBJECTIFS PARTAGES**

- Etre les interlocuteurs des Clubs de 1<sup>ère</sup> – 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> division de Duathlon et de Triathlon
- Veiller au respect de la Réglementation Fédérale (R.G.F.)
- Traiter les réclamations, les litiges et les dérogations sportives
- Valider les résultats des Grandes Epreuves fédérales
- Demeurer « force » de proposition pour faire évoluer la RGF

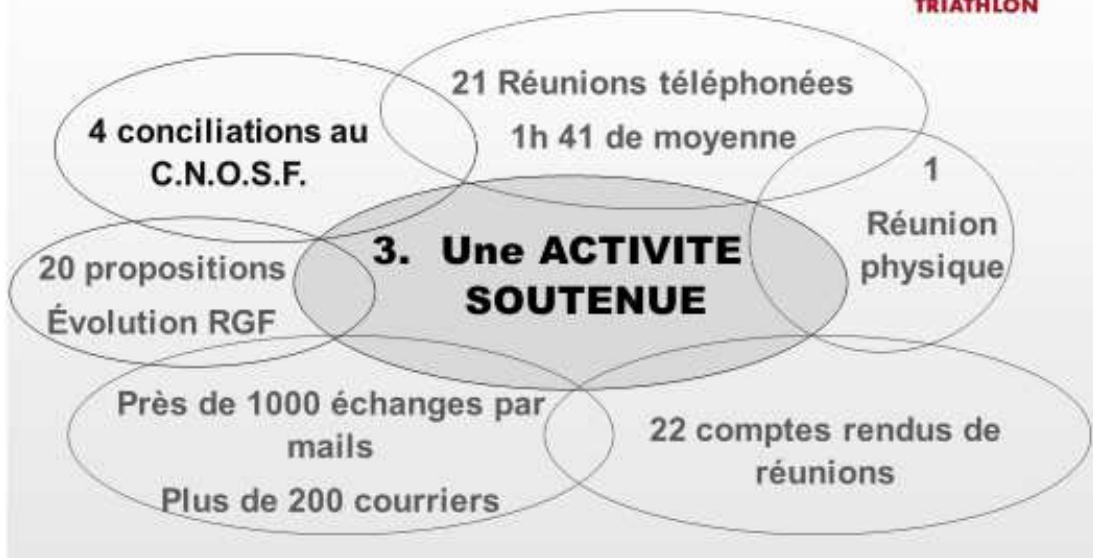
*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*

Commission Nationale Sportive  
**2. Des MEMBRES ENGAGES**



Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Commission Nationale Sportive



Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Commission Nationale Sportive

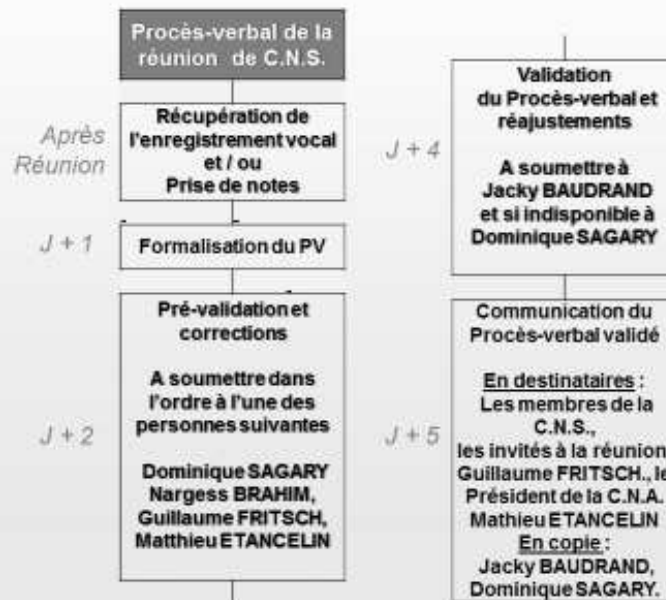
## 4. Des THEMATIQUES VARIEES ET RECURRENTEES



Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Commission Nationale Sportive

## 5. Une DEMARCHE QUALITE ENGAGEE et MISE EN PLACE





## Ressources Humaines secteur « Vie sportive »



Questions :

### **Denis Maire**

Dominique, votre prédécesseur nous donné quelques chiffres sur le suivi comptable de son secteur. Quel est le vôtre, on a vu aucun chiffre sur votre bilan financier de secteur ?

### **Pascal Godel**

Mais nous l'avons vu en détail ligne par ligne, vu lors du dernier CODIR cher Denis.

### **Denis Maire**

Oui mais nous sommes en AG.

### **Pascal Godel**

Oui, effectivement on aurait pu mettre des chiffres, bon j'ai omis de les citer là, tu comprends pourquoi je ne peux pas les citer. Il faut qu'on les recherche, mais aucun problème pour que le Président me l'autorise dans l'après-midi.

### **Denis Maire**

Je m'autorise peut-être juste 2 points quand je lis le budget un peu plus précisément, il me semble assez conséquent de savoir comment votre prévisionnelle doit être réalisé. Comment avez-vous suivi ce budget cet écart et par quelles validations ?

### **Pascal Godel**

Le problème du suivi du budget, j'en parlerai par rapport à la Commission Nationale des Grandes Epreuves. C'est que quand on élabore le budget, le calendrier n'est pas encore figé donc on ne connaît pas les déplacements que nous allons effectuer, on ne connaît pas toujours le nombre de déplacement que l'on va effectuer. Certaines années sur des épreuves redondantes on fait que des réunions téléphonées d'autres années on s'y rend une fois, parfois 2 pour accompagner les organisations. C'est ce qui fait là, que ce delta au budget par rapport au prévisionnel, par rapport au revenu financier.

### **Denis Maire**

Comment gérez-vous ces écarts par rapport au budget global de la fédération ?

### **Pascal Godel**

C'est le Président de la commission qui suit ce budget, je l'accompagne dans ce budget. Après je dirai que parfois, il y a perte de matériel ou on casse du matériel, on a des transports qui sont pas prévu qu'on vient nous demander de faire. Par exemple, pour la communication on a décidé de se déplacer à Vierzon ce n'était pas prévu dans le budget. Il y a 1500€ qui s'en vont pour Vierzon pour la communication. Voilà comment on fonctionne, donc effectivement on n'est pas toujours en face, je veux dire ligne par ligne.

Pas d'autres questions

Pas d'abstention et pas de contre.

Le rapport du Vice-Président en Charge de la Vie Sportive Nationale est accepté.

# RAPPORT DU VICE-PRESIDENT EN CHARGE DU HAUT NIVEAU, DES AFFAIRES INTERNATIONALES ET DU MEDICAL

Dominique FRIZZA



## Médical



**Claude MARBLE**  
Médecin Fédéral National  
Président de la commission médicale nationale  
Médecin des équipes de France  
Médecin du collectif Courts Distance

**Olivier GALERA**  
Médecin responsable sport-santé  
Médecin du collectif Longue Distance  
Médecin de ligue midi Pyrénées

**Anne Sophie WURTZ**  
Médecin coordonnateur de la SMR  
Médecin chargé du suivi des IATE et  
du collectif Duathlon  
Médecin de ligue de cote d'azur

**Olivier COSTE**  
Médecin conseiller scientifique  
Médecin responsable lutte antidopage  
Chargé des relations internationales

**François LHUSSIÉ**  
Médecin élu au comité directeur FFTRI  
Chargé de la surveillance médicale de D1

**Hervé COLLADO**  
Médecin chargé du Paratriathlon

**Le Directeur Technique National ou un  
représentant  
Franck BIGNET**

**Le Président de la F.F.TRI. ou son  
représentant  
Dominique FRIZZA**

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

## Médical



La réunion physique de la Commission Médicale en date du 24 avril 2014 a permis de réunir la nouvelle Commission médicale, d'organiser la mise en place du projet médical et de définir les fonctions de chacun.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

## Médical



- **La surveillance réglementaire des sportifs inscrits sur liste Haut Niveau**
  - Le suivi médical des sportifs de haut niveau a été relancé avec un nouveau dossier médical type, une liste de plateaux techniques agréées et un nouveau médecin coordonnateur.
  - Le résultats : un suivi médical effectué dans les normes avec un taux de suivis complets de 94 %
  
- **L'encadrement des équipes de France**
  - L'encadrement des équipes de France - en stage et en compétition - s'optimise - avec un nombre de vacations accru des kinés - et à la demande du médecin des équipes de France, de 2 kinésithérapeutes féminines dans le cadre de la Féminisation du triathlon.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

## Médical



- **Médicalisation du paratriathlon**
  - Un médecin coordonnateur a été nommé; Hervé COLLADO a débuté un suivi médical qui apporte une vraie plus-value aux sportifs.
  - Un médecin, formé à la classification a pu, avec un technicien ITU, effectuer une classification lors des championnats de France de paratriathlon. Un deuxième médecin et un kinésithérapeute devrait être formés cette année aux processus de classifications.
- **Le projet de lutte antidopage**
  - Les athlètes H.N ont été informés des évolutions de la réglementation et ont bénéficié de conseils sur leurs prises médicamenteuses.
  - Un travail d'information et d'élaboration d'outils pédagogiques va être effectué avec et auprès des Médecins de Ligue

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

## Médical



- **La surveillance médicale des athlètes évoluant sur les Championnats de France des Clubs de Division 1**
  - Le Dr François L'HUSISIER a pu cette saison encore effectuer l'ensemble du suivi médical des athlètes de D1. Ces examens ont révélé l'absence de pathologies majeures et aucun cas de manquement à cette obligation n'est à observer.
  
- **Actions sport santé**
  - Une Commission Bien-Etre Santé a été créée indépendamment à la CNM
  - Un des médecins de la CNM participe aux travaux de cette commission.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

## Médical



- **Création d'une commission hygiène**
  - Suite aux problèmes sanitaires rencontrés en 2013 lors des triathlons de Paris et Nice, un groupe de travail, composé de représentants de divers secteurs de la Vie Sportive a été créé. Dirigé conjointement par C. MARBLE et D. FRIZZA, il a identifié les causes et proposé la mise en place de mesures préventives et des évolutions réglementaires.
- **Les Médecins de Ligue**
  - Le dernier colloque des Médecins de Ligue s'est tenu en 2007 à la Seyne sur Mer.
  - Pour porter les projets fédéraux et relayer les informations, il est important que nous ayons un maillage territorial efficient de Médecins de Ligue. A nouveau réunis ce jour autour de la Commission Médicale, nous espérons raviver la dynamique éteinte.
- A souligner pour conclure, la grande disponibilité de l'équipe médicale auprès des athlètes, mais qui est également l'auteur de nombreuses publications et est présente de surcroît sur la scène internationale.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

## Haut - Niveau



- Président: Thierry SAMMUT
- Carole PEON,
- Cédric FLEURETON,
- Denis MARCHE,
- Benjamin MAZE (représentant de la Direction Technique Nationale).

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

## Haut - Niveau



- 7 réunions téléphonées / physiques
- Une présence à l'INSEP à l'occasion du regroupement « média » de l'Equipe de France et à Saint Quentin en Yvelines sur un rassemblement de fin de saison, studieux et convivial.
- Participation à la réunion annuelle des clubs de Division 1.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

## Haut - Niveau



➤ **Présence du Président auprès des athlètes à l'occasion de:**

- IUT World Triathlon Séries - Grande Finale - Edmonton (Canada)
- Etapes du Championnat de France des clubs de Première division de Triathlon,
- Coupe de France des Clubs - Aiguillon/Mer (85)
- Championnat de France de Triathlon Courte Distance
- WTS Londres
- Stage IATE
- Sans oublier les rencontres mensuelles avec la D.T.N

Cette présence de terrain favorise l'identification de la commission par l'ensemble des acteurs intervenant sur la scène du Haut Niveau : *sportifs, dirigeants, entraîneurs.*

Envie de différence ? **Vibrez Triathlon !**

## Haut - Niveau



➤ **Mais la C.N.H.N, c'est surtout:**

- Echanger sur les problématiques du haut niveau avec les différents intervenants et en accompagnement de la DTN
- En lien avec l'ensemble des commissions concernées, la CNHN a initié des échanges afin de permettre l'intégration de l'équipe de France de para triathlon à la Coupe de France des Clubs de triathlon.
- proposer des évolutions concernant la communication des équipes de France,
- participer à la stratégie d'organisation des J.O et J.P 2016,
- favoriser l'obtention de CIP pour les SHN préparant les Jeux 2016 et 2020,

Envie de différence ? **Vibrez Triathlon !**



## Haut - Niveau



### ➤ Pistes de travail 2015 – 2016

- Dans le cadre des missions qui lui sont affectées, la CNHN aura pour but de continuer à renforcer les liens avec la Direction Technique Nationale dans ses missions relatives au Haut Niveau. Pour cela elle continuera d'être force de proposition auprès de la DTN sur certains des chantiers qui sont mis en œuvre.
- Rencontrer les clubs ayant des athlètes inscrits dans une dynamique Rio 2016 – Tokyo 2020 pour définir des objectifs partagés dans l'intérêt commun de l'athlète, du club et de la F.F. TRI.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

## Affaires Internationales



- Président: Denis JAEGER
- Jessica HARRISSON
- Jean-Claude ZIENKIEWICZ
- Bernard SAINT JEAN
- Philippe FATTORI
- Dominique FRIZZA

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

## Affaires Internationales



- **Une présence active sur le terrain**
- Soutenu les candidatures des organisations françaises au niveau des instances internationales.
- Eté présents aux Congrès de l'ETU à Kitzbühel (AUT) et de l'ITU à Edmonton (CAN).
- Participé à l'organisation des 25 ans de l'ITU et de la F.F TRI en Avignon.
- Participé au groupe de travail pour la création de la FRA TRI, l'association des pays francophones de triathlon.
- Des élus tricolores à l'Internationale: Jessica HARRISSON, Denis JAEGER, Philippe FATTORI, Dr Claude MARBLE, Cyrille MAZURE, Bernard SAINT JEAN, Dominique FRIZZA, sans oublier Philippe LESCURE, élu président de l'association des Pays Francophones.

Envie de différence ? **Vibrez Triathlon !**

## Affaires Internationales



- **Les 25 ans communs de l'ITU et de la F.F TRI. célébrés le 12 décembre à Avignon:**
- Au delà des moments festifs partagés avec nos amis de l'ITU et de la qualité du réceptif apprécié de tous.
- Au-delà de la présence de Marisol CASADO et de l'intervention exceptionnelle de Mark ALLEN,
- Cet anniversaire aura été l'occasion – à travers les différents témoignages, documents, vidéos...de mesurer tout le chemin parcouru et l'extraordinaire évolution du triathlon en 25 ans et de l'empreinte significative de la F.F TRI.
- L'occasion également, de montrer le savoir faire de notre fédération à travers 2 présentations de qualité sur la pratique féminine et l'EFT.

Envie de différence ? **Vibrez Triathlon !**

## Affaires Internationales



### ➤ Le Club France

Comment évoquer le Club France sans remercier Kahéna, Audrey et Matthias, ici présents.

Rappel: Le dispositif **Club France** , a pour double objectif de répondre aux attentes des licenciés Groupes d'Âges et de doter la F.F Tri d'un outil dynamique et adapté à son besoin.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

## Affaires Internationales



**Dispositif fédéral d'accompagnement des Groupes d'Âges sur des championnats ITU / ETU sélectionnés pour leur intérêt sportif et leur localisation.**

- Animation et mise à jour de la page de l'évènement sur le site fédéral
- Mise en relation avec un prestataire voyageur
- Un dispositif incitatif
- Transmission d'informations et du Guide de l'Athlète traduits en Français
- Réceptif d'accueil et d'accompagnement sur place.
- Présentation des briefings de course en français
- Présence sur le terrain
- Organisation d'une rencontre avec l'Equipe de France Elite
- .....

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

## Affaires Internationales



160 athlètes français présents sur les Championnats ETU / ITU  
Des retours très positifs qui traduisent une grande satisfaction générale: *dynamique de groupe « esprit d'équipe », la qualité du service rendu , le briefing de course en Français, la rencontre EDF...*

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

## Affaires Internationales



- 26/04: C.E de Duathlon S et M Alcobendas (Espagne)
- 27-28 juin: C.M de Triathlon L.D Motala (Suède)
- 10-12 juillet: C.E de Triathlon S et M Genève (Suisse)
- 15-20 /09: C.M de Triathlon S et M à Chicago (USA)
- septembre: C.M de Cross Triathlon en Sardaigne

Et toutes autres championnats ITU / ETU comptant + de 15 participants. A ce jour nous enregistrons plus de 240 inscriptions et préinscriptions.

Merci.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Pas d'abstention et pas de contre.

Pas de questions

Le rapport du Vice-président du Haut Niveau, des Affaires Internationales et du Médical de Dominique Frizza est accepté.

# RAPPORT DU VICE-PRESIDENT EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FÉDÉRALE

## LE DÉVELOPPEMENT

*JM BUNIET - VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT*

SAMEDI 14 MARS 2015  
LES SABLES D'OLONNE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FÉDÉRALE

## LES COMMISSIONS DU SECTEUR DÉVELOPPEMENT

- Développement Durable
- Féminines
- Formation
- Jeunes
- Outre-mer
- Paratriathlon
- Santé Bien-être Loisir
- Réglementation

SAMEDI 14 MARS 2015  
LES SABLES D'OLONNE

Outre ces commissions regroupées sur ce secteur, j'ai également le plaisir de garder une certaine tutelle sur la Commission Réglementation. C'est par celle-ci que je commencerais.

## • Réglementation

- LA REECRITURE
- ALLÉGER LES CONTRAINTES
- LA RG INTERNATIONALE
- L'INTEGRATION DES PROCEDURES
- LES EDITIONS

SAMEDI 14 MARS 2015  
LES SABLES D'OLONNE

La Commission Nationale de la Réglementation a cette année réalisé un énorme travail de refonte de la rédaction de la Réglementation Sportive.

### LA REECRITURE

Depuis plus de 10 ans sous la plume du même responsable, il était temps d'apporter une autre vision. J'en sais bien entendu quelque chose. Une nouvelle façon de rédiger oblige nécessairement à se poser de nouvelles questions et à aborder différemment les textes. Au fil du temps des habitudes bonnes ou mauvaises se prennent et ces changements de « cavaliers » et réécritures sont toujours l'occasion de remettre les choses à plat de ré-appréhender la lisibilité pour une meilleure compréhension.

Mais ce ne fut pas le seul travail réalisé par cette commission :

- **Alléger les contraintes**

En premier lieu, ce fut l'occasion de débiter un chantier qu'il faudra impérativement poursuivre pour réduire les contraintes imposées aux organisateurs. Et si nous devons intégrer ou écrire une réglementation spécifique pour les raids, peut être et même certainement, s'inspirer de leur approche pour évoluer avec eux comme eux évolueront avec nous.

- **La synthèse avec la réglementation internationale**

Ensuite avec ce début de simplification pour les épreuves que je qualifierai de régionales, la commission a également réalisé une meilleure mise en accord de la partie « Grandes Epreuves » avec la Réglementation ITU.

### L'INTEGRATION DES PROCEDURES

Et pour terminer, cette réécriture a intégré les évolutions générées par nos applications informatiques.

### LES EDITIONS

Personne n'a pu ne pas remarquer l'évolution du format demandée par le corps arbitral. Je sais maintenant pourquoi il y a une limite d'âge pour les arbitres nationaux. Et outre ce format, la version PDF toujours présente. Il existe maintenant une version smartphone.

Félicitations à tous ceux qui ont permis l'aboutissement de ce projet et bon courage pour le travail qu'ils ont déjà remis sur le métier pour la saison prochaine, d'autres chantiers attendent.



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FÉDÉRALE

### • Développement Durable

- LE RESEAU
- LES PARTENAIRES
- LES LABELS

SAMEDI 14 MARS 2015  
LES SABLES D'OLONNE

Le Développement Durable est un des secteurs le mieux perçu par le Ministère dans le cadre de nos actions menées à long terme.

Je n'irais pas jusqu'à dire que sur ce thème, on chante nos louanges avenue de France mais que ce soit là ou au CNOSF, le travail réalisé par la F.F.TRI. est connu et reconnu.

Cette saison 2014, la commission Développement Durable s'est attachée à consolider les actions mises en place afin de les pérenniser. Ceci en gardant toujours comme ligne de conduite le plan d'action, tout en restant à l'écoute du terrain. Il ne faut pas faire du Développement Durable pour faire du Développement Durable mais pour Développer le Triathlon d'une façon Durable.

#### LE RESEAU

Après le travail accompli les années précédentes, il faut maintenant pérenniser et s'appuyer sur le réseau des référents que ce soit les référents de ligues ou les référents de commissions fédérales. Le Développement Durable ne se construit pas seul mais c'est le travail de tous. Pour que les résultats des travaux réalisés aujourd'hui et les résultats obtenus actuellement puissent servir à l'avenir.

Pour cela des réunions de référents se sont tenues :

- Une réunion des référents DD des Commissions Nationales s'est tenue le 5 avril 2014 au siège fédéral : 11 commissions étaient représentées.
- Une réunion des référents DD des Ligues Régionales s'est tenue le 11 octobre 2014 à Paris. Là également, une bonne participation avec 14 ligues représentées.

#### LES PARTENAIRES

Lors de cette dernière nos partenaires Générali et Surfrider Foundation étaient présents. Ils nous ont présentés à cette occasion leurs actions en termes de développement durable. Ce fut aussi l'occasion d'un premier contact plus appuyé avec Générali qui a permis un nouveau partenariat, signé le 4 décembre 2014. Là également, un bon moyen de communiquer sur notre démarche et de pouvoir labelliser nos structures. Une opportunité également pour les plus performants, de pouvoir gagner des aides financières complémentaires.

Puisque l'on parle de partenariat et de convention et que je viens de citer leur présence lors de cette deuxième réunion, n'oublions surtout pas Surfrider Foundation qui est un partenaire avec qui nous avons maintenant des échanges réguliers et fructueux. Les initiatives océanes sont des actions que nous devons relayer afin de protéger notre terrain de jeu qu'est l'eau. Ces initiatives ne sont pas uniquement « réduites » aux bords de mer mais sont également déployées sur l'ensemble du territoire.

Je l'ai dit plus tôt, le Ministère et le CNOSF reconnaissent notre travail sur ce sujet et sont eux aussi des partenaires incontournables.

Qu'ils soient institutionnels, associatifs ou privés, merci à eux de nous accompagner.

## **LES LABELS**

Je ne terminerais pas ce chapitre sans évoquer nos labels qui ont évolués cette année. Ils sont un outil de communication mais aussi de valorisation du travail accompli par les organisateurs. Ces labels évoluent et se valorisent eux même par le retour d'expériences. 191 dossiers ont été analysés cette année. C'est là, 191 raisons de progresser qu'il nous faut prendre en compte. Pour plus de précisions sur ces labels, je vous renvoie au rapport du président de la Commission Développement Durable.

Enfin, je remercie le secteur de la communication qui grâce à la semaine du Développement Durable a donné un éclairage accentué sur ces actions.

Pas besoin d'encouragement pour celui du développement durable, seulement quelquefois, peut-être, essayer de les freiner pour que tout le monde puisse les suivre. La passion qui les anime nous entraîne et nous fait tous progresser.



### • **Féminines**

- PLAN DE FEMINISATION
- LABEL FEMININ
- LES ACTIONS
- LES RECOMPENSES

Second secteur reconnu par le ministère entre autre, le secteur féminin.

La Commission Féminine œuvre depuis plusieurs années pour une féminisation de nos pratiques, au début, puis de nos instances par la suite pour nous amener à une réelle mixité.

### **PLAN DE FEMINISATION**

L'outil principal est notre plan de féminisation cité en exemple et plusieurs fois récompensé. J'en parlerais plus tard.

Ce plan de féminisation prend en compte les dimensions sportives, éducatives et politiques de notre discipline. Je me permets de vous rappeler ici que le sous-titre de ce plan de féminisation est « La Mixité comme levier de développement fédéral » sous-titre très significatif.

Le travail effectué jusqu'à ce jour a permis d'encourager et développer :



- la pratique du triathlon par et pour les femmes
- leur engagement au sein de nos instances dirigeantes

Ce plan est évolutif afin de rester en cohérence avec la réalité du terrain et les évolutions des orientations ministérielles.

### **LABEL FEMININ**

Pour la saison 2015, la commission a structuré le label « Triathlon Féminin ».

Les organisations ayant demandé le label « Triathlon Féminin » devaient répondre à des critères nationaux et régionaux, choisis par chaque ligue dans une liste préétablie.

Ce label permet d'identifier les épreuves fédérales qui mettront en place des actions qui attireront plus de femmes sur leurs manifestations, quel que soit leur niveau de pratique.

Un suivi sera effectué par les référents des ligues afin de le faire évoluer.

A ce jour, 22 ligues et 252 organisations ont choisi le label pour leurs 874 épreuves.

Dans toutes les actions menées dans ce secteur le réseau est prépondérant et le maillage réalisé grâce aux référent-e-s régionales est indispensable pour continuer à progresser. Elles, ils, sont à la fois le relais de la commission et donc de la fédération dans les ligues auprès des clubs, des organisateurs et de licenciés mais elles, ils, sont aussi votre voix et leurs voix auprès de la commission et donc de la fédération.

La commission les aide à progresser et en contrepartie elles font progresser la commission et le plan de féminisation.

Pour cela deux séminaires ont été organisés

- Porte de Bagnolet (Paris), les 14 et 15 février 2014.
- Agadir du 26 octobre au 02 novembre 2014.

Ces séminaires permettent aux référents de faire connaître leurs actions, d'échanger leurs projets, de résoudre les difficultés rencontrées.

Lors du séminaire d'Agadir qui s'est tenu durant une semaine, la formation dispensée par l'IME « Prendre sa place et la parole au sein de la F.F.TRI. » fut très positive et le travail effectué a permis de redonner un véritable élan au réseau de référents, déjà très impliqué dans leurs tâches.

Présenté également à Agadir le module de formation intitulé « Mixité, stéréotypes, plan de féminisation » que les référents et conseillers techniques de ligue sont en mesure de présenter au sein de leur ligue.

### **LES ACTIONS**

Pour plus de détails, de précisions et de chiffres, je vous renvoie au rapport de la présidente de la commission. Vous y trouverez le bilan des actions menées en 2014 avec la liste des clubs lauréats.

- Chartres Métropole Triathlon et Brie Francilienne pour « Bougez, vibrez triathlon »
- Besançon Triathlon, Triathl'Aix et Espérance Team Nogent Triathlon pour « Rentrez Triathlon »

### **RECOMPENSES**

Le 31 janvier 2014, à l'ouverture des 24 heures de sport féminin, opération initiée par le Conseil de l'Audiovisuel, la Fédération Française de Triathlon et des disciplines enchaînées reçoit le trophée Femix'Sport du meilleur plan de féminisation, Marlène LEBRUN a été également récompensée du prix de la reconversion lors de cette soirée.

Cette récompense nationale est remise au Président, Philippe LESCURE en présence de deux Ministres d'Etat : Najat VALLAUD BELKACEM, Ministre des Droits des Femmes et Valérie FOURNEYRON, Ministre des Sports, de la Jeunesse de l'Education Populaire et de la Vie Associative.

Le 23 janvier 2015, toujours à l'ouverture des 24 heures de sport féminin, Michèle MONSERAT, Présidente de la Commission Nationale Féminine et Laurent MASSIAS, Directeur Technique National Adjoint étaient présents pour recevoir le prix de la Féminisation des instances dirigeantes et valorisation de la discipline.

Lors de cette même soirée Emilie MORIER s'est vu remettre le Prix de l'Excellence Sportive:

Deux années de suite notre fédération a été récompensée deux fois pour onze récompenses attribuées. On ne fera pas 10% des récompenses à chaque fois !

Je terminerais en disant que la commission travaille, et l'ensemble du réseau des référents avec elle, pour qu'un jour on ne parle plus de commission féminine mais simplement de commission « MIXITE »



## • Formation

SAMEDI 14 MARS 2015  
LES SABLES D'OLONNE

Cette année le secteur formation s'est positionné en accompagnement des cadres techniques dans les actions de formation et de soutien à la création d'emploi. Je vous laisserais donc vous reporter au rapport du Directeur Technique National et plus particulièrement le chapitre traitant de ce sujet.

Nous pratiquons par contre une veille vigilante et sommes très attentifs aux évolutions du cadre réglementaire dans lequel nous évoluons. Les évolutions de notre législation dans le cadre européen pourraient bien à l'avenir avoir un impact non négligeable sur notre façon d'envisager la formation fédérale et les brevets d'état. Il nous faut être attentif, présent et participer aux débats mis en place par le Ministère en partenariat avec le CNOSF.

C'est ce qui a été fait en 2014 et que nous continuerons en 2015



## • Jeunes

- MALETTE EFT
- CLASS TRIATHLON
- ECOLES DE TRIATHLON
- CNJ

SAMEDI 14 MARS 2015  
LES SABLES D'OLONNE

Le secteur jeune est un secteur en perpétuel évolution.

## **MALETTE EFT**

Après la présentation de la mallette EFT, il y a un an nous nous devons d'assurer son suivi et sa « commercialisation », même si je n'aime pas le terme.

Notre but est de la diffuser au plus largement en la faisant mieux connaître pour qu'elle soit l'outil de développement de base de la pratique jeune. Certes, ce n'est pas un outil dédié à la performance. C'est un peu le « kit de l'éducateur » qui doit initier un public jeune, désireux de découvrir. La tranche d'âge à laquelle elle est destinée le prouve bien.

L'année dernière à Quiberon lors la présentation de cette mallette nous avons signé une convention avec l'USEP. Là aussi, le travail reste à prolonger et nous rencontrons prochainement notre partenaire de l'enseignement primaire pour évoluer avec eux sur ce plan.

Je rappelle que le module complémentaire au Brevet Fédéral donnait aux éducateurs toutes les clés pour une meilleure utilisation de celle-ci.

Toujours sur le même sujet, en septembre 2014, les professeurs d'EPS, nommés référents par leur inspection académique sont venus se former à Chartres durant 3 jours. Nos cadres techniques nationaux ont assuré la formation qui a reçu un excellent accueil.

## **CLASS TRIATHLON**

Un gros travail a été effectué et l'application CLASS TRI existe désormais dans l'espace individuel/club/ligue pour chaque licencié jeune sur sa plateforme accessible via l'espace TRI 2.0.

C'est un grand pas en avant car cela va permettre de soulager le travail de nos techniciens au niveau ligue et au niveau de la DTN.

La Fédération peut désormais se consacrer uniquement au suivi et à l'analyse des résultats.

## **ECOLES DE TRIATHLON**

Cette année, 79 clubs ont été labellisés « école de Triathlon \* », 90 clubs ont été labellisés « Ecole de Triathlon \*\* », 9 clubs ont été labellisés « Ecole de Triathlon \*\*\* ».

Ces nombres ne reflètent pas l'évolution de notre Fédération et de nos jeunes. Il nous a semblé pertinent de réfléchir à une évolution de notre labellisation qui serait davantage qualitative et pyramidale.

Un gros travail a été effectué pour faire avancer ce sujet qui doit toujours rester dans le compromis entre temps d'analyse des modifications et évolution qui suit notre développement.

Plusieurs temps d'échanges ont été mis en place avec des spécialistes motivés afin de confronter les avis de plusieurs territoires et fonctions.

L'évolution a été présentée en Bureau Directeur et un travail prenant en compte les remarques faites est déjà programmé. L'objectif est de pouvoir offrir une visibilité à l'horizon 2016 pour les clubs.

## **CNJ**

La Commission Nationale Jeune était en perte de vitesse et cette année un réveil sera réalisé.

Il nous paraît nécessaire de plus et mieux valoriser ce classement qui doit être l'image de notre population jeune. Le triste constat de l'absence de médaillé à la remise des trophées lors du Championnat de France d'Aquathlon est alarmant.

Un nouveau règlement est en cours de validation et sera diffusé très prochainement. Il intégrera les résultats du CNJ actuel mais aussi la performance internationale.

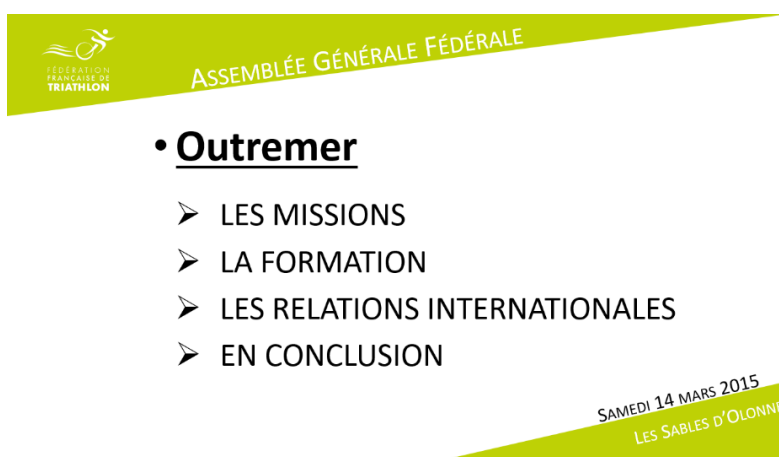
Avoir un classement individuel positionnant tous nos jeunes dans la hiérarchie sportive de leur catégorie c'est très bien mais avoir un classement club valorisant le travail de l'équipe dirigeant et plus particulièrement des éducateurs c'est beaucoup mieux. C'est ce qui sera réalisé cette année avec la création du CNJ CLUB dont le règlement sera lui aussi diffusé prochainement et qui s'appuiera bien entendu sur la CNJ individuel.

Il nous restera à valoriser ces résultats et faire des sorte que les vainqueurs soient bien identifiés comme les meilleurs jeunes de la saison pour le classement individuel et le premier, deuxième et troisième club jeune de la saison.

L'objectif étant de renvoyer de l'image sur les clubs les plus investis.

Tout cela est le travail de la commission, certes, mais aussi de groupes de travail, ponctuels convoqués à l'occasion d'une réflexion.

Merci à ceux qui ont joué le jeu, merci à leurs clubs ou à leurs président-e-s de Ligue.



## • Outremer

- LES MISSIONS
- LA FORMATION
- LES RELATIONS INTERNATIONALES
- EN CONCLUSION

Secteur particulier et difficile s'il en est.

Sa particularité est évidente; l'éclatement des territoires. Cet éclatement sur tout le globe rend la concertation et la coordination quasi impossible. Vous connaissez tous les problèmes que nous rencontrons pour organiser une réunion de travail téléphonique, alors imaginez quand les participants vivent sur 4 fuseaux horaires différents.

### LES MISSIONS

Les 3 principales missions que s'est assignée la commission sont :

- Valoriser l'outre-mer, ses territoires.
- Construire ensemble

Mobiliser, animer le réseau des Présidents des ligues d'Outre-Mer.

Renforcer les liens avec les commissions nationales pour la prise en compte des spécificités ultramarines.

- Coordonner la structuration ultramarine

Etre une structure ressource pour les ligues d'Outre-Mer.

Accompagner les ligues d'Outre-Mer qui souhaitent renforcer leurs liens avec les fédérations voisines.

## **LA FORMATION**

La commission insiste sur la nécessité d'appréhender la formation par les ligues elles même. Que ce soit pour les éducateurs ou les arbitres. La formation reste un pilier essentiel du développement de notre sport, en Outre-Mer comme sur tous les territoires.

## **LES RELATIONS INTERNATIONALES**

Les territoires ultramarin doivent jouer sur la proximité des autres pays membres de l'ITU dans leur voisinage sur ce plan international, Bernard SAINT-JEAN, élu à l'ITU intervient pour faciliter les relations et les échanges entre nos ligues Outre-Mer et les autres Fédérations.

Gageons que la toute nouvelle Association de la francophonie permette d'entretenir les relations entre les ligues Outre-Mer et des pays limitrophes, membres de cette Association.

## **LA COMMUNICATION**

La semaine de l'Outre-Mer qui vient de se terminer a permis de faire découvrir à tous, les particularités, les difficultés et les charmes des antipodes.

Elle marque les relations entretenues avec la Communication et le Marketing, afin de compenser l'absence de référents dans ce secteur.

## **EN CONCLUSION**

Les rencontres physiques ou téléphonées restent de l'ordre de l'exploit. Cela reflète simplement la réalité. La commission maintiendra ce qui a été prévu, à savoir une réunion de la Commission Nationale Outre-Mer à l'occasion du séminaire annuel des Président-e-s de Ligues car c'est vraiment un temps de travail fort au niveau fédéral, et l'Outre-Mer doit y tenir toute sa place.

Merci à ceux qui y ont participé cette année.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FÉDÉRALE

- **Paratriathlon**
  - LE TRAVAIL AVEC LA CNGE
  - LE LABEL
  - LES RENCONTRES DU PARATRIATHLON
  - LES ACTIONS
  - L'AVENIR

SAMEDI 14 MARS 2015  
LES SABLES D'OLONNE

Ce secteur qui a évolué ces dernières années et qui devrait encore évoluer avec pour la première fois le triathlon aux Jeux Paralympiques de Rio cherche encore sa voie.



## **Le travail avec la CNGE**

La commission a apporté son appui et son conseil à la Commission Nationale Grandes Epreuves pour l'organisation du Championnat de France de Paratriathlon. Un très gros travail de traduction en français de toute la réglementation ITU appliquée lors de ce championnat a été réalisé à cette occasion suivi d'un autre pour l'élaboration de l'exposé de course. Cela représente une importante capitalisation pour les années suivantes, car ces documents pourront en tout ou partie être réutilisés les années suivantes.

## **LE LABEL**

Comme pour le développement durable et le label féminin le secteur paratriathlon a structuré le label «épreuve accessible». En élaborant ce cahier des charges mis sous une forme proche de celle du label féminin. La commission donne une vraie visibilité des épreuves accessibles au paratriathlètes. Pour 2015, 45 organisateurs ont demandé cette labélisation sur tout ou partie de leurs épreuves.

## **LES RENCONTRES DU PARATRIATHLON**

En 4<sup>ème</sup>, les rencontres du paratriathlon ont été une belle réussite en année 2014. Une initiation sur les différents types de handicap et leurs implications pour la pratique sportive ainsi qu'une formation à la pratique des trois disciplines du triathlon pour les personnes en situation de handicap. Ces formations ont été assurées par des cadres techniques de la Fédération Française Handisport et ont été appréciées pour leur qualité.

## **LES ACTIONS**

Par contre les résultats de l'appel à projet ont été décevant, seulement 5 dossiers et 4 effectivement réalisés. Cette action n'a pas permis la création de nouvelles épreuves. Les projets présentés l'étaient sur la base de manifestation déjà pérennisées. Cette action ne sera pas reconduite en 2015.

Merci au secteur communication pour la semaine du paratriathlon réalisée la semaine qui a précédé l'ITU Paratriathlon Event de Besançon qui donne à la pratique une vitrine prometteuse.

## **L'AVENIR**

Les récents constats mettant en évidence la difficulté de constituer un réseau de référent réorientera le fonctionnement du secteur en travaillant en groupe plus restreint constitué d'acteurs motivés et impliqués.

Pour 2015, il est notamment prévu :

- Accompagnement des épreuves ayant demandées le label «épreuve accessible».
- Elaboration d'une nouvelle plaquette de communication.
- Recensement des clubs accessibles.
- Assurer un relai de communication autour des initiatives locales.
- Recréer un lien direct entre la fédération et les paratriathlètes.

## • Santé Bien-être Loisir

- PETIT RAPPEL
- LA SANTE
- ACCUEIL DE PUBLICS SÉDENTAIRES
- PRÉVENTION TERTIAIRE
- MANIFESTATIONS LOISIR  
ESPACES TRIATHLON

SAMEDI 14 MARS 2015  
LES SABLES D'OLONNE

Pour cette dernière commission, je reprendrai les propos de son président.

Il est maintenant largement admis qu'un faible niveau d'activité physique est néfaste à la santé et entraîne une augmentation de certaines pathologies : maladies cardio-vasculaires, diabète de type 2, hypertension artérielle, certains cancers (côlon), anxiété, dépression...

Au contraire une activité physique régulière conduit à une diminution des risques ci-dessus, permet un contrôle du poids et un maintien de l'autonomie chez la personne âgée.

Depuis 2012, les ministères concernés ont fait du « Sport – Santé » une priorité nationale. Les incitations financières se multiplient, y compris via le CNDS. Dans le cadre de son objectif prioritaire d'atteindre 50 000 licenciés à l'horizon 2016. La fédération a créé la Commission Nationale «Santé, Bien-Etre, Loisir» à l'issue de son assemblée générale 2012.

Cette commission a pour mission le développement des manifestations «Loisir» et la création de secteurs « Santé, Bien-Etre » dans les clubs. Les axes de travail de la commission et les actions associées avaient été élaborés en 2013 et les premières actions ont été menées durant la saison 2014.

Fin de citation

### Petit rappel

**La prévention primaire**, aide à réduire et à éliminer les risques avant l'apparition de leurs éventuelles conséquences néfastes sur la santé.

**La prévention secondaire**, contribue au dépistage des maladies si possible avant même que ces maladies se déclarent.

**La prévention tertiaire**, vise à limiter les conséquences des maladies installées, à prévenir les rechutes et favoriser la réinsertion sociale.

### LA SANTE

La commission bâti un projet de longue haleine, commencé il y a maintenant dix-huit mois. Le projet a d'abord été réfléchi et muri il est détaillé dans la présentation du président de la commission.

Cette année de nombreux contacts ont été pris avec des partenaires potentiels ou avérés de ce secteur, collectivités territoriales, ministères, structures associatives et privées.



Pour être mené à bien et comme pour les autres secteurs du développement, il est indispensable que nous puissions nous appuyer sur un réseau de correspondants régionaux impliqués et qualifiés. Nous comptons sur les ligues régionales pour s'investir dans ce projet. Comme dit plus tôt, c'est depuis plusieurs années une priorité des divers ministères quelle que soit la tendance politique au pouvoir et au fil du temps cette priorité prend de l'importance. Nous ne pouvons nous permettre de passer à côté car nous sommes la fédération qui réunit les trois sports les plus pratiqués en loisir par les français et les plus propices à les remettre sur la bonne pente. A ce stade, il est essentiel de rappeler que les trois activités physiques les plus recommandées par les experts médicaux sont bien la natation, le vélo et la marche.

Ce réseau se constitue, certaines ligues nous ont déjà désigné leur correspondant. Ce réseau comme les autres sera le lien entre la commission fédérale et les acteurs du terrain. Il devra permettre la mise en pratique, dans les clubs, des outils développés par la commission et faciliter les échanges d'information, de la commission vers les clubs et les pratiquants, mais aussi la remontée et l'échange des expériences de terrain dans les régions au niveau national.

Sur le plan santé deux axes sont étudiés

### **ACCUEIL DE PUBLICS SEDENTAIRES DANS LES CLUBS**

C'est l'action prioritaire de cet axe de développement et le cœur en sera un outil «diagnostic» destiné à améliorer l'accueil dans nos clubs de ce public, souhaitant une pratique sportive de type «Loisir».

Je préfère vous laisser prendre connaissance du descriptif détaillé dans le rapport de Patrick POULET, mon temps de parole étant déjà largement dépassé.

Mais j'insiste pour que vous en preniez connaissance, c'est TRES important pour notre avenir.

### **PREVENTION TERTIAIRE.**

#### **Modalités d'accueil des publics en partenariat avec le milieu médical**

Le travail de la commission relatif à cet axe est resté essentiellement prospectif. Il est mené en collaboration avec la commission médicale.

Les actions futures de cet axe de développement auront pour objectif d'aider des actions locales déjà existantes et de favoriser de nouvelles initiatives visant à accueillir des publics en partenariat avec le milieu médical. Le rôle des référents régionaux sera essentiel pour mener de telles actions en favorisant les échanges d'information et la constitution d'une base de données sur ces pratiques.

### **MANIFESTATIONS LOISIR ET ESPACES TRIATHLON**

La première action menée a porté sur la simplification des procédures d'organisation des manifestations loisirs, animathlons et rando-enchaînées, et en la réécriture du chapitre de la RGF correspondant. Cette simplification devrait servir à la promotion de ces manifestations et permettre leur développement. A titre d'exemple, il apparaît pertinent d'inciter les nombreux organisateurs de compétitions qui proposent des reconnaissances de parcours, notamment vélo, à inscrire ces reconnaissances en terme de rando-enchaînée. Cette inscription leur permettra de bénéficier de l'assurance fédérale.

Concernant les espaces triathlons, les réflexions de la commission démontrent que les règles de mise en place et de fonctionnement sont actuellement trop complexes, notamment en termes de responsabilité pour la partie natation. La commission travaille actuellement sur cet aspect. Elle considère également les modalités de mise en place d'espaces permanents dédiés au duathlon et au Bike & Run.

Au travers des rapports de commission que vous avez reçus vous avez pu apprécier le travail accompli par chacun, je vous laisse vous y replonger pour de plus amples information.

Je me contenterais de remercier les intervenants ponctuels, les membres de commission qui ont donné de leur temps, les présidents de commission qui ont donné bien plus mais aussi les cadres de la DTN, Laurent MASSIAS et Stéphane ZIMMER, en tête et aussi et bien entendu Guillaume FRITSCH et Jason COURDY.

Merci à tous :

- ✓ Intervenants ponctuels
- ✓ Membres commission
- ✓ Présidents de commission
- ✓ Cadres techniques
- ✓ Salariés

SAMEDI 14 MARS 2015  
LES SABLES D'OLONNE

Questions :

**Denis Maire :**

Merci Jean-Michel pour ta représentation. Une question enfin une remarque déjà ton budget et bien tenu ça j'en suis heureux par contre il y a quelques lignes qui me surprennent et une ligne notamment et en amont une question. Combien de malles l'an passé, combien de clubs, et combien de malles livrées, pour savoir à peu près quelle est la tendance sur l'évolution au sein des ligues.

**Jean-Michel Buniet**

Sur la tendance te donner les chiffres sur le nombre des malles, honnêtement sur ce genre de question si tu veux avoir des chiffres, il me semble plus pertinent de poser la question en amont par logique, parce que là te donner les chiffres sur le nombre de malles...

**Guillaume Fritsch**

C'était prévu demain. La mallette EFT est gérée par Triathlon Événement et ça fait partie de la présentation que je vous ferai demain, donc en fait tu as posé la question en avance

**Denis Maire**

Désolé.

**Denis Maire**

Une ligne sur la pratique féminine, je n'arrive pas à comprendre la mécanique comptable pour arriver à ces 56 188€, je n'arrive pas à comprendre comment on est arrivé à une mécanique.

**Jean-Michel Buniet**

Tout ce que je constate, moi c'est encore une fois que le secteur du développement est équilibré même finalement par rapport au budget prévisionnel. Nous avons participé à un effort commun, tout ce que je peux dire c'est sur le secteur féminin et le fonctionnement des commissions. Les commissions sont restées en deçà dans le fonctionnement de ce qui était prévu. Encore une fois dans les actions, il est difficile de planifier et de prévoir exactement la teneur des actions. Les actions globalement sont excédentaires dans leurs dépenses de 5 000€ par rapport au prévisionnel encore une fois. Je pense qu'il ne faut pas trop se plaindre de la gestion utilisée du secteur global. Il y a certaines lignes qui ont augmentées et certaines lignes qui ont été réduites moi, je ne vois rien de vraiment anormal dans cette gestion.

Pas d'autre question

### **Philippe Lescure**

Je voulais dire en complément d'information sur les épreuves et les labels avec la possibilité pour les handisports. Je voulais souligner en compléments que 39 manifestations ou épreuves seront labellisées en 2015 dont 6 en 2015 en Vendée. Il faut souligner les efforts particulier de La Vendée avec 6 épreuves labellisées soit 15% des épreuves labellisées rien que pour ce seul département, qui est un hommage rendu à cette thématique, cher à David PEIFFER et à nous tous bien entendu.

---

## **. VICE-PRESIDENT EN CHARGE DE LA RELATION AVEC LIGUES REGIONALES ET DES AFFAIRES DISCIPLINAIRES**

### **Cédric Gosse**

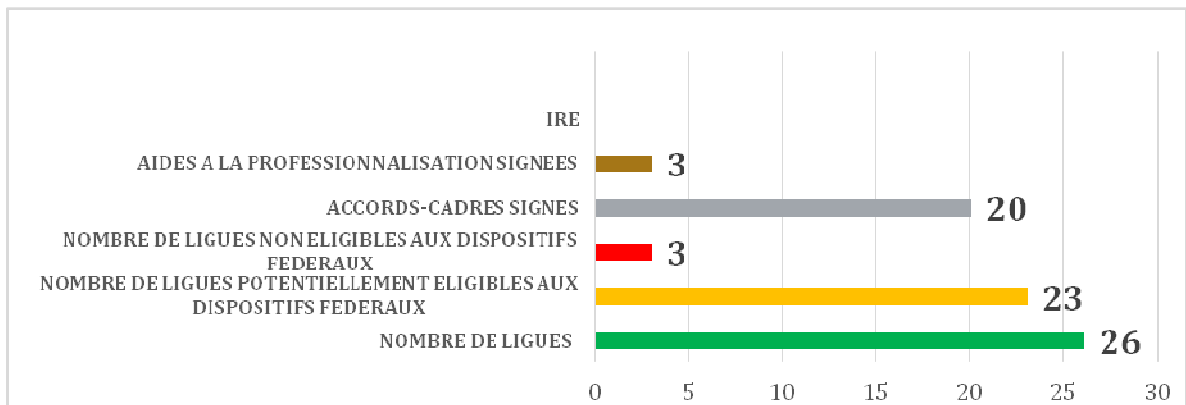
L'accord cadre et de l'aide à la professionnalisation (vous trouverez au sein du rapport de la DTN, le descriptif complet). Développer l'emploi pour nous aider dans nos fonctions de bénévoles et en même temps de pouvoir animer les territoires et de donner de l'autonomie aux ligues régionales. Renforcer les liens entre la fédération et les ligues (ces antennes régionales) mais autour d'un objet commun qui est le projet fédéral de développement. Puis autour de ce projet fédéral, c'est évidemment de mettre en œuvres les différents points de ce projet que nous portons tous avec une volonté particulière qui est intitulé « les directives nationale » dont le plan de développement national et puis de trouver l'articulation avec l'identité de la ligue régionale ses particularités et son projet de ligue. C'est une discussion qui s'engage autour de ça dans la définition d'objectifs partagés.

La fédération a mis en œuvre 2 dispositifs :

- L'aide à la professionnalisation (3 ligues l'ont signé)
- L'accord cadre (20 ligues l'ont signé soit 87%)

## Rapport d'activité 2014 du dispositif en faveur du soutien fédéral aux ligues

### Représentation graphique du traitement des dossiers



#### VERSEMENT DE LA SUBVENTION

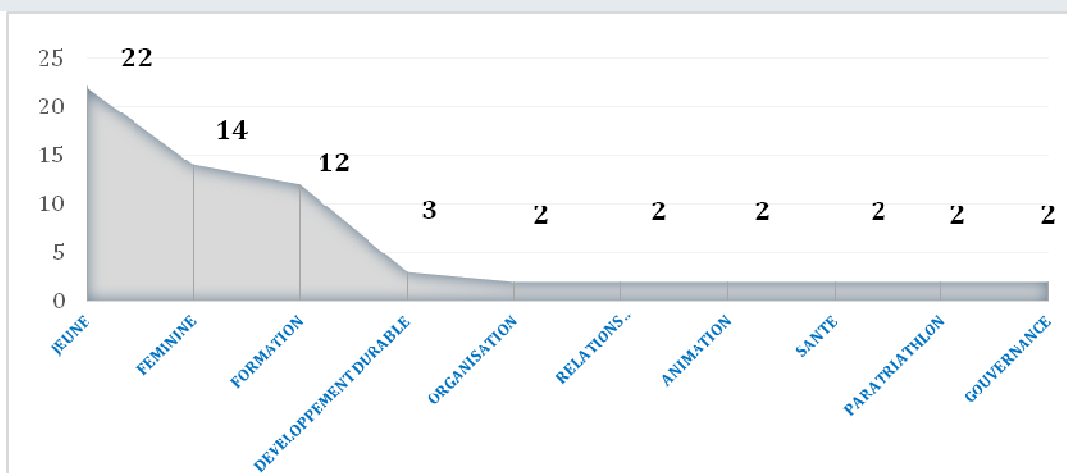
- 10 000 euros pour 1 ETP dans le dispositif de l'Accord-cadre F.F.TRI. LR.TRI. ;  
7 500 euros pour 1 ETP dans le dispositif de l'Aide à la professionnalisation des ligues.

✓

- Pour information, les 3 ligues qui restent non-éligibles au regard de ce critère (statut d'employeur), sont : l'Auvergne, la Bretagne et la Martinique. Le critère pour être éligible, la ligue doit posséder un emploi. En terme dévolution une ligue s'est engagée vers une aide à la professionnalisation.

La méthode : il s'agit d'un entretien entre la fédération (Cédric GOSSE), le DTN Adjoint en charge de cette thématique (Stéphane ZIMMER) et le président de ligue (avec la possibilité d'être accompagné). Nous tenons généralement une réunion téléphonique qui dure entre 1h et 1h30 et nous partageons des objectifs que nous mettons en accord sur la définition d'objectif, la définition d'indicateur et nous insistons sur le fait qu'il doit y avoir la déclinaison du projet fédérale, de respecter l'identité de la ligue et son projet, de s'assurer qu'il y a harmonie entre les 2, de définir les indicateurs qui sont à la fois ambitieux et qui servent la déclinaison du projet fédéral mais en même temps les indicateurs et nous insistons fortement là-dessus. Les indicateurs qui soient aussi très pragmatique et qui correspondent dans la volonté de monter d'une marche dans la structuration pour la mise en œuvre du projet mais en même temps des indicateurs qui permettent d'être tout à fait réaliste. Parce que l'objectif c'est d'avancer et ce n'est pas de s'engager sur des choses qui ne pourront de toute façon pas être retenues. Par contre, dans le dialogue de gestion qui s'instaure entre nous, nous sommes particulièrement attentifs à la réalisation aux questionnements, par exemple de la mise en place des référents au sein des ligues par rapport aux différents dossiers.

### Le classement décroissant des thématiques investies par les LR.TRI.



Les principales thématiques investies par les ligues sont la pratique jeune, la pratique féminine et la formation. Les 3 grandes thématiques qui se retrouvent déclinées sur le territoire par rapport au projet fédéral. Ensuite on a une dispersion des autres thématiques que l'on retrouve alors je ne dis pas que ces autres thématiques ne sont pas développées dans les ligues régionales, nous sommes bien sur les partages d'objectifs qui sont mis en avant, il y a donc forcément des ligues régionales qui vont développer la thématique par exemple de l'animation, beaucoup de ligues régionales s'engagent dans l'animation mais c'est pas l'objectif que l'on doit mettre en avant dans la contractualisation qu'elles ont avec la fédération.

Le dernier point qui concerne dans cet accord cadre un élément qui est très important et que nous considérons comme structurant, c'est la formation des Conseillers Techniques de Ligues avec l'ambition à la fin du mandat d'avoir un Conseiller Technique de Ligue par ligue et de faire en sorte qu'à l'horizon 2018 ce corps constitué puisse être homogène avec une harmonie. En relation avec la DTN et que tous les CTL à l'horizon 2018 soient titulaire BPJEPS. Donc dès 2014, nous nous sommes mis en relation avec chaque président de ligue en ordre de bataille pour assurer cette formation et ce plan de formation. Des dispositions ont été prises pour étudier au cas par cas la situation des CTL, de tenir compte de leurs histoires, de tenir compte de leur parcours et je voulais remercier bien évidemment le secteur fort de cette formation de la DTN et particulièrement Sébastien LIBICZ qui a pris le temps de travailler avec les présidents de ligues et de faire un état des lieux sur ce dispositif et de tenter de répondre aux différentes conditions.

Au final sur ce dossier on est bien dans un dialogue, dans un accompagnement et je pense, mais peut-être que nous sommes passés au travers, parfois et je m'en excuse mais je pense que nous tentons avec les cadres techniques, en relation avec Stéphane ZIMMER que je remercie, de répondre à vos besoins et de vous accompagner dans les différents projets et d'être présent avec vous en tout cas de trouver des solutions que vous pouvez sauver sur différentes thématiques de développement.

## **LA DISCIPLINE**

L'autre point que je souhaite aborder au regard de mes prérogatives concerne la discipline. Sur la discipline, je ferai un simple commentaire enfin, je ne ferai pas commentaire. Je ferai le constat simplement des affaires qui ont été traités au niveau national. Donc, il y a eu 5 demandes de saisine en tout, 4 demandes ont été jugées recevables : 3 ont été gérées par les commissions régionales et 1 demande a été gérée par la Commission Nationale de Discipline et donc 1 demande a été non recevable car la personne mise en cause n'était plus titulaire d'une licence.

## **ANTI-DOPAGE**

Pour le dernier point qui concerne aussi les prérogatives sur l'anti-dopage, vous trouverez bien entendu le rapport de Marc FORTIER BEAULIEU. 3 dossiers ont été traités sur ces 3 dossiers ont donné lieu à 1 avertissement, le classement d'une affaire et la transmission d'un des dossiers à l'AFLD.

Questions :

Pas de question

# **RAPPORT DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL**

**Franck BIGNET**



**Monsieur le Président,**

**Mesdames, Messieurs les membres du Bureau et du Comité Directeur,**

**Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents de Ligue,**

**Mesdames, Messieurs les élus,**

**Chers collègues,**

**Chers triathlètes,**

La mission de la Direction Technique Nationale est d'accompagner la fédération dans l'élaboration, la mise en œuvre de son projet et d'être le garant de la convention d'objectifs signée avec le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Le rapport d'activités complet vous a été adressé. Je me contenterai simplement de vous présenter les grandes lignes des plans d'action et leurs principaux résultats. Bon nombre d'entre eux vous ont d'ores et déjà été présenté par le Président et l'ensemble des Vice-présidents.

Permettez-moi de remercier l'ensemble des acteurs ayant œuvré au portage de ses projets :

- les 20 Conseillers Techniques Sportifs placés auprès de la Fédération,
- les agents de l'Etat œuvrant à l'Administration Centrale, dans les services déconcentrés, dans les établissements nationaux qui sont pour nous de précieuses personnes ressources,
- les Conseillers Techniques de Ligue,
- l'ensemble du personnel fédéral,
- les collectivités territoriales et locales,
- les membres des commissions nationales fédérales,
- les partenaires institutionnels et plus particulièrement l'Armée de Terre, le Conseil Général de l'Essonne,
- et enfin tous les acteurs de la vie fédérale avec lesquels nous œuvrons en étroite collaboration tout au long de l'année.

J'en profite pour renouveler mes remerciements à l'Etat pour son engagement et pour son soutien en faveur du triathlon et des disciplines enchaînées.

## Soutien de l'Etat



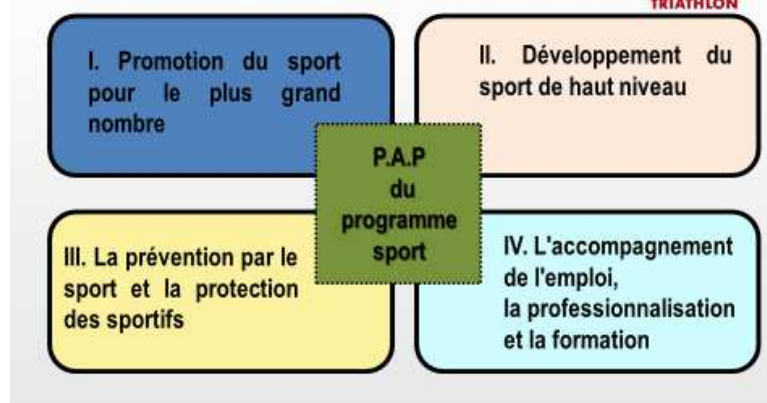
Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

En 2014, la convention d'objectifs liant la F.F.TRI. au Ministère s'élevait à 830 035 euros. En 2015, cette subvention, d'ores et déjà connue, s'élève à 860 311 euros soit une hausse de 16% sur les 4 dernières années.

Le financement de l'ensemble du monde triathlétique via le CNDS était de 992 435 euros soit une progression de plus de 25% depuis 2009. Pour information, les aides à l'emploi s'élèvent à 227 275 euros. Avec la plus grande assiduité possible, nous devons, avec les clubs, les comités départementaux et les ligues régionales, continuer à optimiser nos demandes en déclinant notre projet fédéral via le filtre des actions privilégiées par le CNDS.

Notre force doit être notre capacité à décliner des plans d'actions aux différents niveaux de notre vie fédérale, pour assurer notre développement, notre structuration et pérenniser les emplois.

## Plan Annuel de Performance (P.A.P)



Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

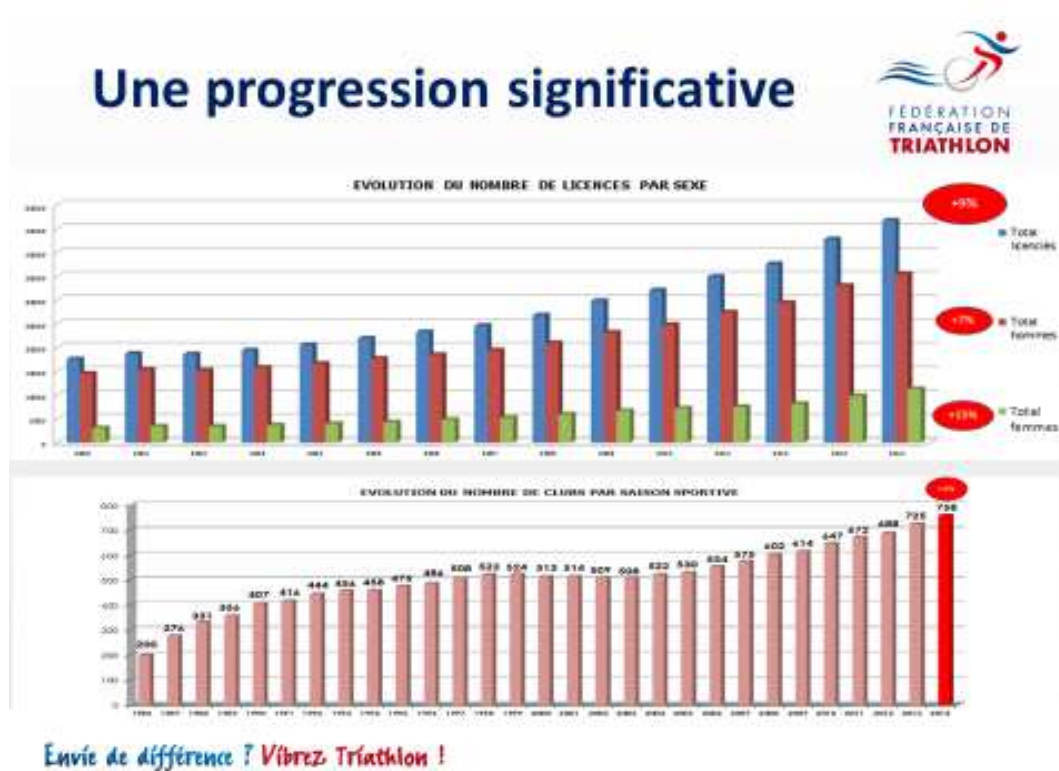


La présentation suivante s'appuie sur le Plan Annuel de Performance du "Programme sport" défini en 4 actions :

1. La promotion du sport pour le plus grand nombre
2. Le développement du sport de haut niveau
3. La prévention par le sport et la protection des sportifs
4. L'accompagnement de l'emploi, la professionnalisation et la formation

Ces 4 champs sont en interaction permanente et nous invitent à travailler en transversalité dans le respect des moyens financiers et humains alloués.

## 1. La promotion du sport pour le plus grand nombre



Les chiffres montrent année après année une progression significative des pratiquants de nos disciplines enchaînées.

L'ensemble de cette progression est lié à l'engagement de bon nombre d'acteurs de la vie fédérale : organisateurs, dirigeantes et dirigeants de structures, éducatrices et éducateurs sans oublier l'ensemble des bénévoles qui œuvrent au quotidien et sans lesquels rien ne serait possible.

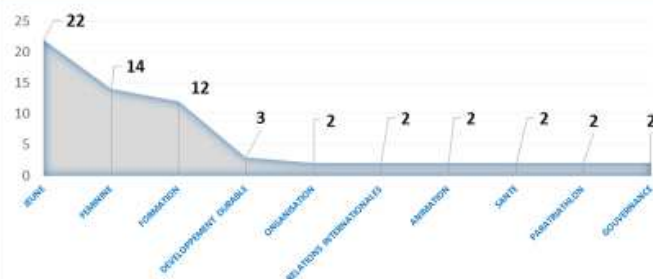
Dans le cadre de l'action 1, la DTN porte ses efforts sur différents dispositifs et plans d'actions :

- Le soutien aux structures régionales
- L'expertise et le conseil portés aux structures fédérales par les conseillers territoriaux
- La diversification de la pratique avec l'aspect loisir - santé et les politiques ciblées pour des publics identifiés comme les jeunes, les féminines, les personnes en situation de handicap
- Le développement durable
- La présence internationale et le rayonnement de la France à l'international

## Soutien aux structures régionales



L'aide à la professionnalisation : 3 ligues  
L'accord cadre F.F.TRI. LR.TRI : 20 ligues



thématiques investies par les LR.TRI.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

### *Le soutien aux structures régionales*

La F.F.TRI. a mis en œuvre 2 dispositifs en faveur de ses ligues régionales (LR.TRI.) :

- L'aide à la professionnalisation ;
- L'accord cadre.

La mise en œuvre de ces conventions vise à renforcer l'autonomie d'action des structures déconcentrées dans la déclinaison du projet fédéral au sein de leur territoire.

Les principales thématiques investies par les ligues sont la pratique jeune, la pratique féminine et la formation.

En lien avec ce dispositif, la formation initiale et continue des Conseillères et Conseillers Techniques de Ligue est un enjeu fort de structuration. Chacune et chacun d'entre eux doit à horizon 2018 disposer d'une qualification commune de type Diplôme d'Etat de triathlon favorisant ainsi le travail collaboratif avec les conseillers techniques nationaux.

## L'expertise et le conseil portés aux structures fédérales



**Plan de  
Professionalisation**



*Envie de différence ? Vibrez Triathlon !*

### *L'expertise et le conseil portés aux structures fédérales par les conseillers territoriaux*

L'activité consiste à accompagner les ligues, comités départementaux, clubs et organisateurs qui en font la demande sur des projets ou des demandes particulières. Les thèmes abordés lors du suivi sont divers : projet associatif, formation professionnelle, gestion d'un salarié, assurance, diplôme requis pour encadrer des publics.

En 2014, la priorité a été donnée à la formation des conseillers territoriaux afin de leur apporter des compétences utiles et harmoniser une méthodologie d'accompagnement comme c'est déjà le cas pour les stagiaires du DEJEPS.

A travers les échanges de terrain, nous constatons un besoin croissant des structures associatives à recruter des salariés pour assurer principalement de l'encadrement. Cet élément nous conforte dans le développement de la mission de conseiller territorial en nous appuyant notamment sur la création et la mise en œuvre d'un plan de professionnalisation. Faisant suite au dernier séminaire des présidents de ligues, ce dernier sera présenté au comité directeur fédéral de juin 2015.

### *La diversification de la pratique et politiques ciblées pour des publics identifiés*

## Le plan « mixité »



ENCOURAGEMENT

EQUITE

SENSIBILISATION



Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Le plan « mixité » est constitué de 4 axes déclinés en 10 actions dont la version actuelle a été validée par le Comité Directeur Fédéral de juin 2014.

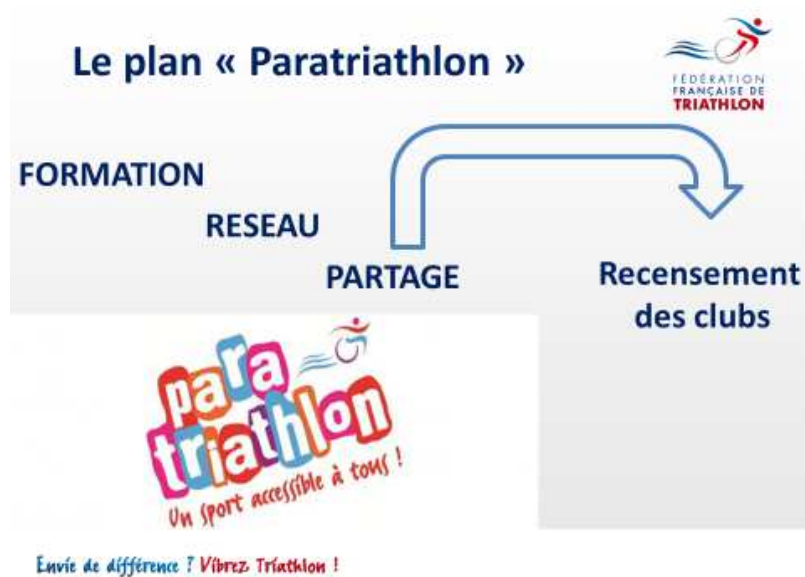
L'axe n°1 est de sensibiliser les acteurs fédéraux aux intérêts de la mixité et de la lutte contre les stéréotypes

L'axe n°2 est de favoriser et encourager l'investissement des femmes dans le triathlon.

L'axe n°3 est d'encourager et favoriser la découverte de nos disciplines, fidéliser nos licenciées, résorber les inégalités d'accès à la pratique

L'axe n°4 est de proposer une pratique compétitive équitable des plus jeunes jusqu'au haut-niveau.

L'effort de 2014 a été porté sur la mise en place d'un module de formation « mixité, stéréotypes, plan de féminisation », la réalisation d'un guide explicitant le plan de féminisation, l'activation de l'opération « Rentrez Triathlon ».



Les actions en faveur du développement du Paratriathlon se sont articulées autour d'une formation en lien avec la Fédération Française Handisport, l'édition de fiches « bonnes pratiques », la prise en compte d'un nouveau système de classification et la diffusion de 9 lettres du réseau.

En 2015, un temps devra être consacré au référencement de nos clubs en capacité d'accueillir des personnes en situation de handicap.



Chez les jeunes, suite à la présentation de l'EFT lors de la précédente assemblée générale, l'année 2014 devait procéder à son déploiement au sein des territoires. Pour cela, un module de formation a été dispensé. En étroite collaboration avec 15 ligues régionales, près de 200 éducateurs ont ainsi été formés à la démarche sans compter celles et ceux qui ont suivi les formations fédérales et d'Etat.

Par ailleurs, dans le cadre du partenariat avec l'UNSS, 25 enseignants d'EPS ont été formés et désormais identifiés comme référents EFT pouvant dispenser la formation au sein de leur académie. Cette même action de formation sera menée en 2015 auprès des éducateurs du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).

Les autres dispositifs restent captifs et contribuent à l'animation de la pratique jeune. 177 clubs ont été labellisé « Ecole de Triathlon » et accueille en moyenne 42 jeunes. Les ½ finales du championnat de France de triathlon rencontrent enfin son public.

3 052 jeunes ont réalisé les tests «Class Tri », soit une évolution de plus de 15% par rapport à 2013.

2014 a vu la finalisation du logiciel de gestion en ligne du Class Tri via l'interface fédérale Espace Tri 2.0. Ce nouveau mode de fonctionnement sera effectif à compter de la saison sportive 2015 et devrait encore renforcer l'attractivité et la lisibilité du dispositif.



Le plan « Santé, bien-être, loisir » est également un vecteur essentiel à la croissance de notre fédération. En 2014, l'essentiel du travail a porté sur la création d'un outil diagnostic, le développement d'un questionnaire, la définition de tests de mesure et du « testing » pour vérifier la cohérence de ces derniers.

Enfin, la création d'un logiciel doit permettre à chacune et chacun de pouvoir s'évaluer puis pouvoir ainsi intégrer une préparation sportive singulière et adaptée.

## Les relations internationales



Partenariat : CFSI, CNDS, Ministère

Lobbying



Rayonnement



Proactivité

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Au titre des relations internationales et en lien avec le Comité Français du Sport International, le CNDS, la Direction des Sports, la fédération mène une politique cohérente afin d'assurer le rayonnement du triathlon français sur la scène internationale.

Côté techniciens, l'enjeu est de pouvoir être entendu par les instances internationales et participer ainsi à des prises de décision sur l'évolution de notre sport.

## Le développement durable



Partenariat : Surfrider, Generali



Label

Réseau

Partage



Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

La F.F.TRI. poursuit la consolidation de son engagement dans le développement durable en structurant ses interventions autour de quatre Pôles :

- L'organisation du maillage territorial des référents ;
- Les partenariats structurants comme Surfrider et Generali avec la signature de la charte Sport Responsable
- Le développement d'outils via l'Espace Tri 2.0 ;
- La communication du DD via l'activation de tous les supports media de la fédération.



## Le développement du sport de haut niveau



Depuis 2009, notre philosophie de travail est de partir de l'individu, de son environnement pour lui permettre d'atteindre sa performance. Cela nécessite de travailler sur la notion de transparence et de dégager du positivisme. Cette démarche tournée vers la singularité demande du temps, de l'énergie et un travail en équipe.

Chaque entraîneur national peut s'appuyer sur des compétences nécessaires à la réalisation d'une performance :

- L'accompagnement psycho-comportemental des sportifs et des entraîneurs,
- L'accompagnement nutritionnel
- La recherche
- Le soutien logistique
- Le suivi socio professionnel
- Et le médical

La DTN travaille en permanence sur une triple temporalité :

- A court terme en préparant les Jeux Olympiques et Paralympiques qui arrivent
- A moyen et long terme en préparant ceux qui suivent et ceux d'après, PARIS peut-être...

Le Parcours de l'Excellence Sportive doit organiser et mobiliser les moyens humains et financiers.

Atteindre des objectifs ambitieux nécessitent d'opérer des arbitrages permanents dont le seul filtre reste la PERFORMANCE.

Les résultats de la saison 2014 sont exceptionnels, ils sont le fruit d'un effort constant de réformes structurelles et d'une conjoncture favorable.

Etre capable de distinguer ces deux filtres d'analyse est un facteur essentiel pour être durablement ancrée dans une culture de la gagne.

Cette année, je ne m'attarderais pas sur les noms de nos finalistes tellement le nombre de titres et de médailles est flatteur. Voilà pourquoi, 2014 a été exceptionnelle. Pour autant, cela reste un indicateur non négligeable car il est toujours intéressant d'avoir une quantité de qualité.



## Le Triathlon longue distance

## Le Duathlon courte distance



Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Dans nos disciplines reconnues de haut niveau, 2014 restera une année mémorable avec 3 des 4 titres mondiaux: Sandra LEVENEZ et Benoit NICOLAS en duathlon courte distance et Bertrand BILLARD en triathlon longue distance.

4 autres sportifs ont été médaillés: l'argent pour Etienne DIEMUNSCH et Sylvain SUDRIE et le bronze pour Sabrina GODARD-MONTMARTEAU et Cyril VIENNOT (également 5<sup>ème</sup> à l'Ironman d'Hawaii).



## Le Paratriathlon



Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

En Paratriathlon, nous connaissons dorénavant les catégories présentes à Rio et avons la certitude d'être au programme de Tokyo 2020. Cette lisibilité nous permet de guider nos actions.

Bon nombre de paratriathlètes se sont illustrés à l'instar de Lionel HIFFLER, Champion du Monde en PT3 ainsi que Elise MARC et Stéphane BAHIER couverts de bronze en PT2. Yannick BOURSEAUX, contraint à l'abandon aux Monde a ramené l'argent des Europe. Fait nouveau, les paratriathlètes sont également présents sur les World Paratriathlon Event et y ont remporté 17 médailles.



En Triathlon, même si les jeunes se sont illustrés sur la scène internationale, la performance de l'année revient incontestablement à Vincent LUIS avec sa 2<sup>ème</sup> place sur la série mondiale d'Hambourg où il s'intercale entre les frères BROWNLEE et l'espagnol Javier GOMEZ. Sa régularité lui a permis de terminer 6<sup>ème</sup> mondial. 2015 s'annonce bien pour lui, puisqu'il termine 2<sup>ème</sup> de la 1<sup>ère</sup> étape du circuit à Abu Dhabi le week-end dernier.

Toujours à Hambourg, Vincent, Dorian CONINX, Audrey MERLE et Cassandre BEAUGRAND permettent à la France de terminer 2<sup>ème</sup> du championnat du Monde de relais mixte derrière la Grande-Bretagne emmenée par les frères Brownlee.



Dans les catégories Junior et U23, Raphaël MONTOYA et Dorian CONINX ont réalisé le doublé au championnat du Monde comme en 2013 avec Pierre LE CORRE et Dorian. Cet enchaînement de victoires restera dans l'histoire de notre discipline. Raphaël a également remporté le titre européen et était accompagné sur le podium par Maxime HUEBER-MOOSBRUGGER sur la 3<sup>ème</sup> marche.

Emilie MORIER, Audrey MERLE, Cassandre BEAUGRAND ont également brillé à plusieurs reprises sur la scène internationale.

Emilie a remporté le bronze en individuel et l'or en relais mixte aux Jeux Olympiques de la Jeunesse à Nanjing.

Audrey et Cassandre ont ramené l'argent et le bronze des Championnats d'Europe Junior. Ce fut l'inverse aux Championnats du Monde.

Je n'oublie pas Léonie PERIAULT qui a ramené l'argent du Championnats d'Europe U23.

Cette réussite ne doit surtout pas nous éblouir mais nous invite à maintenir un niveau élevé de vigilance en identifiant d'ores et déjà nos faiblesses actuelles et à venir. Nous devons, entre autre, maintenir un projet I.A.T.E. ambitieux pour renouveler notre élite et maintenir un niveau d'exigence dans nos pôles d'entraînement.

### **3 La prévention par le sport et la protection des sportifs**

**Le médical**

**Surveillance médicale réglementaire**

**Encadrement sanitaire des Equipes de France**



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TRIATHLON

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

La bonne réalisation de l'action est fortement liée à l'importante et essentielle implication des médecins et des kinésithérapeutes. J'en profite pour remercier Claude MARBLE, Anne-Sophie WURTZ et Hervé COLLADO sans oublier nos kinés qui réalisent un travail remarquable auprès de nos sportives et sportifs. Merci à Thierry ANGEVIN, Jean-Baptiste TROUVE, Jean-Romain GAUTIER et Fabien LACOTE.

Les deux axes prioritaires sont :

- La surveillance médicale réglementaire des sportifs de haut niveau
- L'encadrement sanitaire de l'Equipe de France

Pour rappel, les éducatrices et les éducateurs doivent veiller et alerter le corps médical des comportements nuisibles à la santé. Ils doivent également rappeler aux sportifs identifiés par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage, la nécessité d'être à jour de leur localisation.

## 4 L'accompagnement de l'emploi, la professionnalisation et la formation

**La formation fédérale et d'Etat**



Faire le lien entre les attentes des clubs et les compétences utiles et nécessaires à l'encadrement de tous les publics

Promouvoir le continuum BF5 – BF4 : déconcentration des formations

Innover régulièrement sur les contenus du BF3

Favoriser l'accès à l'emploi : DEJEPS, UCC Tri, Licence STAPS mention triathlon



Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

La DTN coordonne et/ou met en œuvre l'ensemble de l'offre de formation préparant aux diplômes qualifiants qu'ils soient d'Etat ou universitaire.

La formation préparant aux diplômes d'Etat de triathlon se décline sur deux niveaux :

- Le niveau 4 via l'Unité Capitalisable Complémentaire (UCC) rattachée aux BPJEPS mentions Activités Aquatiques, Activités Physiques Pour Tous et Activités du Cyclisme. Les CREPS de Vichy et Bourges se sont mobilisés et d'autres sont envisagés.
- Le niveau 3 via le DEJEPS Spécialité Perfectionnement Sportif Mention triathlon. Cette année, la 3<sup>ème</sup> promotion a laissé place à une 4<sup>ème</sup> promotion.

Un seul diplôme universitaire permet l'encadrement du triathlon, il s'agit de la Licence STAPS entraînement sportif mention triathlon comme c'est le cas à l'université de Montpellier.

En complément des formations qualifiantes, la DTN coordonne également des formations fédérales qui permettent aux bénévoles des clubs d'acquérir un niveau de formation qui soit en rapport avec leur implication de terrain.

A l'instar du BF5, le BF4 est progressivement déconcentré vers les ligues régionales. Cette organisation permet de mieux répondre aux attentes des territoires.

Le BF3 continue de répondre aux besoins exprimés des entraîneurs dans leur volonté de maintenir une formation continue nécessaire à l'accompagnement des triathlètes.

Je vous remercie de votre attention et vous assure que la Direction Technique National reste un collaborateur privilégié de la vie fédérale.

**Merci à Mickaël, Nicolas, Nicolas,  
Pascal, Stéphanie, Alexandre, Jérôme,  
Philippe, Gérard, Pierre, Sébastien,  
Romain, David, Laurent, Benjamin,  
Cyrille, Carole, Sébastien et Stéphane.**

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Questions :

Pas de question

Pas abstention, pas de contre

Le rapport de Franck Bignet est accepté.

# RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER GENERAL

## Emmanuel Chabannes

Les comptes annuels de la Fédération Française de Triathlon ont été établis sur la période du 01 novembre 2013 au 31 octobre 2014, soit une période de 12 mois

Ces comptes ont été validés par le Bureau Directeur des 12-13 décembre 2014 puis par le Comité Directeur du 21 février 2015.

Ce rapport financier évoquera successivement :

- Le Compte de résultat,
- Le Bilan,
- L'Analyse financière,
- Les Evènements principaux de l'exercice,
- La politique financière de la F.F.TRI.,
- Les coûts et le budget prévisionnel.

A la suite de cet exposé, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes et à l'affectation du résultat.

### 1) Le Compte de Résultat

#### a) Composition du Résultat

Le compte de résultat est un document de synthèse présentant l'ensemble des produits et charges sur une période donnée. Il comprend donc l'ensemble des charges consommées ainsi que les produits réalisés. Il permet de déterminer ce que notre association a gagné ou perdu au cours de cette période.

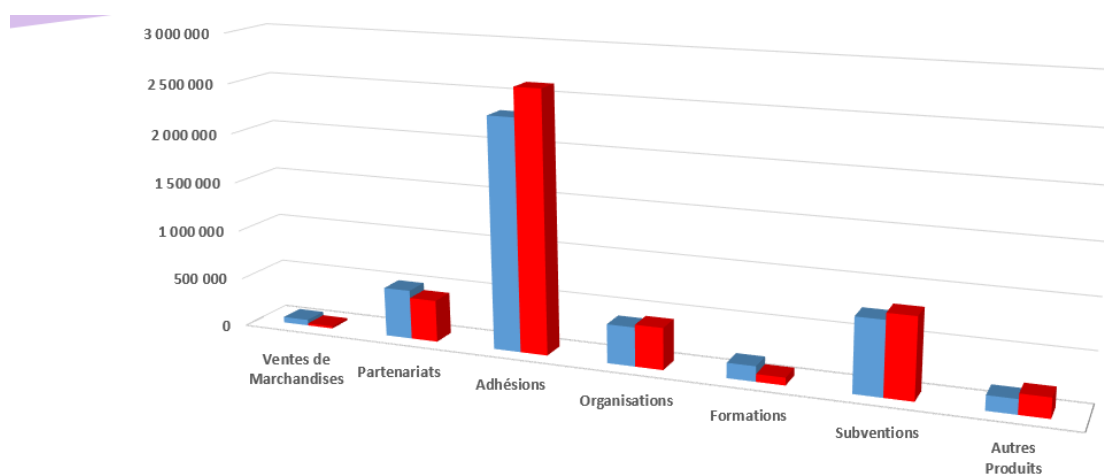
	N	N-1	N-2
Produits d'Exploitation	4 559 057	4 306 848	4 578 621
Charges d'Exploitation	4 453 234	4 203 949	4 466 098
<b>Résultat d'Exploitation *</b>	<b>105 823</b>	<b>102 899</b>	<b>112 524</b>
Résultat Financier	- 37 041	-35 468	-1 808
Résultat Exceptionnel	- 55 607	13 624	2 271
Impôts sur les sociétés	- 583	13 872	11 714
<b>Résultat Net **</b>	<b>21 548</b>	<b>59 394</b>	<b>71 876</b>

\*Le résultat d'exploitation (ou résultat opérationnel), est le résultat du processus d'exploitation et d'investissement de l'exercice. Il traduit l'accroissement de richesse dégagé par l'activité de l'association.

\*\*Le résultat net d'une association représente la différence entre les produits et les charges, il se compose des résultats d'exploitation, financier et exceptionnel, auxquels il faut retirer les impôts. Il est calculé à chaque exercice comptable dans le compte de résultat, on le retrouve également au bilan. Chaque année l'association doit décider de son affectation. Plus qu'un véritable indicateur de performance, le résultat net est une base de calcul à de nombreux ratios.

Détail Résultat	N	N-1	N-2
Fédération	28 507	53 468	104 040
Triathlon de Paris	Triathlon Evènements	19 924	-24 796
Triathlon de Nice	- 6 960	-13 999	-7 368
<b>Total</b>	<b>21 548</b>	<b>59 394</b>	<b>71 876</b>

#### b) Les produits



	Ventes de Marchandises	Partenariats	Adhésions	Organisations	Formations	Subventions	Autres Produits
■ N-1	58 290	496 934	2 324 121	390 440	151 917	738 224	146 923
■ N	21 457	422 838	2 615 147	418 403	76 831	804 705	199 676

Comme vous pouvez le voir ci-dessus et dans le détail ci-dessous, les produits d'exploitation de la F.F.TRI. s'élèvent à 4 559 057 € contre 4 306 848 € pour l'exercice précédent, soit une hausse d'environ 6%.

Cette hausse est liée principalement à la croissance de nos recettes d'affiliations, licences et mutations.

Ceux-ci représentent 2 527 325 € contre 2 249 188 € pour l'exercice précédent, soit une évolution de plus de 12%. Ces produits représentent 55% du total de nos produits d'exploitation contre 52% pour l'exercice précédent.



Les Pass-compétition et Licences Manifestations, représentent 375 373 € contre 351 393 € pour l'exercice précédent, soit une évolution de près de 7%.

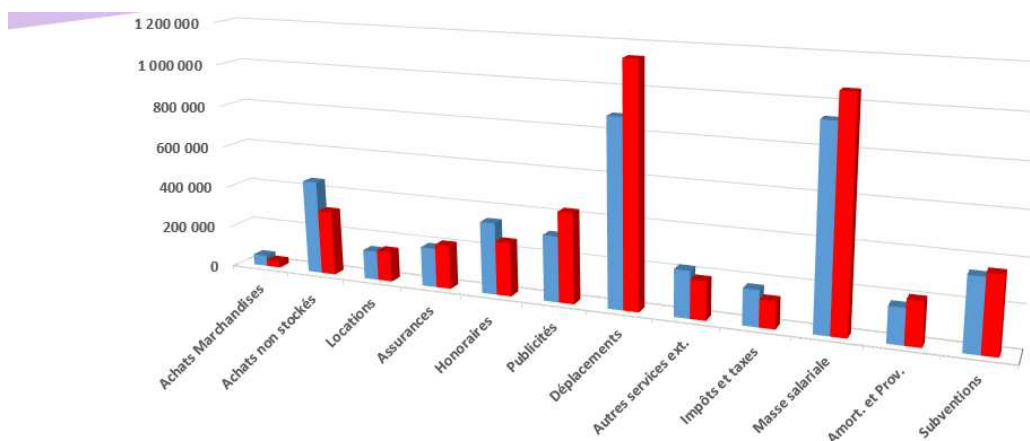
Les Subventions représentent 804 705 € contre 738 224 € pour l'exercice précédent. Soit 17% du total de nos produits d'exploitations, tout comme l'année précédente.

Nos produits issus de la communication et du marketing ressortent à 159 014 € contre 496 934 € pour l'exercice précédent. Soit une baisse de 337 380 €.

### **Détail des produits d'exploitation**

<b>Produits d'exploitation</b>	<b>N</b>	<b>N-1</b>	<b>Variation</b>
Ventes de Marchandises	21 457	58 290	-36 833
Partenariats Financiers	133 333	122 500	10 833
Partenariats Echanges	289 505	374 434	-84 929
Licences	2 274 005	2 013 645	260 360
Pass-journées	241 365	218 115	23 250
Licences manifestations	177 038	172 325	4 713
Droits de mutation	47 590	42 710	4 880
Droits d'inscription	87 882	74 933	12 949
Formations	76 831	151 917	-75 086
Subventions	804 705	738 224	66 481
Affiliations et réaffiliations	205 670	192 833	12 837
Produits et prestations divers	39 843	41 009	-1 166
Transfert de Charges	159 833	105 914	53 919
<b>Total</b>	<b>4 559 057</b>	<b>4 306 849</b>	<b>-252 208</b>

### c) Les charges



	Achats Marchandises	Achats non stockés	Locations	Assurances	Honoraires	Publicités	Déplacements	Autres services ext.	Impôts et taxes	Masse salariale	Amort. et Prov.	Subventions
■ N-1	51 567	451 372	139977	188490	342426	312114	882718	221985	170389	935348	167854	338963
■ N	30835	311 172	146 650	208 859	256 148	428 460	1140177	182 940	127 896	1058969	204864	356264

Comme vous pouvez le voir ci-dessus et dans le détail ci-dessous, les charges d'exploitation de la F.F.TRI. s'élèvent à 4 453 234 € contre 4 203 949 € pour l'exercice précédent, soit une hausse d'environ 6%.

Cette hausse est principalement liée :

- à la multiplicité des chantiers mis en œuvre dans le cadre du plan de développement fédéral qui ont généré une forte croissance des frais de déplacements.
- l'augmentation de la masse salariale.

Les charges externes représentent 2 674 406 € contre 2 539 828 € pour l'exercice précédent, soit une hausse de plus de 5%. Ces charges représentent, comme pour l'exercice précédent, 60% du total de nos charges d'exploitation.

Les impôts et taxes sont de 127 896 € contre 170 389 € pour l'exercice précédent, soit une baisse de près de 25%. Toutefois, sans l'augmentation exceptionnelle de l'an passé liée aux droits d'enregistrement générés par l'acquisition de notre nouveau siège social, le poste impôts et taxes serait en augmentation de près de 19%.

Les salaires et traitements se montent à 737 522 € contre 636 726 € pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 15,83%.

Les charges sociales sont de 321 447 € contre 298 622 € pour l'exercice précédent, soit une baisse de 7,64%. A noter, l'impact du Crédit D'impôts Compétitivité et Emploi (CICE) qui se monte à 19 754 € pour l'exercice.

Les amortissements et provisions représentent 204 864 € contre 167 854 € pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 22%. Cette augmentation est principalement dû l'amortissement de notre logiciel fédéral, de notre nouveau siège social, ainsi qu'à la provision pour dépréciation des créances clients pour un montant de 43 200 €.

Les autres charges sont de 356 264 € contre 338 963 € pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 5%.

#### **Détail des charges d'exploitation**

Charges d'exploitation	N	N-1	Variation
Achats de Marchandises	30 835	51 567	-20 732
Achats non stockés de matière et fournitures	311 172	451 372	-140 200
Sous-traitance	6 042	7 202	-1 160
Locations	146 650	139 977	6 673
Charges locatives	5 428	5 948	-528
Entretien et réparations	25 294	44 703	-19 409
Primes d'assurances	208 859	188 490	20 369
Divers	3 082	10 352	-7 270
Personnel Intérimaire	2 288	3 656	-1 368
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	256 148	342 426	-86 278
Publicité, publications, relations publiques	428 460	312 114	116 346
Transports	51 434	52 907	-1 473
Déplacements, missions et réceptions	1 140 177	882 718	257 459
Frais postaux et de télécommunications	38 646	56 809	-18 163
Services bancaires et assimilés	4 762	6 150	-1 388
Autres services extérieurs	45 964	35 004	10 960
Impôts et taxes	127 896	170 389	42 493
Salaires et Traitements	737 522	636 726	100 796
Charges Sociales	321 447	298 622	22 825
Amortissement et Provisions	204 864	167 854	37 010
Subventions accordées	356 264	337 389	18 875
Autres Charges	0	1 574	-1 574
<b>Total</b>	<b>4 453 234</b>	<b>4 203 949</b>	<b>249 285</b>

## 2° Le Bilan

Le bilan est un document de synthèse qui représente la situation patrimoniale d'une association à une date donnée.

ACTIF		N	N-1	PASSIF		N	N-1
IMMOBILISATIONS	Incorporelles	115 306	157 564	FONDS PROPRES	Réserves	504 920	445 526
	Corporelles	1 299 308	1 338 837		Résultat de l'exercice	21 548	59 394
	Financières	132 158	141 854	PROVISIONS ET FONDS DEDIES		47 114	84 376
STOCKS		57	22 185	DETTES	Financières	1 172 417	1 250 650
CREANCES		1 011 802	660 802		Fournisseurs	609 110	664 646
TRESORERIE	VMP	483 151	658 478		Fiscales et sociales	319 233	233 358
	Disponibilités	69 726	133 870		Autres	438 172	384 852
DIVERS		53 346	38 199	DIVERS		52 341	28 834
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>3 164 855</b>	<b>3 151 786</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>3 164 855</b>	<b>3 151 786</b>

Concernant l'actif de notre de bilan :

- La baisse des immobilisations incorporelles est liée à la mise au rebut de notre ancien logiciel fédéral pour un montant de 274 516 €.
- La baisse de notre trésorerie est liée à la forte augmentation de notre poste créances.

Concernant le passif de notre bilan :

- Nos fonds propres se montent à 526 468 € contre 504 920 € pour l'exercice précédent.

Il est indispensable pour notre fédération d'avoir des fonds propres importants. C'est pourquoi le bureau directeur vous propose d'affecter le résultat de cette année, à savoir 21 548 €, en autres réserves.

Les fonds propres représentent 40 jours de fonctionnements de notre fédération, ce qui n'a pas augmenté par rapport à l'an dernier

- La baisse des dettes financières est liée au remboursement de l'emprunt contractée pour l'acquisition de notre siège social pour un montant de 78 134 €.

## 2) Analyse Financière

Dans le cadre de la gestion financière, et notamment en période de forte croissance comme le connaît notre fédération actuellement, il est important de connaître et de maîtriser les trois notions que sont la Capacité d'Autofinancement, le Besoin en Fonds de roulement, et le flux net de trésorerie ou plus communément appelé Cash-Flow disponible.

### a. Capacité d'Autofinancement

	N	N-1
<b>Résultat Net</b>	21 548	59 394
<b>+ Dotations Amortissements et Provisions</b>	204 864	167 854
<b>- Reprises Provisions Risques et Créances</b>	-45 800	-18 966
<b>+ VNC Elément Actif</b>		2 877
<b>- Produit Cession Actif</b>		-100
<b>= Capacité D'Autofinancement</b>	<b>180 612</b>	<b>211 059</b>

La Capacité d'Autofinancement (CAF) représente un flux potentiel de Trésorerie, et donc notre capacité à investir. Celle-ci est de 180 612 € contre 211 059 € pour l'exercice précédent.

Ce chiffre est à mettre en parallèle avec le montant du capital de l'emprunt de notre siège social que nous avons remboursé au titre de cet exercice, à savoir 78 134 €.

Nous avons donc des marges de manœuvre et nous pourrions si nécessaire financer des travaux ou des projets par le biais d'un nouvel emprunt.

b. Besoin en Fonds de roulement

	N	N-1
Stocks et en cours	57	22 185
+ Avances et acomptes	40 581	36 823
+ Créances	971 221	623 979
- Dettes Fournisseurs	-609 110	-664 646
- Dettes Fiscales	-319 223	-233 358
- Autres Dettes	-438 172	-384 852
<b>= Besoin en Fonds de Roulement</b>	<b>-354 646</b>	<b>-599 869</b>

Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) représente le montant nécessaire pour couvrir le décalage entre les encaissements et les décaissements.

Celui-ci est négatif de 354 646 € contre -599 869 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 245 223€.

Dans le cas de notre fédération, nous avons un excédent de Fonds de Roulement c'est-à-dire que nous réglons nos fournisseurs après avoir été payée par nos clients.

Toutefois, il est à noter une forte dégradation de cet excédent du fait de l'augmentation de notre poste Créances clients.

c. Flux net de trésorerie (Cash-Flow disponible).

	N	N-1
CAF	180 612	211 059
+ BFR N	+354 646	+599 869
- BFR N-1	-599 869	-233 682
<b>= Flux net de Trésorerie</b>	<b>-64 611</b>	<b>577 246</b>

Le Cash-Flow disponible représente la Trésorerie disponible non affectée par les investissements ou les remboursements d'emprunt.

Nous constatons la forte dégradation de notre Cash-Flow sur cet exercice.

3) Evènements principaux de l'exercice

a) siège social

La Fédération a signé le 27 décembre 2012 l'acte authentique d'acquisition d'un immeuble situé 31, boulevard Marcel Sembat à Saint-Denis. Le prix d'acquisition est de 1 166 000 €.

A ce jour, nous n'avons pas pu débiter les travaux d'aménagement en raison de l'occupation illégale de notre local par des squatteurs.

Du fait du prochain dénouement, ainsi que de l'emplacement et des travaux d'infrastructures liés à la mise en place d'une ligne de tramway, nous avons considéré que le nouveau siège social n'avait pas perdu de valeur et donc décider de ne pas procéder à une dépréciation de celui-ci.

Toutefois, aucune date de début des travaux puis de déménagement ne peuvent être envisagées à ce jour. Nous étudions également d'autres solutions comme la revente de ces locaux.

#### b) TRIATHLON EVENEMENTS

Suite à l'approbation par l'Assemblée Générale de la séparation de nos activités commerciales, la F.F.TRI. a créé TRIATHLON EVENEMENTS en octobre 2013.

TRIATHLON EVENEMENTS est une société par actions simplifiée unipersonnelle, au capital de 100 000 €, intégralement détenues par la F.F.TRI..

TRIATHLON EVENEMENTS a pour objet social de détenir toutes formes de participation et organiser tous types d'évènements, à assumer le contrôle des grandes épreuves fédérales, la gestion de la logistique de ces évènements, la gestion des produits dérivés, le marketing ainsi que la recherche de partenariat.

Afin d'assurer une montée en puissance du dispositif, TRIATHLON EVENEMENTS sera en 2015, en charge des évènements (Triathlon de Paris et de Nice, Bike & Run de Paris) et de leur commercialisation, des produits commerciaux en tant que support juridique, de la communication télévisuelle.

La F.F.TRI. a procédé à un abandon de créances à caractère commercial pour un montant de 100 000 €.

Je rappelle que la F.F.TRI. et sa filiale TRIATHLON EVENEMENTS forment un Groupe. La volonté de séparer nos activités événementielles et commerciales ne doit pas avoir pour effet de créer « un état dans l'état » ou de créer une fracture au sein de nos services. Les actions qui sont faites aujourd'hui sont les mêmes qui étaient faites avant et avec le même personnel. Seule la commande de l'actionnaire unique est différente : à terme TRIATHLON EVENEMENTS ne doit pas perdre d'argent sur les évènements qu'elle organise, en prenant en compte les charges de personnels liées à ces organisations.

#### 4) La politique financière de la Fédération

L'an dernier je vous avais expliqué les 6 points prioritaires de la politique financière de la F.F.TRI. : Assurer un minimum de recettes :

- 1- pour couvrir nos frais de personnel,
- 2- pour couvrir nos charges fixes de fonctionnement (frais de sièges),
- 3- pour assurer les missions édictées dans la convention ministérielle.
- 4- pour assurer le fonctionnement de nos commissions et leurs actions,
- 5- pour permettre à nos ligues d'avoir les ressources nécessaires à leur fonctionnement et au financement de leurs actions,
- 6- pour financer des nouvelles actions permettant le développement de nos ressources.

Cette politique issue du bon sens et de la gestion en bon père de famille a toutefois ses limites. En effet, lorsque l'investissement et le développement passent au dernier plan ce sont les recettes futures qui risquent d'être difficile à trouver.

De plus, comment anticiper le désengagement annoncé de l'Etat et des Collectivités Territoriales si aujourd'hui nous ne créons pas les outils permettant de générer des ressources autres que celle des subventions en tout genre ou de l'augmentation de nos tarifications ? Vous avez 4 heures...Blague à part, je

n'ai pas forcément la réponse, mais c'est dans mon rôle de Trésorier de vous faire réfléchir collectivement à ce type d'interrogation.

Autre question, quels sont les forces et les faiblesses de l'organisation et de la gestion financière de notre Fédération ? Je pense avoir une certaine connaissance dans les domaines de la gestion comptable et financière, et après 4 années de Trésorier adjoint suivi de 2 années de Trésorier, la mise en place du contrôle de gestion m'a permis d'encore mieux les appréhender et de pointer de nouveaux axes d'améliorations.

En effet, lorsque l'on parle de contrôle de gestion, on a tendance tout de suite à cristalliser les passions, car qui dit contrôle dit rendre des comptes. Or, je préfère et je sais qu'Alain Courpron partage le même point de vue, le contrôle de gestion doit être utilisé comme un outil d'aide à la décision et à la gestion, et non comme un outil de demande d'explication.

Toutefois, la mise en place de cet outil et malgré les efforts des membres de la Commission Nationale Financière n'a pas été des plus simples et les éléments qui ont parfois été présenté aux membres du Comité Directeur ont pu parfois être mal interprétés. Pourquoi ? Comme tous les outils d'aide à la décision tout part de l'information, de la difficulté à la recueillir et ensuite à la traduire en Chiffres. Or, la multitude des actions suivies d'un pilotage mélangeant des élus, des salariés et des cadres de l'Etat, le tout sur l'ensemble du territoire n'ont fait que renforcer cette difficulté.

Néanmoins, nous allons accentuer cette mise en place tout en complétant le dispositif d'un nouveau suivi budgétaire qui sera issu directement de la comptabilité, afin de nous doter d'outils de pilotage plus actuel et plus précis.

## 5) Les coûts et le budget prévisionnel

### a) Les coûts

L'an dernier, j'ai défendu l'arrêt de « l'augmentation annuelle automatique » (en fonction du coût de la vie) afin de redonner des marges de manœuvre à l'ensemble des acteurs de la vie Fédérale.

Je souhaitais et souhaite toujours inscrire cette action dans la durée car je pars du principe que la croissance de notre nombre de licenciés doit nous permettre d'avoir des ressources nouvelles suffisantes pour financer de nouvelles actions.

Toutefois, gérer c'est prévoir, et il est nécessaire d'anticiper les charges fixes qui vont venir grever notre budget 2016 et les suivants.

En effet, la forte augmentation de notre contrat d'assurance a été une très mauvaise surprise pour les finances fédérales. L'augmentation de notre nombre de licenciés a pour effet d'engendrer une augmentation des sinistres et par voie de conséquences une forte augmentation du contrat d'assurance.

De plus, nous espérons tous pouvoir prendre possession de notre nouveau siège fédéral au cours de cet exercice. Nous devons alors effectuer des travaux importants, et prévoir l'augmentation des charges liées à son utilisation.

Nous nous devons également de prendre en compte le phénomène des licenciés qui ne veulent plus avoir d'attache auprès d'un club et qui préfèrent se licencier auprès soit des clubs low-cost ou de fédérations étrangères.

C'est pourquoi, je vous propose à 99% la reconduction des coûts 2015 pour l'année 2016, seul sera réévalué :

- à la hausse le tarif des licences compétition (Para triathlon compris) Senior et Vétéran, d'un montant de 3€.
- à la baisse le tarif des licences individuelles compétition, avec un alignement sur le tarif des licences compétitions.

#### b) Le Budget Prévisionnel

La construction du budget prévisionnel de la F.F.TRI. se fait en 3 étapes :

- La première consiste à estimer l'ensemble de nos charges de structures (Masse salariale, frais généraux, etc.), et à estimer nos ressources (taux de croissance de nos licences, recettes de partenariats, etc.).
- La seconde à recueillir les demandes des présidents de commissions, ainsi que de la DTN.
- La troisième à compiler l'ensemble tout en effectuant des arbitrages sur les dépenses demandés par les Présidents de Commissions.

La particularité du budget prévisionnel 2014-2015, est qu'il est sur 14 mois d'activités tout en ayant que 12 mois de recettes. L'impact de ce changement de date de clôture est de l'ordre de 300 000€. En effet, nous aurons à financer pendant 2 mois supplémentaires nos charges fixes (salaires, frais de fonctionnement,...) sans avoir de recettes supplémentaires.

Vous comprendrez que la construction de ce budget prévisionnel n'a pas été des plus facile et à nécessité de nombreux échanges.

Contrairement au principe de prudence que je me fixe pour déterminer les recettes prévisionnelles, j'ai été dans l'obligation de partir sur une croissance maximale de notre nombre de licenciés avec un produit supplémentaire de 325 000 €.

J'ai également demandé à l'ensemble des acteurs de la vie fédérale d'être particulièrement vigilants dans la gestion de leur budget et dans l'engagement des dépenses.

J'en appelle à la responsabilité individuelle, mais aussi collective pour le respect de ce budget prévisionnel.

Je serais particulièrement attentif à la moindre dépense et aucun dépassement budgétaire ne sera toléré.

Avant de conclure, je ferais une précision pour tous ceux qui se demandent ce que représente la charge de Trésorier de la Fédération Française de Triathlon. C'est 34 déplacements sur l'ensemble du Territoire représentant 50 jours calendaires (semaines, week-ends ou jours fériés) dont 27 jours de travail non effectué auprès de mon cabinet.

Pour conclure ce rapport, je tiens à remercier Michelle, la trésorière adjointe, l'ensemble du personnel, des cadres techniques, des Présidents de commissions et des contrôleurs de secteurs budgétaires pour la rigueur dont ils ont fait preuve au cours de cet exercice comptable, et dont ils vont devoir faire preuve au cours de celui-ci.

Je tiens à remercier la Commission Nationale Financière, dont le travail est dans la droite ligne de mes attentes.

Je tiens à remercier le Cabinet ACCORD SPORT, notre cabinet d'expertise comptable, ainsi que Monsieur DEPARIS notre commissaire aux comptes pour les échanges fructueux que nous avons eu au cours de cet exercice budgétaire.



Je remercie d'avance l'ensemble des acteurs de la vie fédérale pour le nombre d'actions qu'ils vont réaliser et qui feront croître notre nombre de licenciés.

Pour terminer, je citerais Ryunosuke Satoro :

**INDIVIDUELLEMENT, NOUS SOMMES UNE GOUTTE D'EAU.  
ENSEMBLE, NOUS SOMMES UN OCÉAN**

Je vous remercie

Questions :

**Denis Maire :**

Moi ce qui me gêne tu l'as dit tu as fait une synthèse qui me convient, 6% de recettes complémentaires bien entendu donc on augmente naturellement nos dépenses de 6%. Est-ce que ça correspond à une culture d'entreprise, j'ai un doute.

### **Emmanuel Chabannes**

Concrètement ça ne correspond pas à une culture d'entreprise, car nous ne sommes pas dans une entreprise nous sommes dans une association, c'est quand même le point qui est très important. Aujourd'hui si nous gérons la fédération comme une entreprise ça se saurait, je le saurais et vous le sauriez et ça voudrait dire que l'on dégagerait du résultat, un résultat qui serait nettement plus important. Aujourd'hui on fonctionne un petit peu en budget glissant, un peu trop glissant à mon goût, ça c'est une évidence, c'est pour cela que j'en appelle à la responsabilité individuelle et collective dans la maîtrise du budget prévisionnel surtout sur un exercice de 14 mois, mais ça veut dire quand à un moment donné nous avons des recettes supplémentaires forcément nous envisageons des actions supplémentaires ça va de pair bien évidemment normalement ces actions-là elles sont censées être budgétées en amont ça devrait faire partie de nos arbitrages ce qui n'est le cas aujourd'hui. Les actions elles arrivent 9 fois sur 10 j'en prend connaissance on m'appelle en me disant il va y avoir ça mais c'était pas prévu j'avais oublié dans mon budget jusqu'à présent ça ne nous posait pas de problème, ça ne me posait pas de problème et ça ne devait pas m'en poser, ça ne devait pas vous en poser parce que nous avons quand même un taux de croissance suffisant cette année dans le cadre du budget prévisionnel. J'ai mis la croissance maximale donc il n'y a aucun dépassement de tolérance je le dit je le redit et je le reredirai parce que sinon nous allons droit à la catastrophe du fait de l'exercice de 14 mois

### **Denis Maire**

Ce discours-là était quelque peu énoncé hier, tu as dit vigilance, respect du prévisionnel. On s'aperçoit sur cette année au vu de l'orientation des questions, on s'aperçoit que des engagements sont faits parce que la personne qui est chargée de l'initiative ou du bon déroulement du projet engage de l'argent sans avoir de veto ou de garantie, donc pas de vigilance vous l'avez reconnu cette année je ne vois pas comment l'année prochaine ça va mieux fonctionner quand je dis en 2015 vous n'avez pas réussi votre objectif en 2014 comment vous allez faire en 2015 ?

### **Emmanuel Chabannes**

Ça sera de la responsabilité individuelle ça été le cas cette année. C'est déjà le cas cette année à une exception près du fait de la croissance de nos recettes nous pouvions nous accorder quelques dérapages, dérapages qui sont quand même contrôlés puisque nous avons encore un résultat positif. Cette année le résultat positif va être très compliqué à obtenir. Il faut déjà que nous fissions nos recettes mais si chacun respecte son budget il n'y a pas de raison que nous n'y arrivions pas. Donc ça veut dire qu'il n'y aura pas d'actions supplémentaires, vigilance sur les frais dans tous les sens et bonne maîtrise des actions qui sont faites.

### **Patrick SOIN**

Je vais me permettre d'intervenir également on l'avait évoqué lors du dernier comité directeur également mais on vient de le redire, on fonctionne en budget glissant puisqu'on est une association quand on a des recettes supplémentaires bien évidemment ce n'est peut-être pas la meilleure manière de fonctionner on sait se permettre des dérapages à l'inverse qui ne sont d'ailleurs pas des dérapages mais qui peuvent être interprétés comme tels, mais je dirais à l'inverse quand on s'aperçoit qu'au mois de mai / juin qu'on n'arrive pas à réaliser l'ensemble de nos recettes on sait dire à l'ensemble des intervenants de réduire leur budgets, leurs actions voire les déporter sur l'exercice suivant. Donc, c'est là notre rôle d'élus en responsabilité de venir réguler. Et comme le président l'a rappelé, on a des fonds propres à hauteur de 500 000€ donc je dirai que ce n'est pas non plus une situation critique. Mais Emmanuel nous sensibilise particulièrement cette année parce que ça sera effectivement un exercice plus compliqué avec les 14 mois.

### **Denis Maire**

Ce qui est dommage c'est que l'augmentation de licences vous la connaissiez, l'assurance ce n'est pas hier que vous avez pris connaissance de l'augmentation du coût des licences qui va être de 3€ je pense que l'on aurait pu prendre les devants il y a quelques mois. Quand on parle de vigilance on aurait pu être vigilant la en amont. Qui va payer, c'est le licencié.

### **Patrick Soin**

On enregistre ta remarque Denis.

## **INTERVENTION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **Philippe DEPARIS**

Bonjour, je suis désolé mais nos rapports sont toujours aussi formels et normés. Mais au préalable je dirai quand même que l'on a effectué nos travaux en parfaite collaboration et transparence avec votre fédération et ses conseils, que ces travaux permettent de certifier vos comptes et en conséquence si vous me le permettez je vais directement aller à la conclusion de mon rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et des principes comptables français réguliers, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fédération à la fin de cet exercice. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels. Donc ça c'est pour la partie certification des comptes.

J'ai également un rapport à vous présenter sur ce que l'on appelle les conventions règlementées, qui sont les conventions qui lient votre fédération et les dirigeants qui ont un intérêt direct, à savoir les conventions sur l'exercice écoulé. Alors cette année il y a une nouvelle convention on vous en a parlé à l'instant il s'agit de la convention d'abandon de compte courant assortie d'une clause de retour à meilleure fortune à savoir le 31 octobre 2014, votre fédération a consenti au profit de sa filiale la société triathlon événement un abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune d'un montant de 100 000 €.

Ensuite il y a une convention antérieure qui a continué à produire ces effets, il s'agit de la rémunération au titre de la fonction de président de la Fédération Française de Triathlon de Monsieur Philippe Lescure. Les modalités sont les suivantes : un montant versé au titre l'exercice 2013/2014 de 26 310 €.

Pas de questions


# VALIDATION DES COMPTES 2014



**Exercice Comptable 2013-2014**  
 du 1er novembre 2013 au 31 octobre 2014  
 Proposition des Comptes de Clôture (€)

**Assemblée Générale Fédérale**  
 14 mars 2015

Envie de différence ? Vibrez Triathlon ! 



<b>DÉDUCTIONS</b>			
EFFORT CONSTRUCTION			-2 459
REPRISE PROV. RETRAITE			0
ÉCART OPCVM (valeur liquidative 2012)			0
DÉFICIT IMPUTABLE			0
CICE			-19 750
<b>RÉSULTAT FISCAL</b>			<b>1 441</b>
IS	1 441	15%	216
		33,33%	0
<b>RÉSULTAT COMPTABLE</b> (Avant Crédit d'Impôt)			<b>20 749</b>

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

**RESULTAT FISCAL  
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS 2013-2014**



RÉSULTAT AVANT INTÉRESSEMENT ET IS	56 655
INTÉRESSEMENT	-29 742
INTÉRESSEMENT SUPPLÉMENTAIRE	0
FORFAIT SOCIAL 20 %	-5 948

RÉSULTAT COMPTABLE AVANT IS 20 965

<b>RÉINTÉGRATIONS</b>	
PÉNALITÉS	0
EFFORT CONSTRUCTION	2 685
PROVISION RETRAITE	0
ÉCART OPCVM	0
(valeur liquidative 2013)	-----
	2 685

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

**IS A PAYER**



IS DE L'EXERCICE 216

ACOMPTES -13 872

ACOMPTE 1TR	5 150
ACOMPTE 2TR	1 786
ACOMPTE 3TR	3 468
ACOMPTE 4TR	3 468

CRÉDIT D'IMPÔTS -13 777

APPRENTISSAGE	
CICE	-12 978
INTÉRESSEMENT	-799

IMPÔT 2014 -27 433

RÉSULTAT NET COMPTABLE 21 548

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Résultats SIEGE 28 507,35

Résultats Triathlon de Nice - 6959,53

Total Résultat F.F.TRI. -----  
21 547,82

Total du bilan 3 164 855,00

Produits d'Exploitation 4 559 057,00

Résultat net comptable 21 548,00

Fonds propres (résultat de l'exercice inclus) 526 467,78

Pour mémoire, fonds propres à la clôture 2013 504 919,96

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Abstention : 1 ligue de bourgogne  
Contre : 0  
Pas de questions

**Les comptes 2014 sont validés.**

# PROPOSITION DE BUDGET PREVISIONNEL 2015

## PRODUITS

Contrôleur Secteur Budgétaire	Sections	Libellé Section	Réalisation 2013	Prévision 2014	Révision comptable	Réalisation 2014	Prévision Budgétaire 2015
		<b>ADHESIONS</b>					
Bardi	440 010	Affiliations Clubs	192 833	194 000	194 000	205 730	215 000
*	440 020	Licences Année	2 013 645	2 225 000	2 225 000	2 274 005	2 550 000
*	440 030	Pass Journée	218 115	240 000	240 000	241 365	260 000
*	440 040	Mutations	42 710	40 000	40 000	47 590	50 000
*	440 050	Licences Manifestation	133 270	130 000	130 000	134 008	134 500
Etanoelein	440 060	Droits d'accès D1-D2	5 000	5 000	5 000	7 000	5 000
		<b>TOTAL SECTION</b>	<b>2 605 573</b>	<b>2 834 000</b>	<b>2 834 000</b>	<b>2 909 698</b>	<b>3 214 500</b>
		<b>COMMUNICATION-MARKETING</b>					
Couche	550 020	Equipementier	38 333	0	40 000	40 000	40 000
*	550 050	Partenaire Energétique	34 167	0	34 000	35 000	35 000
*	550 093	Partenariat ARC	50 000	0	110 000	58 333	82 000
*	550 095	Partenariats F.F.TRI. - FRMSPT	31 667	15 000	0	0	0
		<b>TOTAL SECTION</b>	<b>154 167</b>	<b>15 000</b>	<b>184 000</b>	<b>133 333</b>	<b>157 000</b>
		<b>HAUT NIVEAU&amp;AFFAIRES INT.</b>					
		Subvention MSJEPVA					
Zimmer	660 011	Collectif France	449 674	494 805	494 805	494 805	532 000
*	660 012	Aides Perso. & Salaires	141 195	140 700	140 695	144 830	145 800
*	660 013	Filières HN	40 100	34 500	34 500	34 500	38 000
*	660 014	Medical - Lutte Dopage	73 000	58 400	58 400	58 400	55 500
		Autres Ressources					
Zimmer	660 015	Filières Haut Niveau	30 330	18 200	18 200	21 105	10 900
Saint-Jean	660 016	Droits d'Inscriptions Groupes d'Agés	14 393	0	0	21 191	20 000
*	660 017	Subvention Autres Organismes	18 000	30 000	38 000	28 000	35 000
Sagary	660 018	Dotation Matériel Equipementier	153 672	125 000	182 854	131 382	135 000
		<b>TOTAL SECTION</b>	<b>920 364</b>	<b>901 605</b>	<b>967 454</b>	<b>934 213</b>	<b>972 200</b>
		<b>TOTAL PAGE</b>	<b>3 680 104</b>	<b>3 750 605</b>	<b>3 985 454</b>	<b>3 977 244</b>	<b>4 343 700</b>

REPORT CUMULE			3 680 104	3 750 603	3 985 454	3 977 244	4 343 700
Contrôleur Secteur Budgétaire	Section	Libellé Section	Réalisation 2013	Prévision 2014	Révision comptable	Réalisation 2014	Prévision Budgétaire 2015
<b>DEVELOPPEMENT</b>							
<b>Subvention MSJEPVA</b>							
Zimmer	660 021	Développement	36 450	48 250	63 500	63 500	50 000
.	660 022	Formation	34 000	34 000	34 000	34 000	34 000
<b>Autres Ressources</b>							
Zimmer	660 030	Formation aux Diplômes	56 792	56 500	56 500	54 596	46 000
.	660 040	Supports Péd./Classeurs Entraîneurs	6 034	132	132	71	0
.	660 042	Formation Professionnelle	0	10 000	10 000	0	0
.	660 043	Conventions Creps (Aix et Boulouris)	40 823	36 050	36 050	4 175	44 000
.	660 044	Ventes Développement	12 523	17 000	17 000	18 894	19 000
<b>TOTAL SECTION</b>			<b>186 624</b>	<b>201 932</b>	<b>217 182</b>	<b>175 256</b>	<b>193 000</b>
<b>GRANDES EPREUVES</b>							
Etanoelin	660 051	Grille de Prix	177 053	170 000	170 000	124 950	130 000
.	660 052	Droits de Licences	0	0	0	39 870	40 000
<b>TOTAL SECTION</b>			<b>177 053</b>	<b>170 000</b>	<b>170 000</b>	<b>164 820</b>	<b>170 000</b>
<b>DIVERS REGULARISATIONS</b>							
Fritsch	770 054	Photocopieur	7 393	15 000	15 000	15 498	4 000
Saint-Jean	770 055	Refaat.Frais Dépt/Hébg	5 830	0	0	13 980	10 000
.	770 060	Formation Personnel et Arbitrage	2 153	0	0	21 597	10 000
.	770 065	Locations	0	0	0	2 000	7 200
.	770 070	Intérêts Bancaires	421	0	0	1 315	1 500
.	770 080	Produits Exceptionnels	10 811	0	0	106 856	0
Laborde	770 085	Convention EA CNDS	0	0	0	0	12 000
Saint-Jean	770 090	Echanges Marchand.&régularisations	217 886	513	513	152 486	100 000
.	990 902	Convention Salariale F.F.TRI.-TEVE	0	240 000	240 000	0	200 000
<b>TOTAL SECTION</b>			<b>244 494</b>	<b>255 513</b>	<b>255 513</b>	<b>313 732</b>	<b>344 700</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>			<b>4 288 277</b>			<b>4 631 032</b>	<b>5 051 400</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>			<b>4 101 428</b>			<b>4 602 325</b>	<b>5 051 400</b>
<b>BALANCE</b>						<b>28 507</b>	<b>0</b>



# F.F.TRI.

## Budget Prévisionnel EXERCICE COMPTABLE du 01.11.2014 au 31.12.2015

# CHARGES

AGF 14 MARS 2015

24/02/2015

## ADMINISTRATION

Contrôleur Secteur Budgétaire	Sections	Libellé Section	Réalisation 2013	Prévision 2014	Révision comptable	Réalisation 2014	Prévision Budgétaire 2015
<b>FONCTIONNEMENT &amp; REPRESENTATION</b>							
Saint-Jean	100001	Président	19 811	19 000	19 000	22 330	22 000
-	100002	Vice-Présidents	21 899	20 000	20 000	21 902	21 000
-	100003	Secrétariat Général	768	1 000	1 000	520	1 500
-	100004	Trésorerie Générale	2 130	1 500	1 500	5 058	2 000
-	100005	Direction Générale	2 632	3 000	3 000	3 306	3 500
Couche	100007	Direction Communication - Mkt	0	0	0	0	4 500
Zimmer	220001	Direction Technique Nationale	13 514	15 000	15 000	15 316	15 000
		<b>TOTAL SECTION</b>	<b>60 754</b>	<b>59 500</b>	<b>59 500</b>	<b>68 432</b>	<b>69 500</b>
<b>INSTANCES STATUTAIRES</b>							
Brahim	110101	Assemblée Générale Ordinaire	41 198	42 000	42 000	43 393	42 000
-	110102	Comité Directeur Fédéral	35 398	33 000	33 000	36 783	35 000
-	110103	Bureau Directeur Fédéral	27 289	26 000	26 000	25 608	28 000
		<b>TOTAL SECTION</b>	<b>103 885</b>	<b>101 000</b>	<b>101 000</b>	<b>105 784</b>	<b>105 000</b>
<b>COMMISSION NATIO.&amp;GROUPE DE TRAVAIL</b>							
Barraud	110200	CN Communication - Mkt	8 219	11 000	11 000	15 323	7 000
Courpron	110201	CN Financière	945	2 000	2 000	1 752	4 000
Brahim	110202	Séminaire Présidents Ligues	7 499	9 000	9 000	10 954	20 000
Bardi	110203	Séminaire Formation-Espace Tri. 2.0	0	0	0	18 617	15 000
		<b>TOTAL SECTION</b>	<b>16 663</b>	<b>22 000</b>	<b>22 000</b>	<b>46 646</b>	<b>46 000</b>
<b>ADMINISTRATION</b>			<b>181 302</b>	<b>182 500</b>	<b>182 500</b>	<b>220 862</b>	<b>220 500</b>

# COMMUNICATION

Contrôleur Secteur Budgétaire	Sections	Libellé Section	Réalisation 2013	Prévision 2014	Révision comptable	Réalisation 2014	Prévision Budgétaire 2015
		<b>COMMUNICATION - MARKETING</b>					
Couche	110402	Relation Publiques & Partenaires	3 297	3 500	3 500	4 579	1 000
*	110403	Cadeaux Protocole	1 930	2 000	2 000	172	6 000
*	110404	Relation Presse	0	0	0	2 560	39 000
*	110408	Prod. TV -Web Série - Divers Championnats	0	0	0	20 812	30 000
*	110409	Communication de Proximité	8 111	21 000	21 000	5 283	14 000
*	110410	Outils et Matériels Communication	48 096	20 000	20 000	22 406	13 000
*	110411	Communication Digitale	25 736	25 000	25 000	42 175	48 000
*	110412	Distribution Triathlète Magazine	100 444	112 000	112 000	88 045	90 500
		<b>TOTAL COMMUNICATION/MARKETING</b>	<b>187 614</b>	<b>183 500</b>	<b>183 500</b>	<b>186 032</b>	<b>241 500</b>

# RELATION L.R.TRI.&DISCIPLINE

Contrôleur Secteur Budgétaire	Sections	Libellé Section	Réalisation 2013	Prévision 2014	Révision comptable	Réalisation 2014	Prévision Budgétaire 2015
		<b>AIDE AUX LIGUES REGIONALES</b>					
Zimmer	110301	Aide à l'Emploi L.R.TRI.	198 500	260 000	260 000	260 000	260 000
		<b>TOTAL SECTION</b>	<b>198 500</b>	<b>260 000</b>	<b>260 000</b>	<b>260 000</b>	<b>260 000</b>
		<b>COMMISSIONS ADMINISTRATIVES</b>					
Fortier-Bea.	110311	CNDPIL Dopage	0	300	300	0	0
Iacono	110312	CND Appel	1 362	1 900	1 900	518	0
Laparade	110313	CN Discipline	0	1 000	1 000	659	1 000
		<b>TOTAL SECTION</b>	<b>1 362</b>	<b>3 200</b>	<b>3 200</b>	<b>1 177</b>	<b>1 000</b>
		<b>RELATIONS L.R.TRI.&amp;DISCIPLINE</b>	<b>199 862</b>	<b>263 200</b>	<b>263 200</b>	<b>261 177</b>	<b>261 000</b>

# DEVELOPPEMENT

Contrôleur Secteur Budgétaire	Section	Libellé Section	Réalisation 2013	Prévision 2014	Révision comptable	Subvention 2014	Réalisation 2014	Subvention 2015	Ressource Propre 2015	Prévision Budgétaire 2015
<b>COMMISSIONS NATIONALES</b>										
Buniet	221100	Comité de Pilotage Secteur	0	0	0	0	0	0	3 500	3 500
Crossetête	221101	Développement Durable	1 181	1 400	1 400	0	1 356	0	1 400	1 400
Poulet	221102	Santé, Bien être, Loisir, Animation	2 263	4 000	4 000	0	5 657	0	4 000	4 000
Roy	221103	Jeunes	2 223	2 000	2 000	0	1 828	0	3 000	3 000
Monserat	221104	Féminine	4 300	10 500	10 500	0	11 582	0	10 400	10 400
Py	221105	Formation	1 212	2 000	2 000	0	569	0	2 000	2 000
Peiffer	221106	Paratriathlon	1 350	2 000	2 000	0	0	0	2 000	2 000
Huot-Jean.	221107	Outre Mer	0	2 000	2 000	0	138	0	1 000	1 000
Bigot	221108	Réglementation	543	4 000	4 000	0	2 041	0	800	800
		<b>TOTAL SECTION</b>	<b>13 072</b>	<b>27 900</b>	<b>27 900</b>	<b>0</b>	<b>23 171</b>	<b>0</b>	<b>28 100</b>	<b>28 100</b>
Bigot	221110	<b>EDITION RCF</b>	<b>4 488</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>	<b>0</b>	<b>5 912</b>	<b>0</b>	<b>7 000</b>	<b>7 000</b>
<b>DEVELOPPEMENT</b>										
Zimmer	221121	Pratique Jeunes	41 743	20 150	20 150	7 250	17 230	7 000	14 800	21 800
-	221122	Pratique Paratriathlon	10 621	10 200	10 200	0	9 949	0	13 100	13 100
-	221123	Pratique Féminine	38 359	59 700	74 950	35 250	88 268	20 500	35 500	56 000
-	221124	Colloque FPTLV et DTN/CTL	21 523	32 000	32 000	7 000	30 342	7 500	44 000	51 500
-	221125	Accompagnement Technique DOM/TOM	1 011	1 500	1 500	0	0	0	1 500	1 500
-	221126	Développement Durable	6 431	7 500	7 500	0	5 250	0	6 500	6 500
-	221127	Développement SBEL	0	23 000	23 000	11 000	10 149	10 000	11 000	21 000
-	221128	Conseillers Territoriaux	0	15 500	15 500	3 000	13 055	3 000	12 500	15 500
-	221129	Homophobie et Discrimination					0	2 000	0	2 000
		<b>TOTAL SECTION</b>	<b>119 688</b>	<b>169 550</b>	<b>184 800</b>	<b>63 500</b>	<b>174 243</b>	<b>50 000</b>	<b>138 900</b>	<b>188 900</b>
<b>FORMATION</b>										
Py	221132	Formation L.R. & Clubs	0	1 900	1 900	0	125	0	0	0
-	221133	Formation CNOSF	0	600	600	0	0	0	0	0
-	221134	Session Formation Président(e)s L.R.-CN	0	3 000	3 000	0	0	0	0	0
Zimmer	221135	Formation d'Etat	54 804	44 800	44 800	18 500	47 133	18 500	26 300	44 800
-	221136	BF3-BF4/Formations & Examens	38 730	50 700	50 700	15 500	44 547	15 500	30 200	45 700
-	221137	Livrets Educateurs	0	0	0	0	0	0	35 000	35 000
		<b>TOTAL SECTION</b>	<b>93 534</b>	<b>101 000</b>	<b>101 000</b>	<b>34 000</b>	<b>91 805</b>	<b>34 000</b>	<b>91 500</b>	<b>125 500</b>
<b>TOTAL DEVELOPPEMENT</b>			<b>230 782</b>	<b>304 450</b>	<b>319 700</b>	<b>97 500</b>	<b>295 131</b>	<b>84 000</b>	<b>265 500</b>	<b>349 500</b>

## HAUT NIVEAU & AFFAIRES INTERNATIONALES

Contrôleur Bénéficiaire Budgétaire	Sections	Libellé Section	Réalisation 2013	Prévision 2014	Révision comptable	Subvention 2014	Réalisation 2014	Subvention 2015	Ressource Propre 2015	Prévision Budgétaire 2015
<b>FONCTIONNEMENT &amp; REPRESENTATION</b>										
Jaeger	220002	Commission Affaires Internationales	1 354	1 000	1 000	0	478	0	1 000	1 000
Sammut	220003	Commission du Haut-Niveau	1 682	4 200	4 200	0	3 454	0	3 500	3 500
Saint-Jean	220004	Représentation Internationale (CFSI)	14 938	23 000	18 000	6 000	21 703	6 000	15 000	21 000
zimmer	220005	Accompagnement Technique DOM-TOM	5 495	0	0	0	0	0	1 500	1 500
Saint-Jean	220006	Conventions Partenariats (Maroc)	3 548	0	0	0	0	0	0	0
Prizat	220007	Commission Groupes d'Âges	0	1 500	1 500	0	11 732	0	12 000	12 000
Saint-Jean	220008	Anniversaire ITU-F.F.TRI. Avignon	0	0	0	0	0	21 000	30 000	51 000
<b>TOTAL SECTION</b>			<b>27 017</b>	<b>29 700</b>	<b>24 700</b>	<b>6 000</b>	<b>37 367</b>	<b>27 000</b>	<b>63 000</b>	<b>90 000</b>
<b>COLLECTIF FRANCE CD PO</b>										
zimmer	220011	Equipes de France Elites & U 23	341 564	272 805	272 805	222 805	209 569	256 800	50 000	306 800
-	220012	Préparation Mentale	12 881	17 100	17 100	13 500	14 863	13 500	3 600	17 100
-	220013	Equipes de France Juniors	36 818	100 100	100 100	90 000	112 510	90 000	10 000	100 000
-	220014	IATE	55 603	102 200	102 200	87 000	87 155	72 200	15 000	87 200
-	220015	Pôle Recherche	15 983	12 500	12 500	12 500	11 364	24 500	1 900	26 400
-	220016	Paratriathlon RIO	34 813	59 900	59 900	50 000	98 222	60 000	21 900	81 900
-	220017	Disciplines de Haut Niveau non Olympiques	26 449	21 200	21 200	19 000	47 205	15 000	21 300	36 300
<b>TOTAL SECTION</b>			<b>524 111</b>	<b>585 805</b>	<b>585 805</b>	<b>494 805</b>	<b>580 888</b>	<b>532 000</b>	<b>123 700</b>	<b>655 700</b>
<b>AIDES PERSONNALISEES &amp; SALAIRES</b>										
Biguet	220061	Aides Personnalisées	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	0	90 000
zimmer	220062	Suivi Soeio Professionnel	1 553	2 300	12 300	11 500	12 821	1 500	800	2 300
-	220063	Personnel à disposition	121 591	121 595	121 595	53 330	140 623	55 800	121 000	176 800
<b>TOTAL SECTION</b>			<b>213 144</b>	<b>213 895</b>	<b>223 895</b>	<b>154 830</b>	<b>243 444</b>	<b>147 300</b>	<b>121 800</b>	<b>269 100</b>
<b>TOTAL PAGE</b>			<b>764 272</b>	<b>829 400</b>	<b>834 400</b>	<b>655 635</b>	<b>861 699</b>	<b>706 300</b>	<b>308 500</b>	<b>1 014 800</b>

<b>REPORT CUMULE</b>	<b>764 272</b>	<b>829 400</b>	<b>834 400</b>	<b>655 635</b>	<b>861 699</b>	<b>706 300</b>	<b>308 500</b>	<b>1 014 800</b>
----------------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	----------------	------------------

Contrôleur Secteur Budgétaire	Section	Libellé Section	Réalisation 2013	Prévision 2014	Révision comptable	Subvention 2014	Réalisation 2014	Subvention 2015	Ressource Propre 2015	Prévision Budgétaire 2015
		<b>FILIERES HAUT NIVEAU</b>								
zimmer	220071	Fonction. & Actions Pôle France Montpellier	16 685	15 800	15 800	12 000	15 534	12 000	3 800	15 800
-	220072	Fonction. & Actions Pôle Espoirs Montpellier	7 986	6 800	6 800	0	6 695	0	6 800	6 800
-	220073	Fonction. & Actions Pôle France Boulouris	16 005	10 200	10 200	8 000	12 266	8 000	2 000	10 000
-	220074	Fonction. & Actions Pôle Espoirs Boulouris	11 840	10 500	10 500	0	11 565	0	10 500	10 500
-	220075	Structures Associées	11 305	14 500	14 500	14 500	14 300	16 500	0	16 500
-	220076	Pension Pôle France Montpellier	0	0	0	0	0	0	0	0
-	220077	Pension Pôle Espoirs Montpellier	0	0	0	0	0	0	4 680	4 680
-	220078	Pension Pôle France Boulouris	3 694	1 800	1 800	0	1 836	0	900	900
-	220079	Pension Pôle Espoirs Boulouris	30 606	16 400	16 400	0	19 777	0	12 660	12 660
		<b>TOTAL SECTION</b>	<b>98 121</b>	<b>76 000</b>	<b>76 000</b>	<b>34 500</b>	<b>81 973</b>	<b>36 500</b>	<b>41 340</b>	<b>77 840</b>
		<b>MEDICAL &amp; LUTTE CONTRE LE DOPAGE</b>								
Marble	220101	Fonctionnement CMN	1 791	5 000	5 000	0	5 209	0	9 500	9 500
-	220102	Encadrement Sanitaire Equipes de France	61 559	61 000	61 000	36 500	72 629	31 000	47 600	78 600
-	220103	Surveillance Médicale Règlementaire (HN)	7 430	9 500	9 500	9 500	12 002	10 100	0	10 100
-	220104	Surveillance Médicale Règl. (Espoirs)	5 340	9 500	9 500	9 500	11 737	6 000	0	6 000
-	220105	Soutien Logistique	19 441	12 400	12 400	2 900	21 441	8 400	18 200	26 600
-	220106	Appel à Projets Sport Santé	10 000	0	7 789	0	2 053	0	0	0
-	220107	Lutte Anti Dopage	0	1 500	1 500	0	0	0	1 000	1 000
-	220108	Formation	0	2 700	2 700	0	0	0	1 000	1 000
-	220109	Surveillance Médicale D1	0	1 000	1 000	0	1 252	0	1 000	1 000
		<b>TOTAL SECTION</b>	<b>105 561</b>	<b>102 600</b>	<b>110 389</b>	<b>58 400</b>	<b>126 323</b>	<b>55 500</b>	<b>78 300</b>	<b>133 800</b>
		<b>MATERIEL &amp; VEHICULES</b>								
Sagary	220091	Dotation Equipementier&Serigraphie	153 672	125 000	125 000	0	132 897	0	135 000	135 000
zimmer	220092	Véhicules (achat & entretien)	0	5 000	5 000	0	5 938	0	5 000	5 000
-	220093	Amortissement (Véhicules & divers)	7 671	5 900	5 900	0	12 890	0	22 500	22 500
		<b>TOTAL SECTION</b>	<b>161 343</b>	<b>135 900</b>	<b>135 900</b>	<b>0</b>	<b>151 725</b>	<b>0</b>	<b>162 500</b>	<b>162 500</b>
		<b>CLUB France</b>								
Frizza	220201	Inscription Groupes d'Âges	14 018	0	0	0	21 607	0	20 000	20 000
		<b>TOTAL SECTION</b>	<b>14 018</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>21 607</b>	<b>0</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
		<b>TOTAL HAUT-NIVEAU&amp;AFFAIRES INT.</b>	<b>1 143 315</b>	<b>1 143 900</b>	<b>1 156 689</b>	<b>748 535</b>	<b>1 243 327</b>	<b>798 300</b>	<b>610 640</b>	<b>1 408 940</b>

## VIE SPORTIVE

Contrôleur Secteur Budgétaire	Sections	Libellé Section	Réalisation 2013	Prévision 2014	Révision comptable	Réalisation 2014	Prévision Budgétaire 2015
		<b>ARBITRAGE</b>					
Godel	221201	Fonctionnement	4 242	7 000	7 000	5 751	7 000
-	221202	Colloques Annuels (CRA + Nationaux)	17 745	15 000	15 000	17 644	35 000
River	221203	Arbitrage Grandes Epreuves	37 368	33 000	33 000	41 961	33 000
Godel	221204	Tenues Arbitres	3 602	0	0	0	0
River	221205	Formation Arbitres Principaux	1 519	2 500	2 500	2 107	3 000
River	221206	Formation Arbitres Formateurs	6 422	0	0	0	0
Godel	221207	Plan Formation 2013 - Arbitres Formateurs	1 021	1 500	1 500	1 526	1 500
Godel	221208	Evaluation Arbitres	1 142	1 200	1 200	1 105	1 200
Godel	221209	Achat Tenues Grandes Epreuves (25)	0	0	0	0	900
		<b>TOTAL SECTION</b>	<b>73 061</b>	<b>60 200</b>	<b>60 200</b>	<b>70 094</b>	<b>81 600</b>
		<b>GESTION EQUIPEMENTS DE SPORTS</b>					
Etancelin	221311	Stockage	5 536	6 000	6 000	6 513	6 500
Etancelin	221312	Envois	7 297	6 800	6 800	9 807	9 000
		<b>TOTAL SECTION</b>	<b>12 833</b>	<b>12 800</b>	<b>12 800</b>	<b>16 320</b>	<b>15 500</b>

Contrôleur Secteur Budgétaire	Sections	Libellé Section	Réalisation 2013	Prévision 2014	Révision comptable	Réalisation 2014	Prévision Budgétaire 2015
		<b>GRANDES EPREUVES</b>					
Legrand	221320	Fonctionnement CNCE&DCE	4 885	5 000	5 000	6 673	12 000
Etancelin	221321	Grilles de Prix	217 000	234 000	235 300	235 300	234 000
Etancelin	221322	Délégués Techniques	28 342	30 000	30 000	30 257	34 000
Etancelin	221332	Animation/Chronométrage	21 565	32 000	32 000	27 403	32 000
*	221333	Coupes/Maillots/Médailles	9 109	10 000	10 000	9 320	6 200
*	221334	Matériels Courses	27 822	30 000	30 000	32 401	32 000
*	221335	Stockage	8 000	8 000	8 000	8 246	8 000
*	221336	Transport Matériel Courses	42 384	50 000	50 000	46 501	52 000
		<b>TOTAL SECTION</b>	<b>359 107</b>	<b>399 000</b>	<b>400 300</b>	<b>396 101</b>	<b>410 200</b>
		<b>SPORTIVE</b>					
Baudrand	221341	Fonctionnement	4 913	6 500	6 500	3 892	5 200
*	221342	Réunion Clubs	602	2 000	2 000	4 511	4 500
		<b>TOTAL SECTION</b>	<b>5 515</b>	<b>8 500</b>	<b>8 500</b>	<b>8 403</b>	<b>9 700</b>
		<b>TOTAL VIE SPORTIVE</b>	<b>450 516</b>	<b>480 500</b>	<b>481 800</b>	<b>490 918</b>	<b>517 000</b>

## SIEGE FEDERAL & ASSURANCES

Contrôleur Secteur Budgétaire	Sections	Libellé Section	Réalisation 2013	Prévision 2014	Révision CDF Juin	Réalisation 2014	Prévision Budgétaire 2015
		<b>SIEGE FEDERAL</b>					
Fritsch	330101	Téléphonie	21 294	22 000	22 000	11 099	13 000
Brahim	330102	Courrier Postal/Affranchissement	17 167	18 000	18 000	20 675	21 000
Fritsch	330103	Courrier Electronique & Site Internet	2 758	5 000	5 000	648	7 000
**	330104	Charges Immob Siège La Plaine	5 948	6 000	6 000	5 428	6 500
*	330105	Location Immobilière	42 986	42 000	42 000	43 066	34 000
*	330106	Electricité/Gaz/Eau (Sièges)	7 086	10 000	10 000	7 501	10 000
*	330107	Petit Mobilier/Petit Equipement	2 058	2 500	2 500	2 546	3 000
*	330108	Ménage/Entretien/Petits travaux	7 614	20 000	20 000	8 500	20 000
Brahim	330109	Coursier	641	1 000	1 000	645	1 000
*	330110	Pouboires/Cadeaux/Fleurs	758	500	500	778	1 000
Fritsch	330111	Concours Divers/Cotisations	6 611	7 500	7 500	6 930	9 000
Brahim	330112	Fournitures Administratives	5 342	6 000	6 000	4 445	6 000
*	330114	Documentation Générale	480	1 000	1 000	1 092	2 000
*	330315	Audit Externe	0	30 000	30 000	27 501	0
*	330118	Honoraires C.Comptes/Comptable	18 170	21 000	21 000	32 434	29 000
*	330119	Honoraires Avocats	28 952	20 000	20 000	27 755	25 000
*	330120	Acquisition Logiciel Exercice	8 071	38 000	38 000	1 910	2 000
*	330121	Acquisition Matériel Exercice	758	50 000	50 000	3 959	4 000
*	330122	Dot Amort Anciennes Aquisitions	31 222	97 500	97 500	98 494	95 000
*	330123	Maintenance/Assist Informatique	51 064	35 000	35 000	19 172	20 000
*	330124	Frais divers bancaires	4 815	1 500	1 500	3 613	3 700
*	330125	Remboursement Prêt Immobilier	158 030	38 250	38 250	38 138	54 000
*	330128	Taxes (Bureau/Apprentissage/IS, etc)	35 071	50 000	50 000	17 777	17 000
		<b>TOTAL SECTION</b>	<b>456 896</b>	<b>522 750</b>	<b>522 750</b>	<b>384 106</b>	<b>383 200</b>
		<b>Sous Total Total Page</b>	<b>456 896</b>	<b>522 750</b>	<b>522 750</b>	<b>384 106</b>	<b>383 200</b>

Report cumulé			456 896	522 750	522 750	384 106	383 200
Contrôleur Secteur Budgétaire	Section	Libellé Section	Réalisation 2013	Prévision 2014	Révision comptable	Réalisation 2014	Prévision Budgétaire 2015
<b>Ressources Humaines</b>							
Laborde	330201	Personnel Privé	744 939	835 000	835 000	874 790	1 075 000
*	330205	Indemnités Président	39 838	40 000	40 000	41 186	42 000
*	330206	Plan RH	0	0	0	0	5 000
<b>TOTAL SECTION</b>			<b>784 777</b>	<b>875 000</b>	<b>875 000</b>	<b>915 976</b>	<b>1 122 000</b>
<b>ASSURANCE</b>							
Fritsch	330301	Toutes Licences (RC et IA)	167 408	170 000	170 000	185 033	275 000
*	330302	Vélos Haut Niveau	2 742	3 000	3 000	2 879	5 000
*	330303	RC Médicale/ Mandat. Sociaux	13 297	13 000	13 000	13 676	0
*	330304	Siège/Annexe et Véhicules	5 044	10 000	10 000	6 964	7 000
<b>TOTAL SECTION</b>			<b>188 491</b>	<b>196 000</b>	<b>196 000</b>	<b>208 552</b>	<b>287 000</b>
<b>DIVERS REGULARISATIONS</b>							
*	990500	Prestations TEVE	0	283 500	283 500	157 120	170 000
*	990601	Charges Financières	330	750	750	217	760
*	990701	Charges/EX antérieurs (Projet Associatif, etc)	21 000	0	0	51 059	0
*	990800	Provisions & Charges/Exercice	71 225	500	500	7 475	0
*	990900	Echanges Services & Divers	185 318	0	0	130 900	90 000
*	990901	Projet Associatif Année N	0	0	0	30 000	0
*	990910	Abandon actions Année N-1	0	0	0	19 673	0
<b>TOTAL SECTION</b>			<b>277 873</b>	<b>284 750</b>	<b>284 750</b>	<b>396 444</b>	<b>260 760</b>
<b>TOTAL SIEGE FEDERAL&amp;ASSURANCES</b>			<b>1 708 037</b>	<b>1 878 500</b>	<b>1 878 500</b>	<b>1 905 078</b>	<b>2 052 960</b>

Pas de questions

Abstention : Côte d'Azur

Contre : Normandie, Provence-Alpe, Bourgogne et Poitou-Charentes

**Le Budget prévisionnel 2015 est validé.**

# PROPOSITION DES COÛTS 2016 ET EVOLUTIONS 2017

FEDERATION FRANCAISE DE TRIATHLON  
2 rue de la Justice - 93213 St Denis La Plaine Cedex  
Tel = 01.49.46.13.50 - Fax = 01.49.46.13.60 -

[www.fftri.com](http://www.fftri.com)

## COÛTS D'ADHESIONS



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
**TRIATHLON**

## Projet SAISON 2016

**Les modifications par rapport aux coûts  
2014/2015 sont surlignées en jaune**



## 1 PRINCIPE DE REEVALUATION ANNUELLE DES COÛTS

**Rappel :** Ce principe a été adopté par l'Assemblée Générale Fédérale du 2 Mars 2002.

Pour compenser la hausse du coût de la vie, certains coûts fédéraux pourront être réévalués annuellement sur la base de l'indice INSEE du coût de la vie.

La variation prise en compte sera celle de l'année civile précédant l'Assemblée Générale.

**Exemple :** Pour les coûts votés à l'A.G. de mars 2015, la variation prise en compte sera celle du 31/09/2013 au 31/09/2014.

En année n+2, les coûts de l'année n+1 n'ayant pas été réévalués du fait d'un arrondi inférieur à 0,50 €, seront recalculés avec les variations cumulées des deux années.

Les coûts réévalués automatiquement sont les suivants :

- Droits d'organisation,
- Droits d'affiliation « Clubs » et « Licences »,
- Tarifs de remboursements.

**Fonctionnement :**

Dès le nouvel indice officiellement publié par l'INSEE, le Bureau Directeur propose les nouveaux coûts arrondis à l'euro le plus proche au Comité Directeur pour discussion et validation. Pour 2014, la hausse constatée est de .....%.

Les calculs donnent parfois les mêmes chiffres en arrondis, mais les chiffres non arrondis, recalculés avec les virgules, seront bien entendu pris en compte pour le calcul des coûts 2016.

Après validation par le Comité Directeur, et pour simplifier le déroulement de l'Assemblée Générale, ces coûts pourront être proposés dans leur globalité au vote de l'Assemblée Générale.

- Le principe d'indexation automatique est gelé pour le calcul des coûts 2016.
- Seul le tarif des licences compétition (paratriathlon compris) Senior et Vétéran fait l'objet d'une augmentation (+ 4,23% soit + 3 €)

Vote

Contre : 6 ligues - Lorraine, Rhône-Alpes, Normandie, Provence Alpes, Bourgogne et Poitou-Charentes

Abstention 2 : Côte d'Azur et Picardie

**La page 3 est validée.**

## 2 PASS COMPETITION 2016

Le pass compétition est prévu pour l'accès aux courses ci-dessous listées pour tout concurrent non titulaire d'une « licence compétition » auprès de la F.F.TRI :

Deux types de dispositifs « pass compétition » vont cohabiter, les ligues optant obligatoirement pour l'un ou pour l'autre des dispositifs dans leur intégralité (pas de panachage possible - **Aucune sous segmentation n'est autorisée**) :

> **UN TARIF BAS POUR LES LIGUES CONVENTIONNEES :**

La part fédérale du pass compétition est défini par la F.F.TRI., la part ligue étant non modifiable et égale à la part fédérale.

> **UN TARIF PLUS IMPORTANT POUR LES LIGUES NON CONVENTIONNEES :**

La part fédérale est plus importante que celle prévue pour les pass compétition conventionnés et la part régionale est libre.

Pour les Bike & Run et toutes les épreuves par équipe en relais, chaque équipier ne disposant pas d'une licence F.F.TRI. compétition en cours de validité doit faire l'acquisition d'un pass compétition de la catégorie « autres épreuves ».

Pour les épreuves en Contre la Montre par Equipe (hors triathlon et duathlon Distances S, M, L, XL et XXL), chaque équipier ne disposant pas d'une licence F.F.TRI. compétition en cours de validité doit faire l'acquisition d'un pass compétition de la catégorie « autres épreuves ».

LIGUES CONVENTIONNEES				
	Part régionale fixe 2015	Part fédérale 2015	Part régionale fixe 2016	Part fédérale 2016
Distance S (Tri-Du) ind et CLM par équipe (par athlète)	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €
Distance M (Tri-Du) ind et CLM par équipe (par athlète)	10 €	10 €	10 €	10 €
Distances L, XL, XXL (Tri-Du) ind et CLM par équipe (par athlète)	15 €	15 €	15 €	15 €
Autres épreuves	1 €	1 €	1 €	1 €

LIGUES NON CONVENTIONNEES				
	Part régionale libre	Part fédérale 2015	Part régionale libre	Part fédérale 2016
Distance S (Tri-Du) ind et CLM par équipe (par athlète)		2,50 €		2,50 €
Distance M (Tri-Du) ind et CLM par équipe (par athlète)		20 €		20 €
Distances L, XL, XXL (Tri-Du) ind et CLM par équipe (par athlète)		30 €		30 €
Autres épreuves		1 €		1 €

Coûts 2016

4/12

Vote : Pas d'abstention pas de contre.

Questions :

**Elisabeth BARRAUD**

Quelle différence avec le panachage ne comprend pas l'intérêt de cette modification ?

**Patrick Soin**

C'est un point qui sera ré abordé dans les modifications de nos textes dans les points suivants justement on l'avait développé aussi lors du dernier comité directeur. On vote en fait des tarifs de certains types de licences, pass compétition et comme vous le savez les ligues peuvent prendre une part sur l'ensemble de ces tarifs et je dirais ne peuvent pas réinventer d'autres tarifs de licence qui n'existent pas ou de pass-compétition, il y a des tranches qui ont été évoquées et qui sont votées également en assemblée générale qui est bien sûr l'organe qui décide de tout cela donc on précise simplement cette règle pour éviter certains écarts qui pourraient apparaître ici ou là.

**La page 4 est validée.**

### 3 DROITS D'ORGANISATIONS LICENCE-MANIFESTATION

(-50% pour les Dom Tom et la Corse)

**Epreuves Couplées** : La notion « d'épreuves couplées » est liée à une même organisation d'au minimum deux épreuves le même jour. Dans ce cas, seul le droit de licence-manifestation le plus élevé est dû. Contre son paiement, toutes les autres épreuves sont agréées et les attestations d'agrèments sont délivrées à titre gratuit.

Les Ligues Régionales ne peuvent appliquer de part ligue sur les agrèments gratuits (animathlon, épreuves couplées...).

#### 1. PRATIQUE LOISIR (grille de prix interdite)

	Tarifs 2015	Tarifs 2016
Animathlon	Gratuit	Gratuit
<del>Animathlon itinérant</del>	<del>338 €</del>	<del>338 €</del>
Rando Triathlon	Gratuit	Gratuit

~~Le droit de licence manifestation d'un Animathlon Itinérant dont les étapes se déroulent sur plusieurs Ligues Régionales sera égal à la part fédérale + la part de chaque ligue traversée.~~

#### 2. PRATIQUE COMPETITION

Epreuve JEUNES	Tarifs 2015	Tarifs 2016	
Epreuve JEUNES	36 €	36 €	
	Tarif d'inscription* TARIF LE + HAUT SI LES TARIFS SONT EVOLUTIFS	Droit de licence manifestation 2015	Droit de licence manifestation 2016
Distances XS et S	≤ 30 €	156 €	156 €
	> 30 € ≤ 50 €	519 €	519 €
	> 50 € ≤ 60 €	1 039 €	1 039 €
	> 60 €	1 558 €	1 558 €
Distance M	≤ 40 €	156 €	156 €
	> 40 € ≤ 60 €	519 €	519 €
	> 60 € ≤ 80 €	1 246 €	1 246 €
	> 80 €	2 077 €	2 077 €
Triathlon Distance L (1,9-90-21 et 3-80-20)	≤ 80 €	156 €	156 €
Duathlon Distance L 20/80/10	> 80 € ≤ 120 €	1 039 €	1 039 €
Duathlon Distance XL 20/120/20	> 120 € ≤ 180 €	2 077 €	2 077 €
Bike & Run et Aquathlon Distances L et supérieure	> 180 € ≤ 300 €	3 116 €	3 116 €
	> 300 €	5 193 €	5 193 €
Triathlon Distance XL 4-120-30 Triathlon Distance XXL 3,8-180-42	≤ 150 €	156 €	156 €
	> 150 € ≤ 200 €	1 039 €	1 039 €
	> 200 € ≤ 300 €	2 597 €	2 597 €
	> 300 € ≤ 500 €	5 193 €	5 193 €
	> 500 €	10 387 €	10 387 €

Coûts 2016

5/12

Pas d'abstention et pas de contre pour ces modifications

**La page 5 est validée.**

PROPOSITION DE SIMPLIFICATION DES CATEGORIES D'EPREUVES LONGUE DISTANCE A COMPTER DE 2017 (Décision à prendre en mars 2015 pour pouvoir être intégrée à la V1 Espace Tri 2.0)			
<del>Triathlon Distance L</del> <del>(1-2-90-21 et 3-80-20)</del>	≤ 80 €	156 €	156 €
<del>Duathlon Distance L</del> <del>20/80/10</del>	> 80 € ≤ 120 €	1 039 €	1 039 €
<del>Duathlon Distance XL</del> <del>20/120/20</del>	> 120 € ≤ 180 €	2 077 €	2 077 €
<del>Bike &amp; Run et</del> <del>Aquathlon Distances L</del> <del>et supérieure</del>	> 180 € ≤ 300 €	3 116 €	3 116 €
	> 300 €	5 193 €	5 193 €
<del>Triathlon Distance XL</del> <del>(1-120-30)</del>	≤ 150 €	156 €	156 €
	> 150 € ≤ 200 €	1 039 €	1 039 €
<del>Triathlon Distance XXL</del> <del>3-0-180-42</del>	> 200 € ≤ 300 €	2 597 €	2 597 €
	> 300 € ≤ 500 €	5 193 €	5 193 €
	> 500 €	10 387 €	10 387 €

\* Le tarif pris en compte correspond à la somme du montant du droit d'inscription et de tous les frais annexes obligatoires (ex: frais de dossier). Dans le cadre de tarifs évolutifs, les tarifs pris en compte sont les tarifs les plus élevés. Les éventuelles pénalités prévues en cas d'inscription sur place ne sont pas prises en compte.

Pour les épreuves de triathlon et duathlon par équipes, le tarif d'inscription de l'équipe sera divisé par trois pour déterminer le coût d'inscription « individuel » permettant de déterminer le montant du droit de licence manifestation.

Pour les épreuves de Bike&Run et d'aquathlon par équipes, le tarif d'inscription de l'équipe sera divisé par deux pour déterminer le coût d'inscription « individuel » permettant de déterminer le montant du droit de licence manifestation.

Pour les raids par équipes, le tarif d'inscription de l'équipe sera divisé par le nombre d'équipiers pour déterminer le coût d'inscription « individuel » permettant de déterminer le montant du droit de licence manifestation.

**Grandes Epreuves :** les Grandes Epreuves Fédérales (GEF) regroupent :

- Les Championnats et Coupes du Monde et d'Europe et tous les labels décernés par l'ITU et/ou l'ETU.
- Tous les Championnats de France (individuel, par équipe, des clubs de D1-D2-D3, les Coupes de France)

Les GEF font l'objet de mises en œuvre et tarifications particulières inscrites aux cahiers des conditions générales, financières et techniques des grandes épreuves.

Ces mises en œuvre sont proposées par les Commissions Nationales des Grandes Epreuves, Sportive et Financière au Bureau Directeur Fédéral (BDF) pour validation.

**Attention :** ces coûts représentent la part que la L.R.TRI. doit à la F.F.TRI. et ne comprennent pas le coût du label international qui sera à régler à la fédération internationale concernée (ITU ou ETU).

Pas d'abstention et pas de contre pour ces modifications

**La page 6 est validée.**

## 4 AFFILIATION CLUB ET LICENCE ANNUELLE

### 1. CLUBS

Affiliation (Création)	Tarifs 2015	Tarifs 2016
Réaffiliation (Club affilié lors de la saison précédente, nombre de licenciés au 31 août)	99 €	99 €
≤ 9 licenciés	116 €	116 €
> 10 licenciés et ≤ 19 licenciés	153 €	153 €
> 20 licenciés et ≤ 29 licenciés	189 €	189 €
> 30 licenciés et ≤ 39 licenciés	226 €	226 €
> 40 licenciés et ≤ 49 licenciés	262 €	262 €
> 50 licenciés et ≤ 59 licenciés	299 €	299 €
> 60 licenciés et ≤ 69 licenciés	336 €	336 €
> 70 licenciés et ≤ 79 licenciés	372 €	372 €
> 80 licenciés et ≤ 89 licenciés	409 €	409 €
> 90 licenciés et ≤ 99 licenciés	446 €	446 €
> 100 licenciés et ≤ 119 licenciés	482 €	482 €
> 120 licenciés et ≤ 139 licenciés	518 €	518 €
> 140 licenciés et ≤ 159 licenciés	555 €	555 €
> 160 licenciés et ≤ 179 licenciés	591 €	591 €
> 180 licenciés et ≤ 199 licenciés	627 €	627 €
> 200 licenciés et ≤ 219 licenciés	664 €	664 €
Par tranche de 20 licenciés supplémentaires	37 €	37 €

Attention : Pénalité de 60 € pour tout renouvellement après le **31 octobre 2015**

### 2. LICENCES ANNUELLES (-50% pour les Dom Tom, réduction réservée aux seuls résidents dans les Dom Tom, licenciés dans une ligue Outre Mer)

	Tarifs 2015	Tarifs 2016
<b>LICENCE CLUB COMPETITION</b>		
Jeune (mini poussin à junior)	25 €*	25 €*
Paratriathlon Jeune (mini poussin à junior)	25 €*	25 €*
Senior et plus âgé	71 €	74 €
Paratriathlon Senior et plus âgé	71 €	74 €
<b>LICENCE CLUB LOISIR</b>		
Jeune (mini poussin à junior)	18 €*	18 €*
Senior et plus âgé	18 €	18 €
<b>LICENCE CLUB DIRIGEANT (à partir de 16 ans)</b>		
	18 €	18 €
* Les juniors et plus jeunes bénéficient d'un demi-tarif si les deux parents sont licenciés OU s'ils sont frères ou sœurs licencié(es), de catégorie d'âges junior ou plus jeune, sans limite de nombre (que le club d'appartenance soit le même ou non). Dans l'un ou l'autre des cas, un justificatif (certificat sur l'honneur ou copie livret de famille) est demandé. <b>RAPPEL : Le demi-tarif s'applique automatiquement sur la part ligue.</b>		

Attention : Pénalité de 10 € pour tout renouvellement après le **31 décembre 2015**  
Attention : ces coûts représentent la part que la L.R.TRI. doit à la F.F.TRI..

Coûts 2016 7/12

Pas d'abstention

Contre : Normandie (licence individuelle)

**La page 7 est validée.**

## 5 MUTATIONS

### 1. FRAIS DE DOSSIER

Toute demande de mutation est recevable si l'intéressé(e) a payé les frais dont le montant est déterminé annuellement par le Comité Directeur Fédéral pour dépôt de dossier. Les frais de dossier sont acquis à la F.F.TRI..

### 2. DROITS DE MUTATION

Les catégories d'athlètes soumis à paiement de droits de mutation sont :

- Les athlètes français ou étrangers retenus en Equipe Nationale de Triathlon Distances M et L, et de Duathlon Distance M de leur pays la saison précédente (Elite, junior et moins de 23 ans),
- Les athlètes français figurant sur les listes de Haut Niveau de la saison précédente (Elite, Seniors et Jeunes).

ATHLETE SOUMIS A PAIEMENT DE DROITS DE MUTATION EN FONCTION DE SA SITUATION LORS DE LA SAISON 2015 (du 01/11/14 au 31/12/15)	DROITS DE MUTATION (en 2015)	DROITS DE MUTATION (en 2016)
<b>ATHLETE FRANÇAIS OU ETRANGER :</b>		
<b>Retenu en Equipe Nationale de Triathlon Distance M et inférieure (individuel et relais)*</b>		
Elite	600 €	600 €
Junior et moins de 23 (U23)	300 €	300 €
<b>ATHLETE FRANÇAIS OU ETRANGER :</b>		
<b>Retenu en Equipe Nationale de Duathlon Distance M et Triathlon Distance L</b>		
Elite	300 €	300 €
Junior et moins de 23 (U23)	150 €	150 €
<b>ATHLETE FRANÇAIS</b>		
<b>Inscrit sur les listes de Haut Niveau :</b>		
<b>Au titre du Triathlon*</b>		
Elite	600 €	600 €
Senior	400 €	400 €
Jeune	200 €	200 €
<b>Au titre du Duathlon*</b>		
Elite et Senior	300 €	300 €
Jeune	150 €	150 €

Les compétitions retenues au titre d'une Equipe Nationale sont les Championnats Continentaux, les Championnats du Monde, la Grande Finale WTS (uniquement pour les élites) et les Jeux Olympiques uniquement.

- \* Les droits de mutation sont acquis à la F.F.TRI.,
- \* En cas de cumul, le droit le plus élevé est retenu.

- Les droits de formation (s'il y en a) s'ajoutent aux droits de mutation.
- Le club recevant verse à sa ligue régionale une somme d'un montant égal à l'addition des droits de mutation, et des droits de formation (s'il y en a) exigés par le club quitté. Les droits de mutation sont reversés par la ligue à la F.F.TRI., les droits de formation sont reversés par la ligue au club quitté.

Coûts 2016 8/12

Pas d'abstention et pas de contre

**La page 8 est validée.**

#### Résultat des votes :

153 voix favorables

69 voix contres

18 abstentions

**L'augmentation de 3€ est adoptée**

Pas de questions

**Les propositions de modifications des coûts d'adhésion 2016 sont validées.**

**Philippe LESCURE :**

Nous en avons donc terminé les points financiers, s'il n'y a pas d'autres questions sur ces sujets.

Je voulais remercier le Trésorier Général, la Trésorière Générale Adjointe, la Commission Nationale Financière, le personnel fédéral et tous celles et ceux qui travaillent aux filiales fédérales et sans oublier notre Commissaire aux Comptes, les experts comptables. Ce n'est pas un travail facile, ceux qui l'ont accompli dans le passé peuvent en attester, ce n'est pas facile. Je l'ai dit dans mon rapport moral, ce matin nous gérons les finances fédérales avec attention. C'est la moindre des choses, avec prudence, avec vigilance en essayant en permanence d'améliorer nos outils de gestion. Nous continuerons de poser des questions qui permettront justement de progresser.

Il faut regarder néanmoins la situation globale d'une politique financière, ça se juge sur la durée, et sur la durée, les résultats fédéraux passés montrent la conduite qui a été faite. Ce n'est pas pour autant qu'il ne faut pas prêter attention à l'avenir et rester justement très vigilant comme je le disais ce matin. Effectivement nos marges sont étroites mais je suis serein sur la poursuite de la politique financière fédérale et je le dit tout à fait de manière transparente, si d'aventure un exercice était négatif, ce ne serait pas non plus une catastrophe et nous ne sommes pas une entreprise nous sommes une association. Je rappelle que notre but n'est pas de dégager des résultats, des profits, mais bien de mener des actions et de développer notre sport dans le respect d'un équilibre budgétaire. Il faut quand même le savoir, effectivement, peuvent se réaliser des résultats qui ne sont pas positifs une année, sans pour autant que cela prête à conséquence. Voilà donc encore une fois rigueur, attention, vigilance, gestion et là aussi, c'est un travail collectif. C'est un travail où chacune et chacun d'entre nous est responsable et je vous remercie d'assurer pleinement cette responsabilité

# PROPOSITION DE MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

## REGLEMENT INTERIEUR

**ENTREE EN VIGUEUR : 15 mars 2015 (en cas d'adoption)**

**Proposition de modification des articles suivants :**

**3.1.3.1. → page 4**

**3.1.3.2. → page 4**

**3.2.1 → page 6**



### 3.1.3.1. Secteurs exécutifs d'intervention

Outre sa fonction de délégué régional de la F.F.TRI., la L.R.TRI. a compétence particulière pour intervenir en lieu et place de la F.F.TRI. pour traiter des demandes d'adhésion.

La F.F.TRI. accorde à la L.R.TRI. la possibilité de percevoir un droit complémentaire aux coûts fédéraux suivants votés annuellement en Assemblée Générale Fédérale :

- Tarif d'affiliation club et frais annexes (pénalité)
- Tarif des licences manifestation
- Tarif des licences fédérales et frais annexes (pénalité)
- Tarif des pass compétition

A cet effet, la L.R.TRI. respecte strictement l'architecture et la segmentation fédérale. Aucune autre segmentation, ou sous-segmentation, n'est autorisée.

Les L.R.TRI., pour financer les prestations fournies lors des manifestations, peuvent percevoir un droit complémentaire non défini nationalement à ce jour et établi sur le nombre de participants. Ces droits tiendront éventuellement compte de la discipline et de la distance.

### 3.1.3.2. Positionnement de la L.R.TRI.

Pour permettre à la L.R.TRI. de mener à bien sa mission de traitement de demandes d'adhésions, la F.F.TRI. met à sa disposition **les programmes une application** informatique spécifique à ces traitements et forme les opérateurs régionaux à l'utilisation de ces programmes.

La L.R.TRI. utilisera exclusivement cette application dans le respect des procédures définies par la F.F.TRI.

### 3.2.1. Reconnaissance

La Fédération Française de Triathlon, ci-après désignée F.F.TRI., reconnaît le Comité Départemental de Triathlon, ci-après désigné C.D.TRI., sur la base des conditions de constitution indiquées à l'article 1.3. des statuts fédéraux.

Le C.D.TRI. est un organe déconcentré de la F.F.TRI. et ne peut déroger aux règles édictées par la F.F.TRI..

La F.F.TRI. n'accorde pas au C.D.TRI. la possibilité de percevoir un droit complémentaire aux coûts fédéraux et régionaux votés en Assemblée Générale.

Questions :

#### **Cédric Gosse**

Je voulais une explication complémentaire sur la phrase, est-ce que cette phrase veut dire qu'un comité départementale, on interdirait à un comité départemental de percevoir ou de mettre en œuvre une part départementale.

#### **Jean-Michel Buniet**

Une part départementale sur les ligues qui serait dupliquée dans l'application informatique, maintenant la ligue peut très bien augmenter ses tarifs de 2€ et aller reverser la part au comité départemental de sa ligue.

#### **Cédric Gosse**

Sur les licences?

#### **Jean-Michel Buniet**

Sur les licences, oui par exemple

#### **Cédric Gosse**

Et donc ça ne donne pas d'autonomie au comité départemental pour décider.

#### **Jean-Michel Buniet**

Ça sous-entend, et si on voulait mettre ça en place qu'on soit obligé de déployer l'application sur tous les départements et que chaque comité départemental puisse l'établir et donc à l'heure actuelle, mais compte tenu de la lourdeur que cela engagerait c'est déraisonnable.

### **Cédric Gosse**

Moi je comprends mais je regrette que cette proposition soit essentiellement piloté pour des raisons logistique ou d'organisation technique, parce qu'après, c'est peut être une particularité du territoire d'Ile de France. Enfin malgré tout, il y a d'autres ligues régionales dont les comités départementaux existent, vivent et créent de l'emploi j'aurais plutôt souhaité qu'on envisage une évolution de cet outil plutôt que de ce restreindre.

### **Patrick Soin**

"Oui donc là aussi, je vais refaire une petite intervention que j'avais déjà effectuée lors du dernier comité directeur. Jean-Michel a besoin de savoir ce qu'il doit inclure dans la construction de la V1 mais ce n'est pas une contrainte informatique. Ce n'est pas l'outil qui nous oblige à préciser ces règles, se sont notre fonctionnement et notre structuration actuels.

Les ligues sont des échelons déconcentrés de notre fédération et à ce titre, il a été permis il y a quelques années, qu'elles puissent prélever une part ligue. Notre président est d'ailleurs à l'origine de cette proposition. Les comités départementaux ne sont pas des organes déconcentrés de la même nature que les ligues. Chaque comité départemental peut être différent du comité départemental voisin, ils ont les attributions et les compétences que la ligue veut bien leur laisser. Dans certain cas c'est ce que vous évoquiez, c'est-à-dire que la ligue dans sa part doit prévoir de prendre un peu plus pour faire une rétrocession au comité départemental. Ca je dirais, pourquoi pas, par contre légiféré sur une part de comité départemental, ça n'est pas envisageable dans l'état actuel de notre fonctionnement.

Le problème technique qu'aborde Jean-Michel, c'est pour lui, savoir comment il va préparer l'avenir avec la société ANEWCO, et bien évidemment, il ne le fait pas tout seul. On a l'impression que Jean-Michel a travaillé seul sur l'application parce qu'il a cœur de le faire sur les développements suivants et il y passe beaucoup de temps. C'est vrai, mais il le fait en lien avec notre prestataire et puis à l'origine, il y a un groupe de travail qui a fonctionné pas mal de temps et sur certains aspects. On sera amené à le rassembler de nouveau. Des évolutions seront ainsi proposées, mais je pense qu'il sera nécessaire, aussi sur ces sujets-là de questionner les utilisateurs et d'entendre leurs besoins."

### **Jean-Michel Buniet**

Il va falloir réévaluer la gouvernance, il va falloir que ça rentre un peu dans cette démarche-là. En l'état actuel du fonctionnement ce n'est pas prévu. Si notre gouvernance évolue si on décide de tenir compte de donner plus de poids aux comités départementaux, pourquoi pas dans l'avenir mais pour l'instant dans l'état actuel de notre gouvernance et de nos textes.

### **Patrick Soin**

Il y avait plusieurs questions, Éric Brondy et Bertrand Meyer qui souhaiteraient le micro.

### **Bertrand Meyer**

Merci Patrick, effectivement la réponse que j'avais fait dans mon intervention, tu viens de la décliner avec brio puisqu'aujourd'hui le comité départemental n'a pas une existence fédérale au propre pour faire ces actions tarifaires donc en fait, c'est une association mais elle n'a aucun lien de concentration ou de lien direct avec la F.F.TRI.. Donc aujourd'hui, je vois mal même si une ligue devait augmenter un tarif de 2 ou 3€ pour le reverser ensuite au comité départemental. Se pose une question juridique et fiscal, puisqu'il n'y a pas d'existence, enfin une existence juridique du comité départemental mais comme on ne peut pas reverser une subvention ou un tarif à une autre structure.

### **Jean-Michel Buniet**

Mais ce n'est pas une subvention, tu ne peux pas reverser une subvention, mais tu peux reverser des aides.

### **Bertrand Meyer**

Des aides, mais il faut les justifier ces aides parce que juridiquement tu n'as pas le droit et fiscalement tu n'as pas le droit non plus, c'est interdit par la loi.

### **Jean-Michel Buniet**

Ce n'est pas une subvention, quand la fédération vous reverse admettons les 10 000€ pour l'emploi.

### **Éric Brondy**

Est-ce qu'il ne serait pas bon par rapport aux 2 interventions et celle de Cédric au lieu d'empêcher les comités départementaux de prendre une part sur les licences admettons plutôt de donner la possibilité aux comités départementaux de le faire et de légiférer. C'est-à-dire, de dire demain les comités départementaux font partie intégrante des organes décentralisés de la fédération et à ce titre dans le cadre de la réforme territoriale, vous savez très bien que les comités et les conseils généraux vont continuer à perdurer et donc donner un peu plus de pouvoir aux comités départementaux qui sont aussi des acteurs de terrain et proche bénévolement. Voilà au lieu de faire restrictif plutôt faire l'ouverture.

### **Jean-Michel Buniet**

Encore une fois sur la première ligne le CD tri est un organe déconcentré de la fédération, on a jamais dit que le comité départemental n'était pas un organe déconcentre de la fédération.

### **Éric Brondy**

Ce n'est pas ce que vient de dire Patrick.

### **Patrick Soin**

Effectivement, ce que j'ai dit n'est pas directement lié à la fédération, c'est quand même une entité bien évidemment.

### **Jean-Michel Buniet**

C'est un organe déconcentré qui n'a des droits que sur l'accord de la ligue. La ligue ne peut pas reverser une partie de ses cotisations au comité départemental ce ne sont pas des subventions.

### **Éric Brondy**

Non mais sur la prise de licence, je suis bien d'accord mais au lieu d'être restrictif soyons plutôt innovant et faisons plutôt l'ouverture vers les gens qui sont proches du terrain sachant qu'au même titre que les ligues

des comités départementaux comme l'Ile-de-France ou en Pays de la Loire qui font le travail et voilà, je trouve un peu restrictif cette possibilité de texte dans notre réglementation.

### **Patrick Soin**

On prend note de ces observations bien évidemment, on ne peut pas faire n'importe quoi en matière de texte. Je dirais que dans la précipitation...je pense qu'il faut y réfléchir, et ce qui se passe dans la réalité des cas. Je dirais qu'il n'y a pas 95 comités départementaux, il y en a beaucoup moins. Il y en a très peu qui fonctionnent bien, et par contre d'autres qui fonctionnent très très bien. Effectivement, et souvent vous le savez tous, nous sommes entre nous. C'est le comité départemental bien évidemment un moyen d'aller chercher des fonds auprès du conseil général qui est souvent une ressource complémentaire. Je dirais ce qui ce passe, c'est qu'il y a une possibilité d'aller percevoir une part de chaque clubs en fonction du nombre de licenciés. C'est ce qui se fait beaucoup, ça remonte vers le comité départemental pour son fonctionnement et au-delà de ça, souvent je dirais les comités départementaux qui arrivent à capter les financements les redistribuent vers leurs clubs sous différentes actions. Ici cela se décline en action mais effectivement comme disait Bertrand on peut être à la marge, c'est surtout pour cela qu'il ne faut pas se précipiter et je pense regarder la faisabilité de certain dispositif.

### **Éric Brondy**

Si tu me le permets juste un point, il faut savoir que dans la réforme territoriale les subventions vont aller plutôt en baissant qu'en augmentant on ne sait pas encore dans cette réforme si les conseils généraux vont garder la compétence sport et donc si c'est les régions qui les prennent comment vont faire les comités départementaux qui créent de l'emploi, entre autre et comment on va faire pour subvenir à ces emplois de demain. Sur la part licence en ce qui nous concerne, moi je vois sur la Vendée, on a une part club et par nombre de licencié mais demain, si on voulait perdurer. C'est vrai que cette petite part club, elle serait difficile donc il faudrait anticiper sur d'autre moyen. Moi, je pense que c'est restrictif et je demanderais qu'on y réfléchisse avant de la mettre en application.

### **Philippe Lescure**

Quelques éléments sur ce sujet, le premier c'est effectivement nous allons entamer une réflexion sur la réforme territoriale ce qui n'était pas au dernier comité directeur fédéral. Je les informe que nous aurons ce thème-là lors d'un séminaire du bureau fédéral dans quelque semaines puis à l'occasion de vos comités directeurs fédéraux, puis au séminaire des président-e-s de ligues qui sont les premiers concernés à l'automne prochain, où la réforme territoriale sera également le thème abordé, pour permettre effectivement de définir la position de notre fédération sur ce sujet. J'ai assisté au comité olympique à des travaux qui sont en cours. L'horizon sans rentrer dans les détails présentés à l'assemblée générale. Ce n'est pas le cœur du sujet mais néanmoins pour se donner l'horizon 2018-2020 pour avancer sur un découpage territorial qui pourrait être proche ou identique à celui des régions administratives nouvelles, s'inscrire dans le prochain mandat dans cette perspective là et c'est, je crois dans ce cadre-là qu'il sera opportun effectivement de redéfinir la place du comité départemental dans le cadre de cette réforme territoriale et d'évaluer à ce moment-là les évolutions qui pourraient avoir lieu de mettre en place et qui serait pertinente. Au cas d'aujourd'hui et sur le vote de cette proposition, le choix est finalement assez simple car dans le contexte actuel ne pas créer de part supplémentaire qui surenchérit l'ensemble des coûts. Voilà c'est aussi simple et pragmatique que ça. Le comité départemental nul ne conteste en certaines régions sa motivation son implication, l'utilité qu'il a pour le développement de nos activités mais nous avons souhaité que pour une fois en l'état de la situation notamment des coûts que nous avons évoqués précédemment qu'il n'y a pas de possibilité de surenchérit l'ensemble des coûts, d'une part destinés au comité départemental. Ça se discute, mais je pense qu'il serait

peut-être sage d'en rester à cette proposition et d'étudier une ouverture, une évolution dans le cadre de la réforme territoriale avec les différentes dispositions que nous prendrions dans ce domaine.

### **Éric Brondy**

Simplement sur les travaux qui sont dans le cadre de la réforme territoriale que vous mènerai pour le prochain mandat, il serait bon que les comités départementaux ceux qui sont actifs seraient associé à cette réflexion pour permettre l'évolution des comités sachant que très souvent les comités départementaux, on le sait très bien que c'est le petit poucet de la fédération et voilà on a nos ligues qui font redescendre les informations et il serait bien que l'on soit associé à cette réflexion.

### **Philippe Lescure**

Alors pour compléter et peut-être terminer sur ce sujet, je l'ai dit des travaux en cours dès cette année 2015 sur ces sujets là et puis peut être la proposition à l'issue des réunions que j'ai cité précédemment la création d'un groupe de travail qui pourrait inclure différents représentants des différentes instances visées et qui permettrait d'élaborer une feuille de route pour 2016-2020.

### **Cédric Gosse**

Oui président, moi je m'inscris totalement dans ce que tu as dit néanmoins en tant que représentant de la ligue et au regard de la politique que nous menons, je ne peux pas m'inscrire dans cette proposition je voulais bien que mon vote soit compris aux yeux de tout le monde.

### **Bertrand Meyer**

Merci Monsieur le Président. Je ne vais pas être trop long, je ne veux pas prolonger les débats. Je voulais juste faire une remarque sur le CNDS. Aujourd'hui, les comités départementaux peuvent être tête de réseau, simplement certaines têtes de réseau comme une association n'a pas le droit de reverser à une autre, il faut une facturation donc on est un peu dans le même contexte c'était juste pour rappeler que la tête de réseau doit avoir une facturation parce qu'on ne peut pas redistribuer de l'argent comme ça c'est interdit par la loi, je voulais juste le rappeler.

### **Jean-Michel Buniet**

Encore une fois ce sont des subventions dont tu parles, tu parles de subventions.

### **Bertrand Meyer**

Non c'est les dossiers CNDS. Ce sont les actions.

### **Jean-Michel Buniet**

Les actions dont tu parles, c'est une subvention que tu as du CNDS, c'est de l'argent que tu touches de l'Etat, ce ne sont pas des cotisations que tu peux reverser à un membre du personnel, qu'une cotisation tu peux la reverser, comme la fédération reverse 10 000€ à chaque ligues pour un emploi qui rentre dans la démarche des emplois.

### **Patrick Soin**

Il y a un certains nombres de questions en suspens, effectivement il faudra qu'on précise certain point qu'on soit vigilant sur quelques aspects avant de réécrire des dispositions par rapport à ces possibilités sur les financements que pourrait avoir les comités départementaux notamment mais peut-être pas seulement, il faudra que l'on regarde plus précisément certains aspects.

Vote du règlement intérieur

Contre : Bretagne, Ile de France, Côte d'Azur et Pays de la Loire

Abstention : Languedoc-Roussillon

Résultat vote

Favorable : 163 voix

Contre : 68 voix

Abstention : 9 voix

La modification du Règlement intérieur est adoptée

# PROPOSITION DE MODIFICATION DU REGLEMENTS DISCIPLINAIRE

## REGLEMENT DISCIPLINAIRE

**Entrée en vigueur :** 15 mars 2015 (en cas d'adoption)

**Proposition de modification des articles suivants :**

1.12 → page 7

2.10 → page 10

### 1.12. PUBLICATION

En l'absence d'appel dans les délais impartis (voir ci-dessous), les décisions des CND, CRD, CRDR sont transmises au corps arbitral et sont publiées dans le bulletin officiel « Tri à la Une » et sur le site Internet de la F.F.TRI..

### 2.10. NOTIFICATION - PUBLICATION

La notification de la décision doit préciser les voies et délais de recours dont dispose l'intéressé.

En l'absence de recours contentieux dans les délais impartis, les décisions de la CNDA sont transmises au corps arbitral et sont publiées dans le bulletin officiel « Tri à la Une » et sur le site Internet de la F.F.TRI..

L'organe disciplinaire d'appel ne peut faire figurer, dans la publication, les mentions nominatives qui pourraient porter atteinte au respect de la vie privée ou au secret médical.

En cas de suspension de licence pour une durée de six mois et moins, cette suspension sera appliquée au cours de la période des compétitions (d'avril à octobre).

**Jean-Michel Buniet**

J'avais relevé dans les derniers Tri à la Une, sauf dans le dernier Tri à la Une, 13 publications anti-dopage ou disciplinaires sur ses 13 publications anti-dopage ou disciplinaires 2 concernaient seulement la fédération.

Donc sur ces 13 publications 11 ne concernaient pas la fédération de triathlon mais concernait la natation, le cyclisme et l'athlétisme.

Moi, je suis à la place d'un lecteur lambda qui dans un kiosque de hall de gare achète un exemplaire de triathlète magazine ouvre la page et voit des publications anti-dopage, et désolé mais il se dit dans le triathlon il n'y a que des dopés, hors il n'y avait un seul cas de dopage et un cas disciplinaire. Il nous paraît judicieux de cesser de paraître dans Tri à la Une, mais de publier uniquement officiellement sur le site internet de la fédération tous les problèmes de dopage et disciplinaire on prendra les dispositions pour que les informations soient redescendues au niveau des ligues, sur les commissions d'arbitrages et les commissions de discipline régionales

Questions :

**Andrée Vidil**

Il serait peut-être souhaitable quand il y a ces soucis de dopage et de contrôle et avant que triathlète magazine ou peu importe que ce soit la fédération ou autres publient qu'au moins on avertisse les présidents de ligues concernés, qu'on ne découvre pas ça par hasard sur Facebook un jour.

**Jean-Michel Buniet**

On prend bonne note, je suis d'accord avec toi sur le sujet, il faudrait que la liaison soit faite en amont, il faut que les présidents des commissions disciplinaires assurent le lien.

Pas d'abstention et pas de contre.

La proposition de modification du Règlement disciplinaire est adoptée.



# PROPOSITION DE VENTE DES LOCAUX DE LA F.F.T.R.I.

## **Emmanuel Chabannes**

L'Assemblée Générale est compétente pour toutes les cessions immobilières. Nous sommes actuellement propriétaires de 2 locaux, un qui est au 31, boulevard Marcel Sembat. C'est celui qui actuellement est occupé par des squatteurs et le siège actuel au 2 rue de la Justice à Saint-Denis. Donc en fait, nous envisageons aujourd'hui pour le 1er locaux celui qui est Bd Marcel Sembat plusieurs possibilités. La première c'est de le revendre ni plus ni moins s'il y avait un investisseur éventuel qui était intéressé et donc nous vous proposons de nous laisser le mandat, de voter le mandat comme quoi nous pourrions céder ces locaux bien évidemment aux conditions financières qu'on vous soumettra mais par contre il faut nous donner le mandat pour pouvoir envisager une cession et nous sommes également dans la même configuration pour les locaux actuels de la fédération si une cession eu été éventuellement envisagé.

Questions :

## **GUILHOUNET Jean-Louis**

Juste une question, il me semble qu'au comité directeur qui a eu lieu à Paris on avait parlé que peut-être il y avait déjà un éventuel acquéreur sur les locaux.

## **Emmanuel Chabannes**

On avait effectivement parlé d'un contact par rapport à quelqu'un qui était éventuellement intéressé pour reprendre les locaux. Aujourd'hui ça n'a pas avancé par rapport à cet investisseur, donc je ne peux pas vous en dire plus pour le moment.

## **GUILHOUNET Jean-Louis**

Merci.

## **Dominique Frizza**

Oui, on avait évoqué l'offre d'un éventuel investisseur dans le cas cette vente, quelle est la marge de pertes que l'on peut s'autoriser et qu'il est raisonnable de s'autoriser en sachant qu'un investisseur, le but c'est d'acheter le foncier le moins cher possible.

## **Emmanuel Chabannes**

Aujourd'hui l'objectif c'est de ne pas perdre d'argent concrètement aujourd'hui pour moi il a une valeur nette comptable du bien c'est le maximum possible à mon sens, grosso modo nous avons acheté le bien 1 166 000€ on ne va pas le brader à 800 000€ c'est même pas concevable, enfin pour moi c'est même pas concevable mais on vous fera à ce moment-là, lorsque que nous aurons avancé la proposition nous

reconvoquerons une Assemblée Générale par rapport à cette cession et vous serez au courant de tout les tenants et tout les aboutissants, bien évidemment

### **Dominique Frizza**

Merci de cette précision

### **Denis Maire**

Ce n'est pas une question budgétaire, juste demander l'avis peut être aux élus de formuler des débats comme on vient d'avoir à ce sujet pour ne pas rendre ouvert à tout propos. Nos transactions futures, il ne faut pas nous pénaliser. Je pense que tout le monde veut prendre la parole et s'exprimer mieux que moi sur le sujet.

### **Philippe Lescure**

Tu viens de formuler très exactement ce qu'il a lieu de retranscrire ou de pas retranscrire l'ordre du jour indiquait cette hypothèse et cette proposition nous la formulerons avec sobriété et pas plus pour compléter ce qu'a dit le trésorier général. Il va de soi que lorsque nous aurons des propositions fermes, que ce soit pour le local actuellement utilisé et celui que nous avons acquis il y a deux ans évidemment nous viendrons devant le comité directeur fédéral et puis l'Assemblée Générale pour formaliser les propositions qui nous seront faites bien entendu tout à fait avec ce qu'a dit Emmanuel Chabannes que l'objectif est d'être dans une cession le plus proche possible de notre prix d'acquisition néant moins si une offre est effectuée en deçà nous verrons le bien fondé et partagerons la décision avec vous.

### **Emmanuel Chabannes**

Pas d'autre question

Pas d'abstention et pas de contre

La proposition de vente des locaux de la FF Tri est adoptée

## **PRESENTATION DES CANDIDATS A L'ELECTION DU COMITE DIRECTEUR FEDERAL**

Suite à la démission de Daniel BAZOGE (Ligue des Pays de la Loire) les 8 candidats auront 1 minute pour se présenter.

### **Éric Brondy**

Bonjour à tous, ça va être rapide donc j'avais présenté ma candidature au comité directeur pour continuer à travailler au développement de notre fédération qui est un vecteur constructif et à ce titre j'avais donc souhaité, je sollicitais vos suffrages. Je suis revenu un peu sur ma position simplement, il y a aussi le développement au sein de notre fédération le développement du triathlon au féminin auquel je tiens particulièrement et donc à ce titre les fédérations, les ligues qui travaillent à ce développement et entre autre mon comité départemental et ma ligue avaient mis en place pas mal d'action et donc le triathlon féminin est un plus pour nous parce qu'une maman quand elle pratique le triathlon où elle s'amuse au triathlon automatiquement elle (chrono 1 minute) juste un peu je termine elle pratique le triathlon et elle amène automatiquement son enfant ou son mari à pratiquer ce sport et donc à ce titre je souhaite retirer ma

candidature pour laisser ma place à une féminine qui se présentera pour ce développement et donc voilà je ne serai plus candidat.

### **Agnès Fanjaud**

Bonjour Agnès Fanjaud, Présidente de la ligue de triathlon de Franche Comté. J'ai gravi les échelons professionnels et associatif issue de ma fonction de cadre supérieur de la fonction publique et puis de présidente de ligue. J'ai intégré également le comité régional olympique et sportif et je réponds aux sollicitations du conseil régional et du CROS pour des actions de formation et des conférences. J'ai 2 sujets qui m'interpellent particulièrement pour le présent et l'avenir de la F.F.TRI.. C'est la professionnalisation des employés et des bénévoles et l'évolution de la mixité au sein des instances fédérales, sur le premier point Philippe Lescure lors du séminaire des président-e-s de ligue a annoncé la création d'un groupe de travail pour lequel, je me suis immédiatement portée volontaire et que j'ai intégré avec le soucis du maintien de l'emploi et du développement dans les clubs et dans les ligues, et puis sur le second point nous sommes aujourd'hui 3 candidates qu'en sera-t-il en 2017 et 2020 d'ores déjà. Je travaille déjà au sein de la ligue, au sein du CROS pour toutes les fédérations sportives, au sein aussi de mes instances professionnelles pour favoriser l'émergence de personnalités des compétences masculine et féminine pour préparer l'avenir.

### **Jean-Michel Gallet**

Bonjour à tous, je m'appelle Jean-Michel GALLET et non pas Jean-Michel BUNIET, je suis de la ligue de Nord Pas de Calais de triathlon, j'ai 44 ans c'est vrai que je suis nettement moins connu et quasiment pas connu dans le monde du triathlon mais j'ai souhaité être un acteur actif au sein d'une structure fédérale. C'est mon engagement, je suis motivé parce que j'aime bien ce qui est un challenge à relever. 44 ans, je me suis mis du temps pour me préparer, c'est vrai que l'investissement c'est du temps et j'ai du temps à consacrer.

### **Jessica Harisson**

Mesdames, Messieurs bonjour, après 25 ans dans le milieu du triathlon dont 15 ans de compétitions entant qu'athlète de haut niveau, j'ai vraiment l'envie de revenir dans ce sport qui m'a tant apporté et qui me passionne tout autant qu'avant à mes 11 ans quand j'ai débuté. Je n'ai pas attendu la fin de ma carrière pour accumuler un peu d'expérience dans l'administration du sport étant en autre la représentante des athlètes à l'ITU depuis 2006. En effet, ma présence dans l'effectif sport international, c'est un peu l'équivalent du comité directeur et m'a donné de l'expérience dans quasiment tous les domaines d'une fédération. Ce que je pourrai apporter à la fédération française de triathlon et de mes années à l'internationales en triathlon mais aussi ma vie professionnelle maintenant en tant que chef d'entreprise dans le domaine design marketing et du loft. Je crois en toute modestie pouvoir amener certaines compétence utile et peut être un regard un peu différent. Merci.

### **Sylvain Lebris**

Bonjour Mesdames, bonjour Messieurs certains me connaissent plus dans le domaine du triathlon d'un côté sportif mais la tendance est ironique car depuis 1991, je suis aussi impliqué dans la ligue des Pays de la Loire que ce soit en tant qu'élu, de conseiller technique, ce qui m'a permis de connaître un petit peu les rouages le fonctionnement technique mais aussi administratif et de tisser des liens avec les personnes de terrain mais aussi avec les rouages de différentes instances. Aujourd'hui après pratiquement 25 ans de participation de manière active, j'aimerais apporter ma pièce à l'édifice, ça me permet de continuer à ramener et qu'au contact du terrain amener les idées donc à l'échelon national et c'est un petit peu ce qui m'a poussé à porter ma candidature avec le respect de chacun après des licenciés, vous êtes tous licenciés et je vous remercie de votre attention en espérant que ce petit laïus fasse pencher la décision. Merci

### **Catherine Moreaux**

Bonjour à toutes, je suis trésorière de la ligue de Bourgogne, secrétaire du comité départemental de Côte d'Or et également membre de la commission financière de la fédération. C'est à ce titre et pour légitimer ce poste que j'occupe que je suis candidate au comité directeur fédéral. Donc, je compte apporter toutes mes compétences que j'ai acquises dans le milieu professionnel en tant que directrice de contrôle de gestion en entreprise et maintenant dans le milieu hospitalier. Je suis également référente développement durable et compte pour une trésorière. Je suis amenée à faire déposer leur bilan aux organisateurs bilan DD bien heureusement. Bon, je serais disponible dans quelques mois à plein temps et bientôt je vais prendre du 60% donc pour justement pour travailler pour la fédération. Pour conclure, une dernière citation « Si tu veux connaître quelqu'un n'écoute pas ce qu'il dit mais regarde ce qu'il fait ». Merci à vous.

### **Sébastien Sudrie**

N'est pas présent

# ELECTION AU CODIR FEDERAL

1 <sup>ère</sup>	Jessica HARISSON	117 voix
2 <sup>ème</sup>	Catherine MOREUX	81 voix
3 <sup>ème</sup>	Agnès FANJAUD	22 voix
4 <sup>ème</sup>	Sylvain LEBRIS	10 voix
5 <sup>ème</sup>	Jean-Michel GALLET	0 voix
5 <sup>ème</sup>	Sébastien SUDRIE	0 voix

## Résultat

C'est donc Jessica Harrison qui est élue au Comité Directeur avec 117 voix.

### **Philippe Lescure**

J'adresse mes félicitations à Jessica Harisson pour son élection. Je voulais remercier l'ensemble des candidats élus et les candidats non élus, j'ai tendance à considérer que dans le processus démocratique de notre fédération même lorsqu'on n'est pas élu, on n'est pas pour autant battu, ça n'est pas comme ça, je pense, qu'il faut voir les choses donc je voulais remercier très chaleureusement celles et ceux qui se sont présentés et qui ont manifesté leurs volontés d'engagement pour certaines et certains d'entre eux, avec engagement très accompli. Je voulais vraiment les en remercier et je peux comprendre leurs déceptions parce que lorsqu'on veut s'engager d'avantage c'est toujours un moment difficile lorsqu'on a pas la possibilité de le faire tel qu'on l'envisageais donc je suis sensible à leur déception et je voulais leur dire que dans la conception de ma vision de l'investissement fédéral, il y a de la place pour tout le monde et que nous trouverons les moyens, les propositions pour que leurs volontés de s'engager ne reste pas sans lendemain et que s'ils le souhaitent, bien entendu au-delà des fonctions et des missions que certains d'entre eux exercent déjà, on peut leur répondre simplement que les portes de l'engagement fédéral leur reste largement ouvertes que nous serons heureux de leurs proposer des missions, des fonctions qui peuvent leur permettre de poursuivre et d'accentuer encore plus leurs engagement. C'est pour cela que je voulais les en remercier et renouveler bien entendu mes félicitations à Jessica Harisson.

# INFORMATIONS DIVERSES

## **Philippe Lescure :**

Nous arrivons au terme de de cette AGF, ici aux sables d'Olonne nous avons un point 14 concernant des informations diverses et des questions diverses. Je vous laisserai poser des questions diverses même si la règle prévoit quelle soient posées par écrit 15 jours à l'avance. Mais néanmoins de tradition, s'il y a des questions j'essayerai avant tout d'y répondre. Donc n'hésitez pas à poser des questions qui n'auraient pas été abordées ou que vous auriez envie d'aborder au cours de cette assemblée générale qui est donc le lieu pour s'exprimer et pour poser des questions ou même formuler un avis. Avant cela, c'est vos informations diverses que nous avons balayé. Beaucoup de sujets au cours des différents rapports qui ont été présentés et c'est je crois qu'ils l'ont tous autant été de qualité, au terme de pouvoir les relire et les conserver dans les ligues régionales et ils peuvent être des outils de communication utile.

Je voulais peut être vous dire simplement un mot parce que c'est un projet ou un dossier qui me tiens à cœur. Ce n'est pas seulement celui de notre fédération, c'est celui de la candidature éventuelle de Paris en 2024. J'en ai parlé au comité directeur fédéral et aux président-e-s de ligue. Le dossier est une poursuite en avancé. Il y aura une nouvelle étape avec des autres fédérations olympiques. On se réuni désormais une fois par mois minimum sur ce thème, sous l'autorité du président du Comité National Olympique, Denis MASSEGLIA et du président du Comité Français du Sport International, Bernard LAPASSET. Voilà, donc simplement pour vous dire que ce projet de candidature est bien avancé car comme je vous l'ai dit on se réuni avec le conseil de Paris dans quelques semaines et le mouvement olympique et sportif français se mobilise pour être en capacité de bien activer cette candidature aux jeux de 2024 et je pense que ce serait pour le sport français et pour la France une excellente candidature, mais laissons les choses se faire en son temps.

Nous n'avons pas beaucoup d'autres informations diverses parce qu'encore une fois, je crois que nous avons abordé largement tous les points de l'ordre du jour.

Je vous remercie à nouveau de votre engagement, je l'ai dit en introduction ce matin mais je le redis ce soir, j'ai plus que jamais la conviction que la fédération française de triathlon qui est je le crois sur de bon rail a besoin de « locomotives », pardonner la métaphore mais vous êtes des locomotives. Vous êtes les locomotives que vous représentez dans chacune de vos ligues, dans certains de vos comités départementaux, dans certains de vos clubs, dans certaines de vos commissions, dans chacun secteur d'action. Sans ces locomotives, et bien, le train fédéral n'avancerait pas à la vitesse où il avance. Je pense que nous sommes sur de bons rails, je pense nous sommes sur de bons chemins qui nous mènent à poursuivre le développement de notre discipline sportive.

Vous savez que nous avons en projet l'éventuel (comment dirais-je, je ne trouve pas le mot à la limite je vais l'exprimer) en tout cas l'accueil de la fédération multisports perceptive que nous avons évoqué et qui avance elle aussi je crois dans une direction très favorable. Je pense que ce sera une ouverture nouvelle de notre fédération vers de nouveau licenciés, vers de nouveaux pratiquants et je pense que ce serait un véritable enrichissement réciproque d'accueillir cette activité en notre sein. Donc tout cela pour dire que je crois

vraiment que la fédération française de triathlon et le triathlon français des disciplines enchainées ont le vent en poupe, je pense que ça va continuer et encore une fois sans démagogie aucune c'est grâce à vous.

Hé bien, voilà donc s'il y a des questions diverses, j'essaie d'y répondre.

Questions :

### **Éric Brondy**

Merci Président, c'est juste un constat et aussi j'aimerais avoir une réponse. Il y a eu tout à l'heure, on a parlé de la commission des disciplines nationales et il y avait un dossier qui n'a pas été plus loin suite à l'agression de plusieurs arbitres sur le triathlon de la Baule, au titre que ce monsieur n'était plus licencié dans notre fédération en 2015. Ce qui me dérange dans cette prise de décision de la commission nationale de discipline, c'est que ce monsieur peut quand même faire du triathlon et venir sur des épreuves sans licence simplement avec un pass journée et continuer ces agressions, et j'aurai aimé que la commission se penche sur son cas et le sanctionne à ce titre-là, voilà. Ce n'est pas parce qu'il n'est plus licencié qu'il ne peut pas commettre ces exactions et attaquer des gens sachant qu'il a agressé quand même une arbitre physiquement.

### **Jacques Laparade**

Oui, Éric je vais te répondre tout simplement, la commission n'a jamais été saisie. La commission ne peut être saisie que par la fédération. Donc, il y a eu une décision qui a été prise en amont la commission n'a jamais été saisie de ce cas.

### **Guillaume Fritsch**

Oui, effectivement une demande de saisine a bien été envoyée, la procédure disciplinaire n'a pas été engagée car la demande a été jugée irrecevable puisque que la personne incriminée n'était plus licenciée. La commission n'a compétence qu'avec des licenciés. La commission ne peut rien faire contre un non licencié.

### **Éric Brondy**

Guillaume, mais simplement au moment des faits, il était licencié et donc j'aurais souhaité que la commission se penche sur ce problème là parce que c'est laisser la porte ouverte aux agressions.

### **Michel Exbrayat**

Pour compléter ce sujet je t'avais envoyé un petit mail et on avait échangé sur ce sujet-là concernant les personnes qui n'étaient pas du tout licenciés F.F.TRI. et qui prenaient un pass journée et qui avait agressé un arbitre violemment avec des menaces, qui était licencié en plus sous une fédération partenaire qui la fédération française de natation. Je trouve qu'il est dommage qu'avec des fédérations partenaire on ne puisse pas agir sur ces gens-là qui en plus cette personne-là encadrait des jeunes, au niveau des licenciés de la fédération française de natation. Je trouve que c'est quand même anormal sur ce sujet-là. Mais je crois que l'on avait échangé mais effectivement Guillaume a raison comme quoi on ne peut pas faire d'action si la personne n'est pas licenciée mais quand on parle d'AG des partenariats avec d'autres fédérations.

### **Jean-Michel Buniet**

Brièvement, on n'a pas le droit de sanctionner quelqu'un qui n'est pas licencié à la fédération au moment à où l'on va prendre la décision au moment de la sanction. La seule solution que l'on a, c'est de retourner vers le pénal et de porter plainte contre cette personne. La commission de discipline n'est habilitée qu'à gérer que les licenciés F.F.TRI. au moment du jugement. On a des pouvoirs que dans notre domaine à nous. On ne connaît que ces personnes-là. Les autres personnes doivent passer par des voies judiciaires normales donc il ne faut pas hésiter. Alors c'est dommage mais c'est la loi on est obligé de s'y conformer, ce sont les règles, c'est le code du sport on l'applique à la lettre des fois ça nous aide pas du tout. Moi, la seule



recommandation que je peux vous faire lorsque vous avez un problème avec non licencié c'est de porter plainte au pénale. Vous pouvez aussi le faire pour une personne qui est licencié, je vous l'interdit pas non plus.

### **Éric Brondy**

Très bien juste aussi un point par rapport à ça. Je m'adresse à Pascal GODEL au niveau des arbitres pour la formation des arbitres pour l'avoir été dans un autre sport. Il serait peut être bon, je ne sais pas si cela se fait Pascal, il serait peut être bon que les arbitres apprennent, vous mettez une trame, apprennent à rédiger un rapport disciplinaire par rapport à ce fait. J'ai eu des rapports disciplinaires de certains arbitres, et c'est vrai que ce n'est pas très bien structuré. Je dis pas que c'est mal fait mais ce n'est pas très bien structuré, et il serait peut être bon au même titre que le fait le football avoir des feuilles types avec les faits pour relater et permettre si tu veux une meilleur vision des faits que l'on reproche à la personne qui a été agressive.

### **Pascal Godel**

Tu abordes un sujet que l'on a déjà abordé en réunion du colloque des CRA, c'est-à-dire qu'au niveau disciplinaire on nous pose la question tous les ans. Et tous les ans on dit qu'on est à la disposition, mais pour l'instant on n'a pas fait ce que tu dis une trame type mais tu as peut-être raison... je vais en faire une, mais à la quantité de demande. On a toujours dit que nous à la CNA qu'on était à la disposition systématiquement des CRA et qu'ils devaient se retourner directement vers nous, d'autre l'on fait dans d'autres ligues et nous ont interpellé en nous disant mais comment fait-on... . On apporte une assistance à la rédaction mais tu n'as peut être pas tort, on va peut-être rédiger une trame type toute simple mais je me demande même si Jean-Michel à l'époque où tu étais à la commission disciplinaire, il y en avait une déjà qui existait.

### **Jean-Michel Buniet**

On avait commencé à travailler dessus mais aussi on peut faire une recommandation que je veux donner pour les arbitres, c'est l'arbitre qui a subit le préjudice qui doit demander la saisie en conseil de discipline ce n'est pas l'arbitre principal, ce n'est pas le président de ligue, etc. C'est l'arbitre qui a été agressé et éventuellement qui doit le faire, faute de quoi on peut considérer que lui personnellement, il s'en fout d'avoir été agressé mais c'est le corps arbitral. Si c'est l'arbitre principal ou le CRA mais c'est le corps arbitral, pour se défendre, il faut que ce soit la personne elle-même qui a été agressé qui demande la saisie en conseil discipline ça aura plus de valeur et plus de poids.

### **Michelle MONSERAT**

Ne peut-on pas faire des propositions pour changer cette partie du code du sport puisque nous sommes, nous parlons beaucoup d'incivilité c'est peut-être le moment de citoyenneté prochainement. Donc il a été conçu à un moment donné le code du sport et c'est un des amendements que l'on peut, peut-être faire évoluer.

### **Philippe Lescure**

On peut toujours, on peut, on peut proposer, on va regarder ce sujet, on va regarder ces sujets avec beaucoup d'attention, suite à l'interpellation et des questions que posait Michel EXBRAYAT notamment le droit du sport, regarder avec les juristes, etc. La réponse que vient de formuler Jean Michel BUNIET est la seule réponse que nous avons aujourd'hui comme l'arsenal, nous sommes dans un état de droit.

### **Philippe Lescure**

On peut tout proposer pour faire évoluer le code du sport. On peut proposer, nous proposerons.

### **Éric Brondy**

Une autre réflexion souvent et ça reviens de la base dans nos organisations, on oblige un dossard et le port du bonnet de bain dans notre règlementation, est ce qui ne serait pas bon de réfléchir sur la suppression au moins du bonnet de bain, alors souvent j'entends les arbitres, mon ami Saïd Moulai qui monte souvent au créneau contre ça, me dire oui ça sert et voilà ça peut éviter si quelqu'un meurt. J'ai prouvé par A+B que même sans bonnet, 500 bonnets de bain à 500 partants que ça servait pas à grand-chose et je trouve que c'est un coût supplémentaire pour les organisateurs sachant que la plupart pour beaucoup soit on les perd dans l'eau soit on le perd sur la plage ou les jettes sur plage en ce qui nous concerne et que l'année d'après il faut faire un réassort est-ce qui ne serait pas bon de supprimer ce type de choses et de ne plus l'obliger du moins, voilà c'est une des réflexions au même titre que les dossards avec les puces (avec les puces au dos du dossard) qui souvent partent en lambeau dans la forêt, développement durable et ça c'est un peu limite.

### **Philippe Lescure**

Vous savez, je crois que nous avons nécessité en permanence de faire évoluer nos dispositions nos règles Pierre Bigot, la Commission Nationale de la règlementation, c'est déjà un travail très conséquent, mais ce travail n'est pas terminé. Je pense que ces sujets-là, sont des sujets tout à fait réels et pas nouveau d'ailleurs. La suppression du bonnet de bain ou du dossard ce n'est pas véritablement nouveau, néanmoins c'est vrai qu'aujourd'hui avec les systèmes informatiques, les puces, etc. C'est des questions qui se posent et tout ce qui peut faciliter, alléger, rendre plus facile la pratique, on doit se pencher là-dessus. Pour cela nous avons des commissions nationales, je l'ai dit ce matin. C'est vraiment, les lieux où il peut y avoir réflexions où il peut y avoir proposition donc aucun problème pour que ce sujet là soit traité par les commissions nationales sur propositions diverses avec des possibilités d'expérimentation. On peut très bien une fois validé à titre expérimentale...mais dans un processus construit on réfléchit, on propose, on expérimente et puis ensuite on règle. Mais ce processus évidemment la fédération, le comité directeur fédéral, le bureau fédéral sont tout à fait ouverts sur cette évolution. Nous avons un travail encore important à accomplir pour dissocier les règles que nous appliquons aux différents types de pratique on a dit et répété, on a encore même s'il y a eu des évolutions, on a encore une règlementation cette année sur des pratiques compétitives qui sont notre origine et nous devons évoluer vers plus de souplesse tout en gardant son sens, des règles éthiques, de sécurité et autres. Ces sujets sont ouverts sur lequel nous auront besoin probablement d'évoluer dans les prochaines années.

### **Andrée Vidil**

Moi, comme ça me fait très plaisir qu'Éric ait dit cela. Parce qu'il n'y a pas très longtemps ça a été, on s'est fait taper sur les doigts la Bretagne encore une fois de plus, mais on a l'habitude. Nous, on l'avait proposé et les organisateurs trouvaient que ça revenait cher d'acheter des bonnets de bain ainsi nous avons dit que cette année nous allons le mettre en place. Les clubs allaient acheter leurs bonnets et comme ça chaque clubs auraient leurs bonnets et ce qui éviterait un surcout aux organisateurs donc j'ai envoyé un mail en disant que cette année on faisait comme ça. J'aurais pu ne rien dire mais bon ça, je sais faire, j'ai eu une réaction assez violente quand même. Il faut le reconnaître du bureau directeur qui m'a répondu enfin non ce n'est pas moi qui ai répondu d'ailleurs, c'est dans le compte rendu du bureau directeur tout le monde peut le lire et j'ai trouvé ça. Bon, parce que nous on faisait pas ça encore pour essayer de contourner la règlementation ni quoique ce soit, on voulait faire ça parce que avec le comité directeur on s'était dit pourquoi pas faire quelque chose et mettre quelque chose en place dessus mais c'était pas du tout pour essayer encore une fois de plus aller contre l'idée de la politique donc, merci Éric.

### **Philippe Lescure**

Merci Andrée, dans ce domaine-là, le meilleur procédé c'est de faire une demande préalable qui permet une étude une réponse avant même que le projet soit mise en œuvre. Mais encore une fois avec ces expérimentations. Il faut l'inscrire dans un processus de fonctionnement qui nous permet de acter cette disposition, moi je ne veux pas du tout avoir la moindre polémique avec la Bretagne surtout pas avec Andrée VIDIL. Voilà donc, je dis, il faut quand même que les ligues régionales comprennent, je l'ai dit et je répète les ligues régionales, c'est l'organe déconcentré de la fédération donc les ligues régionales vous avez de l'autonomie et vos fonctionnements et pleins d'actions à mener au regard de vos territoires au regard des actions que vous souhaitez privilégié dans le cadre des orientations générales mais il faut être attentif au fait d'être aussi, j'allais dire dans le fonctionnement qui est celui d'une institution fédérale et dans lequel les ligues régionales ne peuvent pas déroger aux règles adoptées par la fédération. C'est-à-dire que les règles que nous adoptons ici, en assemblée générale sont des règles qui prévalent sur toutes autres dispositions que les ligues régionales peuvent prendre. Donc, il faut être conscient que cela ne veut pas dire que l'on est dans un schéma absolument intangible mais quand même oui, sur le règles, ça veut dire que ce n'est pas intangible cela veut dire que vous avez des propositions à faire. Vous les formuler, je suis absolument certains qu'une proposition de ce type est parfaitement validable et expérimentable. Il faut le faire dans le bon ordre. Et s'il y a pu avoir dans les comptes rendus de comité directeur des expressions qui ne correspondait pas tout à fait à la réalité on les mettra sur le compte de la traduction de nos travaux et de l'imperfection que nous pouvons avoir en retranscrivant nos échanges mais l'esprit de celui-là, avec possibilité d'expérimentation dans le respect des règles fédérales.

### **Pierre Bigot**

Sur la RG, c'est un début que l'on va débattre le 2 avril. C'est un des points sur lesquels, je souhaite partager avec le corps arbitral pour voir quel serait les solutions. J'avais proposé des solutions à Pascal qui sont pas forcément dans ce qu'il a en envie de faire aujourd'hui mais en tout cas c'est un débat qu'on aura avec les arbitres dans nos prochaines réunions. Parce que bon, en tant qu'organisateur aussi j'ai eu quelques grosses manifestations et je sais le travail que c'est. Si on peut soulager le travail dans la direction dans lequel on veut aller.

### **Philippe Lescure**

Et bien évidemment le comité directeur fédéral sera à amener à adopter les évolutions en ce domaine, je pense qu'il y a matière à réflexion probablement matière et probablement à évolution.

S'il n'y a pas d'autre question, je vous propose de clôturer cette Assemblée Générale 2014.

Clôture de l'Assemblée Générale 2014 à 16h30

***Président,  
Philippe LESCURE.***

***Secrétaire Général,  
Patrick SOIN.***